JUILLET
D L M M J V S
1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30 31

LE CLAIRON

AOUT
D L M M J V S
1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26
27 28 29 30 31

VOL. XXXIII — No. 29 | SAINT-HYACINTHE, 21 JUILLET 1944 | PRIX: 5 cents

Le R. F. Marie-Victorin tué dans un accident sur la route de Ste-Rosalie

Le célèbre botaniste trouve une mort tragique, samedi soir, dans une collision d'automobiles sur la voie Sir-Wilfrid-Laurier, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie. — Il succombe à une syncope dans un taxi le transportant à l'hôpital. — Neuf autres personnes reçoivent des blessures, dont M. Marcel Raymond, écrivain et botaniste.

ENQUETE LUNDI SOIR

L'enquête sur la mort du R. F. Marie-Victorin, dans l'accident de la route survenue samedi soir entre Sainte-Rosalie et St-Hyacinthe, se tiendra lundi soir, 24, à 8 heures, au palais de justice, sous la présidence du Dr J.-L.-H. Pagé, coroner du district.

* * *

Le Révérend Frère Marie-Victorin, des Frères des Ecoles chrétiennes, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de Montréal, a trouvé la mort samedi soir, vers 10 heures 30, au cours d'une collision d'automobiles survenue sur la voie Sir-Wilfrid-Laurier, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie (Bagot). Blessé à la tête, il succomba à une syncope environ une heure après l'accident, pendant qu'on le transportait à l'hôpital Saint-Charles de cette ville. Il reçut les premiers soins et les derniers sacrements avant d'être transporté à l'hôpital. Il ne perdit pas conscience et causa pendant une vingtaine de minutes avec les personnes qui l'entouraient avant d'expirer. Le R. F. Marie-Victorin était âgé de 59 ans.

Neuf autres personnes furent blessées dans l'accident. M. Emile Lévesque, 23 ans, de Toronto, fut littéralement scalpé et se fractura les jambes et un bras. Il fut opéré d'urgence à l'hôpital. On s'attendait à sa mort d'un moment à l'autre, mais son état s'est amélioré depuis et il ne serait plus en danger. M. Lévesque se trouvait dans l'automobile qui entra en collision avec celle transportant le R. F. Marie-Victorin. Les autres victimes sont: dans la voiture du R. F. Marie-Victorin: le R. F. Roland-Germain, 63 ans, des Frères des Ecoles chrétiennes, compagnon du Frère Marie-Victorin dans ses excursions botaniques depuis quelque quarante années, attaché à l'Institut botanique de l'Université de Montréal, qui souffre de blessures à la jambe: Marcel Raymond, 28 ans, de Saint-Jean, écrivain et botaniste attaché à l'Institut botanique, blessé légèrement au visage; M. James Kucynick, 25 ans, de Lachine, botaniste attaché à l'Institut botanique, qui souffre d'érosions à la joue; M. André Champagne, 23 ans, assistant professeur en botanique pharmaceutique à l'Université de Montréal, blessé au genou droit; dans la voiture de M. Lévesque: Jack Bell, 46 ans, de Toronto, qui souffre d'érosions frontales; Mme Jack Bell, 47 ans, de Toronto, blessée aux jambes; M. Camille Boisvert, 17 ans, d'Almaville-en-Bas, blessé à la tête; M. André Garceau, 27 ans, de Grand-Mère, blessé à la jambe. L'accident survint non loin de Sainte-Rosalie, à un endroit où la voie sir-Wilfrid-Laurier se sépare en deux voies uniques. Il appert que l'un des chauffeurs se trompa de voie et s'engagea dans celle où venait en sens contraire l'autre automobile qui le heurta de front. Les deux voitures subirent des dommages considérables.

Le R. F. Marie-Victorin était parti samedi matin, avec les compagnons prénommés, pour une excursion de botanique qui les a conduits jusqu'à Thetford-les-Mines. En route, le distingué religieux, traversant une partie de son pays natal, avait tenu à saluer plusieurs de ses parents et certains amis et connaissances. Il avait été très actif toute la journée, avait marché à travers champs, gravi des pentes, etc. Le Frère Marie-Victorin avait une sorte de flair pour repérer les endroits où il y avait d'intéressantes études à faire ou des plantes à cueillir. Le paysage, la topographie le lui disaient. Aussi, en une seule journée il abattait beaucoup de travail.

Au moment de l'accident, le Frère Marie-Victorin sommeillait légèrement. Il était assis sur la banquette d'avant, près de son chauffeur, comme il faisait toujours.

Conséquemment, au moment du choc entre autos, il ne put se garer pour atténuer les contrecoups de l'accident. Son siège fut projeté en avant. Il eut un pied fracturé à deux ou trois endroits et reçut des blessures au côté gauche de la figure. S'il avait survécu on croit qu'il n'aurait plus eu qu'un oeil.

Il n'a pas perdu connaissance sur le moment. Il a été le premier à demander qu'on le dégageât. On le fit, puis il est sorti seul de la voiture. Il a causé un peu, s'est assis au bord du chemin, puis s'est levé seul. Cependant son pied lui faisait mal et on le conduisit vers une autre voiture où on l'assit.

Ses blessures n'étaient pas suffisamment graves pour lui faire perdre la vie. Elles ont cependant eu une telle répercussion sur son coeur que celui-ci a faibli. A un moment, on entendit le Frère Marie-Victorin échapper ce gémissement:

Ah! mon coeur! Ah! mon coeur, comme il me fait mal!

Et il portait la main à sa poitrine. Quand il est arrivé à l'hôpital, il avait toute la poitrine bleuie. On exprime l'opinion que si d'aventure un médecin était passé et avait pu donner au religieux une injection, il l'aurait sauvé.

Le chauffeur de la voiture du Frère Marie-Victorin était samedi M. André Champagne. L'autre cahuffeur du Frère est M. Lucien Charbonneau. Ce dernier était en congé de fin de semaine.

Le Frère Marie-Victorin était né à Kingsey-Falls, comté de Drummond, le 3 avril 1885, du mariage de Cyrille Kirouac et de Philomène Luneau. Il avait prénom et nom Conrad Kirouac. Il avait fait ses études à l'Ecole St-Sauveur, à Québec, à l'Académie commerciale de Québec d'où il sortit premier de sa promotion. Admis au noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes au Mont-de-la-Salle, à Montréal, en 1901, il devint professeur à Saint-Jérôme en 1904, puis à Westmount et pen-

(Suite en page 4)

:o:

MLLE L. LUSSIER, D'ACTON-VALE, SE FRACTURE LE CRANE

Acton-Vale, 20, (Spéciale)

Mlle Lucille Lussier, 17 ans, d'Acton-Vale, a reçu une fracture du crâne dans un accident de la route survenu le 10 juillet. La jeune fille était à bicyclette quand elle fut heurtée par une automobile. La victime a été conduite lundi à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

:o:

LE NOTARIAT ET CES ANCIENS ELEVES DU SEMINAIRE

Plusieurs anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe viennent d'être admis à l'exercice, au stage ou à l'étude du notariat. Ce sont: MM. André Durocher, Coaticook, admis à l'exercice; Jean Guillet, Montréal; André Morin, Montréal; Albert Noël, St-Marc-sur-Richelieu, admis au stage; Henri Poitevin, Montréal, admis à l'étude. Le stage sera aboli à compter de la prochaine promotion.

:o:

LE SERGENT GENDREAU, DE CETTE VILLE, BLESSE LE 9 EN NORMANDIE

Le sergent Marc Gendreau, fils de M. et Mme Louis-Philippe Gendreau, de Saint-Hyacinthe, a été blessé le 9 juillet sur le front de Normandie, où il combattait avec les armées alliées. Le télégramme envoyé par le ministère de la Défense nationale à la famille signale que les blessures, bien que graves, n'inspirent aucune crainte pour le moment.

M. RAOUL PICARD A ST-DENIS ET SAINT-CHARLES

M. Raoul-O. Picard, candidat libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe aux prochaines élections provinciales, tiendra de grandes assemblées dimanche à Saint-Denis-sur-Richelieu et à Saint-Charles-sur-Richelieu. M. Picard portera la parole à Saint-Denis après la grand'messe et à Saint-Charles le soir. Il sera accompagné de Me Gérard Cournoyer, avocat, de Sorel, de Me Gérard Delage, de Montréal, et d'autres.

:o:

Les comités formés lundi au conseil

Nouveaux membres des comités suivants: aqueduc, éclairage, finances, hygiène, marchés, pares, sûreté publique, urbanisme et voirie.

Les comités d'administration du nouveau conseil municipal de St-Hyacinthe ont été formés à la première assemblée, lundi soir. Ils se composent comme suit:

AQUEDUC. — M. l'échevin Raoul Lassonde, président, et MM. Cadorette, St-Pierre, Auger et Gendron.

ECLAIRAGE. — M. l'échevin Théo. Phénix, président, et MM. Giard, Lussier, Beauregard et Bergeron.

FINANCES. — M. l'échevin René St-Pierre, président, et MM. Giard, Auger, Gendron et Lassonde.

HYGIENE. — M. l'échevin Arthur Giard, président, et MM. Phénix, Lussier, Beauregard et Bergeron.

MARCHES. — M. l'échevin Charles-O. Lussier, président, et MM. Giard, Phénix, Beauregard et Bergeron.

PARCS. — M. l'échevin Aimé Cadorette, président, et MM. St-Pierre, Lussier, Beauregard et Lassonde.

SURETE PUBLIQUE. — M. l'échevin Adrien-L. Auger, président, et MM. Cadorette, Phénix, Gendron et Lassonde.

URBANISME. — M. l'échevin Hercule Beauregard, président, et MM. Cadorette, Phénix, Lussier, et Lassonde.

VOIRIE. — M. l'échevin E.-A. Gendron, président, et MM. Giard, St-Pierre, Auger et Bergeron.

PRESIDENT CONJOINT

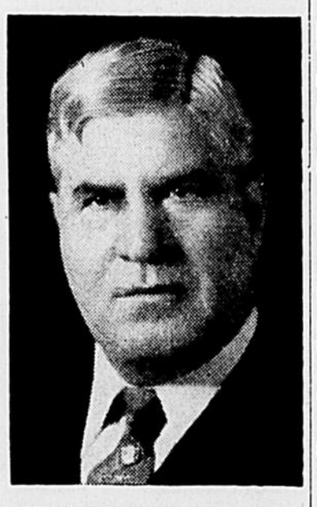

M. T.-A. Saint-Germain, président de l'Association antituberculeuse de Saint-Hyacinthe, qui agira comme président conjoint de la campagne de souscription en faveur du Camp de Santé de St-Hyacinthe, du 24 au 31 juillet.

M. l'abbé Arsène Nadeau décédé mardi

Il succombe à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 59 ans. — Le défunt était curé de Saint-Valérien depuis 1934. — Il était originaire de Saint-Aimé.

Saint-Valérien, 19, (Spéciale)

M. l'abbé Arsène Nadeau, curé de Saint-Valérien, (Shefford), depuis 1934, est décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 59 ans. Le défunt naquit à St-Aimé-sur-Yamaska, (Richelieu), le 15 août 1884, d'Antoine Nadeau, secrétaire-trésorier municipal, et d'Olympe Bélisle. Il fit ses humanités au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, moins la dernière année au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné par Mgr Bernard, le 25 juillet 1911. Il fut successivement professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, 1911-1917; chapelain des élèves du pensionnat de la maison-mère des Soeurs de La - Présentation - de-Marie, 1917-1919; vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, 1919-1924; curé de Rougemont, 1924-1934, où il fonda un couvent des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, en septembre 1925, et releva l'église de ses cendres, en 1931, en la rebâtissant à l'épreuve du feu; il y a complété le cimetière en lui ajoutant surtout un charnier; curé de Saint-Valérien depuis le 8 novembre 1934. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église paroissiale de Saint-Valérien.

LE JUGE FONTAINE EST L'OBJET D'UNE FETE A OTTAWA

Ottawa, 20, (Spéciale)

Les députés de langue française des provinces de Québec et d'Ontario ont présenté, mercredi soir, une magnifique canne-souvenir à leur collègue M. T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot, récemment nommé juge des sessions de la paix, à Montréal. La présentation s'est faite au cours d'un dîner qui a eu lieu au restaurant du parlement, sous la présidence de l'hon. Alphonse Fournier, député de Hull et ministre des Travaux Publics. M. Fournier est l'un des quatre collègues québécois de M. Fontaine qui ont été élus pour la première fois aux Communes aux élections générales de 1930; les trois autres sont MM. Martial Rhéaume, député de Saint-Jean et organisateur de la fête, Joseph Thauvette, député de Vaudreuil-Soulange, et Lucien Dubois, député de Nicolet-Yamaska.

Le souvenir que M. Fontaine a reçu de ses collègues est une canne superbe, d'une grande finesse, entourée d'une bague d'argent portant l'inscription suivante: "Souvenir de vos collègues de la Chambre des Communes, 19 juillet, 1944". Les initiales T.A.F. sont gravées du côté opposé à l'inscription.

PERSONNEL DU CENTRAL TELEPHONIQUE DE LA COMPAGNIE BELL

Le personnel de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, central de Saint-Hyacinthe, apparait dans les vignettes ci-contre et ci-dessus. Les trois services sont représentés: communications, entretien des lignes et commercial. En haut, de gauche à droite, au tableau de communications: Mlles M. Boucher, R. Charbonneau, D. Tanguay, J. Bernier, J. Gervais, M. Bédard, H. Lapointe, F. Fournier et P. Forcier; debout: Mlles Françoise Proulx, téléphoniste surveillante, et Françoise Chabot, téléphoniste en chef. Sur la même vignette, le personnel de l'entretien des lignes: MM. G. Hardy, S. Sweet, G. Paiment, C.-R. Roberton, surintendant des lignes, J.-I.-Ernest Saint-Germain. Sur la vignette inférieure: Mlle Alice Larivière, du service commercial, et M. Gustave Derome, gérant. Mlles Chabot et Larivière comptent respectivement vingt-quatre et quarante-trois années de service. M. Derome en compte quarante-six.

SOUSCRIPTION DU CAMP DE SANTE

L'honorable Adélard Godbout à Saint-Hyacinthe mardi soir

L'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, portera la parole en faveur de M. Raoul-O. Picard, candidat libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe à l'élection du 8 août, à la grande assemblée qui se tiendra mardi soir, 25, à 8 heures, à l'arsenal de l'avenue Laframboise. Outre les prénommés, les principaux orateurs seront l'honorable Cyrille Dumaine, candidat dans Bagot, M. Fernand Samson, candidat dans Rouville, et Me Gérard Cournoyer, avocat de Sorel, Me Gérard Delage, de Montréal, agira comme maître de cérémonie. Les citoyens de la ville et de la région sont cordialement invités à entendre l'honorable Godbout et ses candidats. Des sièges seront retenus pour les dames.

Elle s'ouvre lundi pour finir le 31

L'Association antituberculeuse de Hyacinthe demande à la population la somme de $12,000, afin de préserver les enfants pauvres de la peste blanche.

La visite au Camp de Santé de Saint-Hyacinthe, à Contrecoeur, qu'un bon nombre de citoyens de notre ville ont faite dimanche et mercredi de cette semaine, a été une occasion pour eux de voir de très près l'oeuvre admirable poursuivie chez nous par la Ligue anti-tuberculeuse. Cette courte promenade leur a permis de constater d'abord le site magnifique du Camp. Situé sur les hauteurs d'un banc de sable, dominant le fleuve, entouré d'un bois épais, d'où émane la fraicheur et la paix, le camp se prête on ne peut mieux au repos bienfaisant. Séparé de la plage par une courte distance, les enfants s'y rendent deux fois par jours prendre dans le fleuve un bain des plus salutaires. A cause de la securité de cette grève sablonneuse, les petits peuvent se délasser en toute confiance. A l'intérieur de la maison, tout respire l'ordre et la propreté.

Les visiteurs ont pu voir le groupe de fillettes qui passent leurs vacances au Camp. Ces enfants, pour la plupart, sont d'humeur joyeuse et paraissent contentes. Elles sont pleines d'entrain, non seulement sur le terrain de jeu mais encore à table où elles dévorent avec appétit le repas abondant et minutieusement apprêté à leur intention. On voit, à leurs costumes, que les fillettes viennent pour la plupart de familles pauvres. Le fait pour elles de pouvoir passer quatre semaines de vacances dans un aussi bon endroit leur fait certainement oublier cet inconvénient et, dans tous les cas, améliore grandement leur santé.

Les fillettes sont sous la surveillance d'une gouvernante qui semble posséder beaucoup d'emprise sur elles. Cet ascendant est fait de bonté et de douce fermeté. La gouvernante, assistée de plusieurs jeunes filles qui exercent la surveillance, remplit auprès des fillettes le rôle de la maman absente. Si on interroge les enfants, toutes vous diront qu'elles aiment leurs vacances, qu'elles mangent bien et s'amusent ferme au Camp. Ceux qui les ont vues manger et jouer ne peuvent en douter. Il n'est pas surprenant qu'après un mois de vacances, les enfants, qui avaient besoin de soleil, d'une alimentation et de beaucoup de repos, voient leur poids augmenté et leur santé de-

(Suite en page 4)

Mgr A. Douville annonce plusieurs changements

M. l'abbé Anselme Longré, vicaire à Sainte-Famille de Granby. — M. l'abbé Paul Marc-Aurèle, assistant-chancelier et cérémoniaire à l'évêché. — Autres nominations.

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, annonce les changements ecclésiastiques suivants dans son diocèse:

M. l'abbé Nérée Lévesque, nommé aumônier de l'Hôpital St-Charles, à Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Anselme Longpré, nomme vicaire à Sainte-Famille de Granby.

M. l'abbé Omer Cloutier, vicaire à Saint-Eugène de Granby, nommé aumônier du Noviciat des Frères Maristes, à Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Georges-Etienne St-Onge, professeur au Séminaire, nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Paul Marc-Aurèle, nommé assistant-chancelier et cérémoniaire à l'Evêché.

M. l'abbé Gaston Girouard, nommé secrétaire à l'Evêché.

M. l'abbé Robert St-Amand, professeur au Séminaire, nommé vicaire à Saint-Liboire.

M. l'abbé Clément Gendron, professeur au Séminaire, nommé vicaire à la Cathédrale.

M. l'abbé Roger Bouvier, professeur au Séminaire, nommé vicaire à Saint-Eugène de Granby.

M. l'abbé André Côté, professeur au Séminaire, nommé vicaire à Upton.

M. l'abbé Pierre-Paul Mongeau, vicaire et cérémoniaire à l'Evêché, étudiant en théologie à l'Université Laval à Québec.

M. l'abbé Lorenzo Parent, vicaire à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

M. l'abbé Eugène Goulet, aumônier de la Maison-Mère des Soeurs de la Présentation, à St-Hyacinthe, nommé curé de Saint-Valérien.

:o:

Pique-nique du C.P.C. à la piscine

Les membres et leur famille passeront la journée de dimanche prochain au Bois des Pins. — Partie de balle molle, courses et amusements variés.

Le grand pique-nique du Comité de protection civile, de St-Hyacinthe, se tiendra dimanche prochain au Bois des Pins, à la piscine municipale. Les membres et leur famille y sont cordialement invités. Le rassemblement aura lieu à 9 heures du matin, à la piscine. Le programme s'ouvrira à 10 heures par une partie de balle molle entre deux équipes formées de membres de l'organisme. Le dîner se prendra à midi, sous les pins. Des allocutions seront prononcées par les directeurs du C.P.C. et les invités d'honneur. Ci-après le programme de l'après-midi:

1—Course aux chaussures pour hommes.

2—Course aux chaussures pour dames.

3—Course aux chaussures pour demoiselles.

4—Course à 1 jambe pour hommes.

5—Course à 1 jambe pour dames et demoiselles.

6—Concours du lancement du poids pour hommes.

7—Concours: lancement du rouleau à pâte pour dames.

8—Course aux chaussures pour enfants (de 9 ans à 12 ans).

9—Course à reculons pour hommes (15 verges).

10—Course à reculons pour dames (10 verges).

11—Course à reculons pour demoiselles (10 verges).

12—Course de 100 verges pour hommes.

13—Course de 50 verges pour dames.

14—Course de 50 verges pour demoiselles.

15—Course de 50 verges pour dames et demoiselles (secouristes).

16—Course de 25 verges pour enfants (de 7 ans et moins) fillettes et garçonnets.

17—Course à 3 jambes pour hommes (50 verges).

18—Course à 3 jambes pour dames et demoiselles (25 verges).

19—Course à la brouette pour enfants.

20—Course à la Boîte de conserve pour hommes.

Pour terminer cette journée récréative, 25 prix de présence seront tirés au sort.

:o:

DEMISSION DES VERIFICATEURS DE LA CITE

MM. Léopold Champagne et René Daignault, vérificateurs des livres de la cité de Saint-Hyacinthe depuis une vingtaine d'années, ont avisé le nouveau conseil municipal, lundi dernier, que leur état de santé ne leur permet pas d'accepter les mêmes fonctions durant la prochaine année. Le choix des nouveaux vérificateurs se fera à une prochaine séance.

:o:

LISEZ LE "CLAIRON"

Annoncez dans Le Clairon

M. C.-E. HEBERT, DE ST-JUDE, CANDIDAT INDEPENDANT LE 8

M. Charles-Edouard Hébert, de Saint-Jude, se présentera comme candidat indépendant, dans le comté de Saint-Hyacinthe, à l'élection provinciale du 8 août. Il appert que M. Hébert, partisan du Bloc populaire canadien jusqu'à ces dernières semaines, fut empêché de poser sa candidature à la convention au cours de laquelle M. Charles-Léon Lussier, professeur, de cette ville, fut choisi candidat officiel du Bloc. M. Hébert ouvrira sa campagne dimanche après-midi, 23, à 2 heures, au kiosque Léon Ringuet, devant le parc Dessaulles.

La décision de M. Hébert porte à quatre le nombre des candidats dans le comté de Saint-Hyacinthe à l'élection du 8 août. Les autres sont: MM. R.-O. Picard, libéral; E.-J. Chartier, Union nationale; et Lussier, déjà nommé.

:o:

Le nouveau conseil a siégé lundi

Le nouveau maire, M. Victor Sylvestre, les nouveaux et les anciens échevins tiennent une séance calme. — L'ingénieur H.-G. Hunter et l'agrandissement de l'aqueduc.

La première séance du nouveau conseil municipal de Saint-Hyacinthe s'est tenue lundi soir dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville. M. Victor Sylvestre, élu par acclamation maire de la ville, le 3 juillet, en remplacement de l'honorable sénateur T.-D. Bouchard, présidait. Tous les nouveaux échevins, aussi élus par acclamation le 3, étaient présents. Ce sont: MM. Aimé Cadorette, quartier 1; René Saint-Pierre, quartier 2; Charles-Omer Lussier, quartier 3; Hercule Beauregard, quartier 4. Les autres échevins étaient MM. Louis Bergeron, réélu par acclamation dans le quartier 5, le 3; Arthur Giard, quartier 1; Théodore Phénix, quartier 2; Adrien-L. Auger, quartier 3; E.-A. Gendron, quartier 4; et Raoul Lassonde, quartier 5. La séance fut calme. Nous en publions ci-après le procès-verbal, duquel nous avons retranché quelques notes paraissant ailleurs:

Le greffier produit le rapport des élections qu'il a présidées, comme officier-rapporteur, et qui ont eu lieu le trois juillet courant, ainsi qu'une copie de l'avis public qui en a été donné. Il dépose en même temps tous les documents ayant servi à cette élection, lesquels sont déposés aux archives.

Le greffier dépose sur la table du conseil le Livre des assermentations officielles, dans lequel ont

(Suite en page 4)

PRESIDENT CONJOINT

Le Dr Hervé Gagnon, directeur de l'Association antituberculeuse de Saint-Hyacinthe, président du Club Canadien, qui agira comme président conjoint de la campagne de souscription en faveur du Camp de Santé de Saint-Hyacinthe, du 24 au 31 juillet.

PLUSIEURS DES BLESSES DE SAMEDI QUITTENT L'HOPITAL

Les voyageurs qui se trouvaient dans l'automobile du R. F. Marie-Victorin et qui furent blessés dans l'accident de la route survenue samedi soir, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie, ont tous quitté l'hôpital Saint-Charles, sauf le R. F. Roland-Germain, qui a cependant quitté le lit. Les blessés de l'autre automobile, sauf M. André Garceau, sont encore à l'hôpital et y demeureront probablement jusqu'à l'enquête, qui se tiendra lundi soir, au palais de justice. M. Emile Lévesque, qui eut le cuir chevelu arraché, les jambes et un bras fracturés, se porte mieux et est hors de danger.

MME ED. NICHOLS DECEDEE A 55 ANS A SAINT-LAMBERT

Mme veuve Edouard Nichols, née Annette Saint-Jacques, de Saint-Hyacinthe, est décédée dimanche dernier à Saint-Lambert, à l'âge de 55 ans. La défunte laisse un frère et une soeur: M. Ernest Saint-Jacques, Saint-Lambert; la R. S. Marie-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, (Berthe), des Srs de La Présentation-de-Marie, Woonsocket, R.-I. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. Le R. P. Fernand-Marie Fortin, o.p., fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté des RR. PP. Samson, o.p., et Lemay, o.p., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Eugène et Emile Dansereau, Albert, Paul, Gaston Nichols, Arsène Deslandes. L'inhumation se fit au cimetière de la cathédrale.

LES COMPAGNONS DE SAINT-LAURENT A ST-PIE LE 1ER AOUT

Saint-Pie, 20, (Spéciale)

Les Compagnons de Saint-Laurent représenteront à Saint-Pie, le mardi 1er août, la grande pièce "Le chant du berceau", qui attira des milliers de personnes à Montréal, Québec et Trois-Rivières. La représentation aura lieu à 9 heures du soir, sur le terrain de courses, au bénéfice des oeuvres paroissiales. Si la température est maussade, le spectacle sera remis au lendemain. Les billets sont en vente au presbytère de Saint-Pie. Ils se vendront aussi le soir même de la représentation, sur le terrain de courses.

:o:

L'exposition promet d'être intéressante

La Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe n'épargne rien pour faire de l'exposition régionale du 7 au 10 août un succès sans précédent.

La Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe tiendra sa onzième exposition régionale, annuelle, les 7, 8, 9 et 10 août prochain. L'exposition est ouverte aux comtés de Saint-Hyacinthe, Verchères, Chambly, Richelieu, Rouville et Bagot. Rares sont les expositions régionales, dans cette province, qui ont pris une ampleur comparable à celle de Saint-Hyacinthe. De fait, malgré la guerre, alors que les autres expositions régionales furent abandonnées, celle de Saint-Hyacinthe n'a cessé de s'améliorer et de prendre chaque année une importance grandissante. Ce qui caractérise l'exposition de Saint-Hyacinthe et explique sa survivance en dépit des difficultés occasionnées par la guerre, ce sont son caractère essentiellement agricole et l'intérêt sincère des visiteurs pour les choses de la terre.

Au point de vue industrie animale, l'exposition ne peut pas être mieux équilibrée. En effet, toutes les races bovines y sont représentées. La qualité et le nombre des sujets se comparent avantageusement à ceux de la grande foire provinciale. Les éleveurs des diverses associations régionales se font un devoir de concourir comme groupe, stimulant ainsi et de l'intérêt et de l'ambition au sein de chacune. L'ensemble des sujets présente un tableau qui illustre l'avancement et la perfection de nos races laitières. Les sujets croisés dénotent également un souci constant d'amélioration chez la masse des éleveurs.

Quant à l'espèce chevaline, tous les visiteurs se rappellent le magnifique spectacle présenté au stade municipal, le mercredi soir de l'exposition 1939, alors que les champions de la race Belge s'étaient donnés rendez-vous. Nos syndicats d'éleveurs de chevaux Percherons, Belges et Canadiens se préparent déjà à éclipser, cette année, les succès passés.

Les espèces ovines et particulièrement porcines seront largement représentées. Il a été ajouté des classes pour les porcs classifiés à l'enregistrement supérieur; aussi, les sujets présentés rivali-

(Suite en page 4)

:o:

SOUSCRIPTION DE $1,000 DE LA GOTHAM AU CAMP DE SANTE

La Gotham Silk Hosiery, Limited, de cette ville, a battu la marche dans la campagne de souscription en faveur du Camp de Santé de Saint-Hyacinthe, en y contribuant pour $1,000. Le gérant de la succursale locale, M. J.-J. Egan, a adressé le chèque cette semaine. La campagne s'ouvrira lundi prochain et se terminera le 31 juillet. L'objectif est de $12.000.

:o:

LE CHEF A. MALO ASSISTERA A CE CONGRES A GRANBY

Le chef de police Adrien Malo, de cette ville, assistera au congrès de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, qui se tiendra à Granby du 24 au 28 juillet. Incidemment, le chef Malo a pris ses vacances cette semaine.

:o:

LA MUSIQUE DE L'ECOLE NAVALE AU KIOSQUE DIMANCHE

La musique de l'Ecole navale de Signaleurs, de Saint-Hyacinthe, donnera dimanche prochain, à 8 heures du soir, le premier d'une série de quatre concerts au kiosque Léon Ringuet de cette ville. La musique sera sous la direction du sous-lieutenant Ainley.

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe.
Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 — Administration: 143

GUSTAVE MORIN, directeur-gérant. N.-H. PARADIS, secrétaire et contremaître

Pierre SAINT-GERMAIN, rédacteur en chef.
AMEDEE GAUDREAU, rédacteur sportif.

Prix de l'abonnement: $1.50 par année.
En vente chez tous les dépositaires de journaux.

SAINT-HYACINTHE, 21 JUILLET 1944

Un discours qui a fait époque

Le discours que j'ai prononcé, au Sénat, sur la question de l'Enseignement de l'Histoire du Canada, est certainement un de ceux qui ont fait le plus de sensation dans notre pays, depuis plusieurs années.

Les faits que j'ai révélés au Sénat étaient, en ce qui concerne les agissements secrets de l'Ordre Jacques Cartier, inconnus du grand public. Quant à ceux se rapportant à cette organisation secrète, ils étaient connus un peu partout, dans la province, par les affidés qu'on retrouve dans presque toutes nos villes importantes. Comme le secret était l'arme principale de ceux qui dirigent les destinées de cette société, il n'est pas étonnant que mes dénonciations les aient surpris eux-mêmes et encore plus que ceux qui n'appartiennent pas à cet Ordre.

Dans le cours ordinaire des choses, on aurait dû me juger sur ce que j'ai dit, et non tout simplement me vilipender pour tâcher de détruire l'effet de mes dénonciations. Il n'y a aucun doute que la campagne de dénigrement, que l'on a entreprise contre moi, a eu un plein succès mais ce succès est aussi injuste qu'il est regrettable au point de vue de la masse bien pensante des Canadiens français et des catholiques de la province de Québec qui mettent l'intérêt de leur pays et l'intérêt de leur religion avant celui des exploiteurs de nos sentiments patriotiques et religieux.

Il a été donné à plusieurs de mes compatriotes intelligents et honnêtes, qui se sont adressés à moi pour obtenir des copies de mon discours, de le lire. Invariablement, la réflexion qu'ils ont faite, après l'avoir lu, a été: Ce discours contient la pure vérité et personne, dans le camp des détracteurs, n'a osé contredire aucun des faits qui y sont mentionnés.

J'ai décidé, dans l'intention de permettre à tous ceux qui voudront lire ce que j'ai dit, de demander au Clairon de bien vouloir le publier. C'est la raison pour laquelle on trouvera mon discours en entier, dans ce journal. Ceux qui voudront connaître la vérité voudront bien le lire. Lorsqu'ils l'auront lu, ils se demanderont comment il se fait qu'à une époque aussi avancée que la nôtre on ait, dans notre province, des méthodes rappelant celles de l'Inquisition, pour tenter de fermer la bouche à ceux qui ne veulent pas se laisser conduire par le groupe de réactionnaires et de séparatistes qui domine présentement, dans la province de Québec, par le régime de la terreur.

T.-D. BOUCHARD

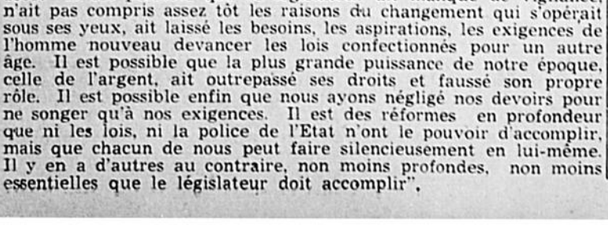

L'ère de Godbout sera décisive

Ouvrant sa campagne électorale à l'Islet, le 19 juillet 1936, l'honorable Adélard Godbout disait: "Nos adversaires ne comprennent rien à notre programme parce qu'ils ne comprennent rien aux besoins de la province..." Huit ans après et au terme de quatre années de pouvoir, le même homme politique déclarait le 28 juin dernier: "La formule de notre progrès, c'est l'action. Respectueux des traditions ancestrales, confiants en Dieu et en nous-mêmes, imbus de l'idée que rien n'est impossible à qui sait vouloir et à qui ne répugne pas le labeur persévérant, les Canadiens-français doivent vivre le présent et préparer l'avenir, s'affranchir des conditions médiocres d'existence, rompre avec l'asservissement et faire face à la lumière qui sourit aux audacieux. Le passé lui-même est pour nous une source de foi...."

Voilà les deux termes d'une évolution importante qui s'est accomplie dans notre politique depuis quelques années. De la routine où nous nous étions endormis, à l'ombre d'un passé sans cesse appelé à la rescousse pour excuser le manque de courage, nous sommes aujourd'hui définitivement lancés sur la voie de l'innovation, du progrès conforme A NOS DEVELOPPEMENTS MODERNES.

On peut dire que les longues années d'inquiétude pendant lesquelles chacun de nous s'est trouvé perdu en lui-même, comme si un trop grand nombre de problèmes avaient troublé notre regard, cette longue période de malaise a détruit bien des choses que nous pensions durables mais elle a mis à leur place les éléments d'une société nouvelle, la matière de la cité future. Nous avons assisté en ces dernières années à une véritable révolution dans notre administration politique, plusieurs équivoques sont disparues après nous avoir longtemps divisés. Et cela grâce à la politique de bonne entente entre notre province et le reste du pays.

C'est un programme constructif que l'administration Godbout a mis au service d'un ordre nouveau. Elle apporta dans ce qui est du ressort de l'Etat les réformes nécessaires non seulement pour guérir les maux actuels, mais également prévenir leur retour.

On ne peut contester aujourd'hui que l'honorable Godbout prêt à accueillir les suggestions de ses adversaires et conservant lui-même une attitude qu'il voudrait leur voir adopter, s'est efforcé de rehausser le niveau de la politique actuelle. Peut-on en avoir une plus belle preuve que ce passage détaché de son manifeste de 1930: "Il est possible que le législateur ait manqué de vigilance, n'ait pas compris assez tôt les raisons du changement qui s'opérait sous ses yeux, ait laissé les besoins, les aspirations, les exigences de l'homme nouveau devancer les lois confectionnés pour un autre âge. Il est possible que la plus grande puissance de notre époque, celle de l'argent, ait outrepassé ses droits et faussé son propre rôle. Il est possible enfin que nous ayons négligé nos devoirs pour ne songer qu'à nos exigences. Il est des réformes en profondeur que ni les lois, ni la police de l'Etat n'ont le pouvoir d'accomplir, mais que chacun de nous peut faire silencieusement en lui-même. Il y en a d'autres au contraire, non moins profondes, non moins essentielles que le législateur doit accomplir".

Où les fonctionnaires de la province fraternisent

La filiale Saint-Hyacinthe de l'Association a tenu mercredi dernier son assemblée générale annuelle. — Augmentation du traitemeent des fonctionnaires.

La filiale Saint-Hyacinthe de l'Association des fonctionnaires, de la province de Québec, a tenu mercredi dernier son assemblée générale annuelle, à laquelle assistaient plus de 60 personnes.

L'exécutif de l'AFP de Montréal était représenté par son président, le Dr Jacques Archambault, et par deux de ses directeurs: MM. Réal Gignac et J.-A. Navert.

L'assistance, après une interpellation de M. Wilfrid Tanguay, adopta les minutes du secrétaire, M. Jean-Rodolphe Borduas, ainsi que le rapport du trésorier, M. Jean Nichols. De ces deux rapports, il ressort que la filiale compte actuellement 215 membres et que sa situation financière est assez satisfaisante pour la première année de son existence.

Le président, le Dr Marc Bergeron, fit une courte allocution mentionnant la création, par certains membres de la filiale, d'une nouvelle filiale à Victoriaville, et assurant que l'annuaire 1944 paraîtrait dans un mois environ.

Le Dr Archambault parla des démarches faites par l'AFP auprès du Cabinet provincial et auprès de la Commission du Service civil, et termina en annonçant une augmentation de traitement pour la plupart des fonctionnaires, augmentation payable dès le 15 juillet, avec effet rétroactif au 1er avril 1944.

Au cours de l'assemblée le Dr Jean-Marc Morin, de Drummondville, MM. Armand Robert, St-Hyacinthe, Armand Saint-Pierre, Victoriaville, et Charles Marsan, Plessisville, ont été nommés directeurs de la filiale.

Immédiatement après l'assemblée, les membres assistèrent à un concert organisé par le président du Comité Artistique et Récréatif de la filiale, M. Adrien Ringuet.

Le concert remporta un franc succès et les artistes, présentés par le maitre de cérémonie, M. Amédée Lacroix, furent vivement applaudis.

Ci-dessous le programme:

1—Marche "Salaberry" de Raphaël Nolet, par M. Raphaël Nolet, pianiste (Drummondville).

2—Chanson du Coeur Brisé, de Maurice Vaucaire, par M. Jean-Bruno Cordeau, baryton (Saint-Hyacinthe).

3—"At Dawning", de Codman, par M. Charlemagne Bouchard, violoniste (Saint-Hyacinthe).

4—"Il Baccio", de L. Arditi, par Ghislaine Lazure, soprano (Saint-Hyacinthe).

5—"Jupiter Polka", de Goldman, par M. Charles Payette, cornettiste (Drummondville).

6—Airs Variés "Swiss Boy", de R. de Ville, par M. Willie Rancourt, clarinettiste (Drummondville).

7—Trie—"Les Deux Frivoles", de Léon Ringuet, par MM. R. Nolet, C. Payette, W. Rancourt.

8—"La Cinquantaine", de Gabriel Marie, par M. Wilfrid Gariépy, xylophoniste (Saint-Hyacinthe).

Remerciements aux artistes par M. Amédée Lacroix, maitre de cérémonie.

9—Ensemble—"Les Echos Laurentiens", de Laurendeau, par MM. R. Nolet, C. Payette, W. Rancourt, C. Bouchard, W. Gariépy.

Mlle Pauline Lachapelle et M. Raphaël Nolet, au piano d'accompagnement.

Un lunch fut servi aux membres après le concert et tous se séparèrent avec l'espoir que le Comité Artistique et récréatif organise un autre concert dans un avenir rapproché.

Deux jeunes sur la côte du Pacifique

Les aviateurs-chefs J.-C. Mongeau et Antoine Pineault, de Saint-Hyacinthe, mènent une rude existence dans les forêts de la Colombie anglaise.

Deux jeunes hommes de Saint-Hyacinthe, les aviateurs-chefs J.-C. Mongeau et Antoine Pineault, mènent une rude existence dans les forêts de la côte du Pacifique. Ils font partie des équipes au sol du corps d'aviation canadien chargées de l'entretien des câbles aériens. Ces câbles contiennent les fils téléphoniques qui relient les diverses bases de la région aérienne de l'ouest, assurant les communications entre les défenses côtières.

C'est une tâche formidable que de maintenir en bon état quelque 5,700 milles de fils électriques sur une distance d'environ 600 milles dans une contrée couverte de forêts et de montagnes, sur un territoire presque entièrement sauvage et fort éloigné de la civilisation.

Tout le long de l'itinéraire des câbles aériens, les travailleurs sont répartis par groupes de deux à six et vivent dans des cabines, bâties par le CARC, à environ huit milles d'intervalle. Ils reçoivent leurs approvisionnements et leur correspondance par bateau, de petites embarcations appartenant à l'Aviation et qui font la navette entre les établissements de la côte.

Les lignes téléphoniques sont souvent brisées par la chute des arbres et par divers autres obstacles. A un endroit, sur quatre milles de distance, il fallut faire en un mois 230 réparations de dommages causés par la chute des arbres durant les tempêtes de vent. Certains arbres mesurent 200 pieds de hauteur et de quatre à cinq pieds de largeur à la base.

Le sous-lieutenant d'aviation R. S. Huband, d'Ottawa, dirige les équipes d'entretien des lignes téléphoniques sur la côte du Pacifique. Il fait régulièrement des tournées d'inspection des divers camps, s'informe des besoins de chacun et voit à l'approvisionnement de ses hommes. Il voyage par tous les moyens à sa disposition: bateau, autobus, "jeep", à cheval et même à pied.

Les équipes forestières sont bien approvisionnées en équipement et en rations, mais, comme le faisait remarquer le sous-lieutenant d'aviation Huband, ce qui fait le plus plaisir à nos hommes, c'est de recevoir des lettres des êtres qui leur sont chers.

: o :

MME ARM. GIROUARD, AUTREFOIS D'ICI EST DECEDEE A MONTREAL

Mme Armand Girouard, née Antoinette Blanchard, autrefois de Saint-Hyacinthe, est décédée samedi dernier à Montréal, à l'âge de 54 ans. Outre son époux, employés des postes à Montréal, la défunte laisse quatre fils et deux filles: MM. Lucien, René, Roger et Robert Girouard, Montréal; Mme Rodolphe Clément, (Aline); Mlle Jeanne Girouard, Montréal. Deux frères et trois soeurs lui survivent également: MM. Albani Blanchard, Saint-Hyacinthe; Omer, Holyoke, Mass.; Mmes Alphonse Dorais, (Joséphine), Montréal; Philippe Soucy, (Lydia), Gravelbourg, Saskatchewan; Mlle Marie Blanchard, Montréal. Les funérailles eurent lieu mardi matin à Montréal, où se fit également l'inhumation.

: o :

MLLE H. LEFEBVRE EPOUSERA SAMEDI M. R. LALIBERTE

Mlle Huguette Lefebvre, fille de M. et Mme Hugues Lefebvre, de Saint-Hyacinthe, épousera samedi, 22, M. Raymond Laliberté, de Québec, fils de Mme Georges Laliberté, de Saint-Nicholas. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la cathédrale.

: o :

UNE FILLE NAIT A M. ET MME ROLAND MENARD

M. et Mme Roland Ménard, (Lucile Hévey), de Sorel, annoncent la naissance d'une fille, baptisée, le 9 juillet, Marie-Blanche-Claire. Parrain et marraine, M. Jean-Guy Hévey et Mme Joseph Hévey. Porteuse, Mme Albert Ménard.

: o :

EN VOYAGE

M. E.-A. Gendron, marchand de cette ville, est parti avec son frère, M. Florian Gendron, de Montréal, pour un voyage de près de trois mille milles. Ils visiteront la région du lac Saint-Jean, l'Abitibi, la Gaspésie et reviendront par les Etats-Unis. Ils sont accompagnés de leur épouse. M. Gendron nous informe qu'il sera de retour de ce voyage vers le 31 juillet.

: o :

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Terrain appartenant à la succ. François Desrosiers, situé à St-Jude, vendu à G. Willy Benoit, pour la somme de $175.

Terrain appartenant au Séminaire de Saint-Hyacinthe, situé sur la rue Sicotte, vendu à Victor Courchesne pour la somme de $400.

Terre appartenant à Hermelnie Routier, située à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendue à Bernard Coderre pour la somme de $7,500.

Immeuble appartenant à Albert Labossière, situé sur la 5e rue, Des Cascades, vendu à Pierre Larivière et al pour la somme de $10,000.

Emplacement appartenant à Théodore Borduas, situé au village St-Joseph, vendu à Henry Delisle pour la somme de $3000

Terrain appartenant à Jean-Louis Roy, situé au village de St-Charles, vendu à Richard Désautels pour la somme de $800.

Terrain appartenant à A. J. Archambault, situé au village La Providence, vendu à C.-E. Gilbert pour la somme de $525.

: o :

DEUX NOUVEAUX COMMISSAIRES A LA PRESENTATION

La Présentation, 19, (Spéciale)

MM. Emile Bouvier et Hervé Gagnon ont été élus par acclamation membres de la Commission scolaire de La Présentation. Le premier remplace M. Omer Guertin, et le second, M. Lucien Blanchette. Le président de la Commisison est M. Arthur Gosselin.

Toujours Dignes de Confiance

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.

MIREILLE BALIN ET ROGER DUCHESNE DANS "RAPPEL IMMEDIAT" AU CORONA, DIMANCHE ET LUNDI

Second film au programme, "Tout va très bien Madame la Marquise", avec Marguerite Moreno et Noël-Noël.

Le film "Rappel immédiat", qui prend l'affiche au cinéma Corona, dimanche et lundi, 23 et 24, s'inspire des événements de septembre 1939, qui marqua le début du conflit mondial. Plus exactement, il est basé sur les moments d'angoisse du mois d'août 1939, alors que les diplomates tentèrent une dernière fois de sauver la paix du monde. Le film a été tourné dans la période de fièvre et suit presque d'heure en heure les réactions du public devant la catastrophe qui se prépare. Eric von Stroheim joue le rôle d'un diplomate qui, tout à son oeuvre de paix, en vient à négliger quelque peu sa femme Mireille Balin. Celle-ci, grande vedette de cinéma, se souvenant qu'elle est française, s'émeut de la jeunesse qui va bientôt être fauchée, et un sentiment étrange s'empare d'elle, sentiment qui se concrétise en la personne de Roger Duchesne. On imagine un peu le thème du film. Un homme travaille à la paix du monde et risque son bonheur intime. Comment sortira-t-il de l'impasse? C'est le dénouement qui le dira. Mais on peut-être que les acteurs prénommés, auxquels il faut ajouter le nom de Bernard Lancret, font du film non pas une oeuvre de fiction, mais une tranche de vie.

Au même programme, "Tout va très bien Madame la Marquise", désopilante comédie mettant en vedette Marguerite Moreno, Noël-Noël ainsi que le populaire Ray Ventura et ses collégiens, que tous les radiophiles connaissent. "Tout va très bien Madame la Marquise" est le film de l'incomparable chansonnette qui porte le même titre et que la radio a fait connaitre à travers le monde. L'apparition de Ray Ventura et ses collégiens donne au film un intérêt inimaginable. Les cinéphiles ne manqueront certes pas de revoir les aventures de "Madame la Marquise".

Les dernières actualités françaises filmées complètent le programme.

CHARLES BOYER ET MARGARET SULLIVAN DANS "BACK STREET" AU CORONA, MARDI, MERCREDI ET JEUDI

Au même programme, "Mister Big", avec Donald O'Connor, Gloria Jean et Robert Paige.

L'artiste fort apprécié des cinéphiles, Charles Boyer, revient au cinéma Corona, mardi, mercredi et jeudi, 25, 26 et 27, dans la grande production intitulée "Back Street". Il a comme partenaire la séduisante Margaret Sullivan, qui lui donne intelligemment la réplique. Les deux vedettes sont admirablement secondés de Richard Carlson, Frank McHugh, Tim Hold, Samuel S. Hinds et autres. Le manuscrit de "Back Street" a été retouché, car le film avait été montré il y a quelques années dans plusieurs villes d'Amérique. Le scénario met en présence un homme et une femme dont l'idylle est brisée à cause des circonstances. Vingt-cinq années plus tard, ils se rencontrent de nouveau, mais lui est marié et père de famille. Lorsqu'ils se revoient, cependant, ils constatent que leurs sentiments n'ont pas changé. Il s'ensuit une série de développements captivants. Bover se surpasse, et Margaret Sullivan de même.

Au même programme, "Mister Big", mettant en vedette Donald O'Connor, Gloria Jean et Peggy Ryan dans une excellente comédie musicale qui eut du succès partout où elle fut montrée. "Mister Big" est un film plein d'entrain. Donald O'Connor est ce jeune garçon de 17 ans, qui vola la vedette récemment dans le film "When Johnny Comes Marching Home". Il nous revient dans un rôle beaucoup plus important. La partition musicale comprend "Moonlight and Roses", "We will Meet Again", "The Spirit is in Me", "This must be a Dream" et plusieurs autres succès qui se chanteront bientôt. Outre les artistes ci-haut mentionnés, la distribution comprend Robert Paige, Elyse Knox, Samuel S. Hinds, et Bobby Scheerer, sans oublier le choeur Carter avec Ray Eberie et les "Bobs Cats" d'Eddie Miller.

SAINT-PIE

La semaine dernière avait lieu une assemblée des dames et demoiselles fermières. On discuta du mois d'août et on organise avec l'aide de M. l'aumônier une grande programme de l'exposition qui se tiendra au commencement du de représentation qui sera donnée le soir des courses à St-Pie sur le terrain. même. Les Compagnons de Saint-Laurent viendront à cette occasion.

Les rafraichissements, bonbons, etc., seront vendus en-dessous de l'estrade, les deux jours des courses, par les dames et demoiselles fermières.

Cette semaine M. Adrien Chaput, champion provincial au jeu de dames, a défendu encore son titre en battant son adversaire, M. O. Benoit, de Trois-Rivières.

: o :

M. J.-N. TURCOTTE DECEDE A 90 ANS A SAINT-CYRILLE

St-Cyrille, 20, (Spéciale)

M. J.-N. Turcotte est décédé mardi à Saint-Cyrille de Wendover, à l'âge de 90 ans. Né à Québec, le 21 octobre 1854, le défunt fit ses études à l'école paroissiale de Saint-Roch et à l'Académie commerciale de la Haute-Ville. Etabli à Drummondville en 1880, il fut, pendant plus de quarante ans, la tête dirigeante du commerce local. Il fut élu maire et membre-fondateur de l'Union St-Joseph, des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de commerce. Le défunt épousa en premières noces, Joséphine Pelletier, et en secondes noces, Malvina Pelletier, décédées; en troisième noces, Flore Pratte, laquelle lui survit. Il laisse de plus, quatre fils: Laurent, publicitaire à la "Patrie"; Antonin, M.D.; Léon et Henri; une fille, Antonia. Deux brus, Mme Laurent Turcotte, Emilienne Pigeon) et Mme Antonin Turcotte, (Jeanne Pelletier); un petit-fils, Pierre Turcotte, deux petites-filles, Laurence et Marie Turcotte, et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale L'inhumation se fera à Drummondville.

CONGRES DE LA L.O.C. DIMANCHE A L'ORATOIRE

Le congrès national de la Ligue ouvrière catholique se tiendra dimanche prochain, 23, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Une messe pontificale sera célébrée à 10 heures du matin. Des séances intéressantes auront lieu l'après-midi. Le soir, les Compagnons de Saint-Laurent représenteront une grande pièce. Les membres de la L.O.C. de St-Hyacinthe sont invités au congrès. Les intéressés sont priés de s'adresser à MM. Henri Berger ou Paul-Emile Gendron, au centre de la Ligue, édifice Poirier, rue des Cascades. Il ne reste que quelques billets pour la représentation des Compagnons de Saint-Laurent. Ceux qui en désirent devront en faire la demande au plus tard aujourd'hui, vendredi, aux personnes précitées. Les membres de la Ligue qui se rendront au congrès en automobile et qui pourraient amener des voyageurs, feraient bien de communiquer avec les prénommés.

: o :

CEUX QUI DOIVENT UNE MESSE A M. L'ABBE A NADEAU

M. l'abbé Paul Marc-Aurèle, assistant-chancelier de l'évêché de Saint-Hyacinthe, nous communique ce qui suit:

Monsieur l'abbé Arsène Nadeau, curé de Saint-Valérien, décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était membre de la Société Ecclésiastique — la Caisse — du diocèse de Saint-Hyacinthe. Les membres lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe; tous les associés lui doivent aussi une messe.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant, à 10 heures, à Saint-Valérien, où se fera l'inhumation.

: o :

Annoncez dans Le Clairon

LISEZ LE "CLAIRON"

BING CROSBY ET GLORIA JEAN DANS "IF I HAD MY WAY" AU CORONA, VENDREDI ET SAMEDI

Second film au programme, "Trail of the Vigilantes", avec Franchot Tone, Warren William, Mischa Auer et Peggy Moran.

Le film "If I Had my Way", que le cinéma Corona présente vendredi et samedi, fait voir le populaire chanteur Bing Crosby dans une autre création inoubliable. "If I Had my Way" est le titre d'une chanson qui fut très populaire aux Etats-Unis. Gloria Jean est la délicieuse partenaire de Crosby, et elle est réellement une sensation. Les chansons entendues au cours du film sont: "Meet The Sun Half-Way", "I Have'nt Time To Be a Millionnaire", "Pessimistic Character", "April Played the Fiddle" et "If I Had my Way". La distribution comprend aussi Charles Winniger et El Brandel, qui secondent merveilleusement les vedettes.

Le second film au programme s'intitule "Trail of the Vigilantes", mettant en vedette Franchot Tone, Warren William, Brod. Crawford, Andy Devine, Mischa Auer, Porter Hall et Peggy Moran. "Trail of the Vigilantes" est une histoire fort mouvementée se déroulant dans les vastes plaines de l'ouest, et que les cinéphiles ne manqueront pas d'apprécier.

Un sujet court complète le programme.

Extra samedi, en matinée et soirée. Grand spectacle de vaudeville "Harlem on Parade" mettant en vedette Clip Law et les soeurs Spencer. Ce spectacle promet à l'audience une soirée très variée autant qu'intéressante. Que l'on ne manque pas d'y assister.

Courrier pour nos troupes outremer

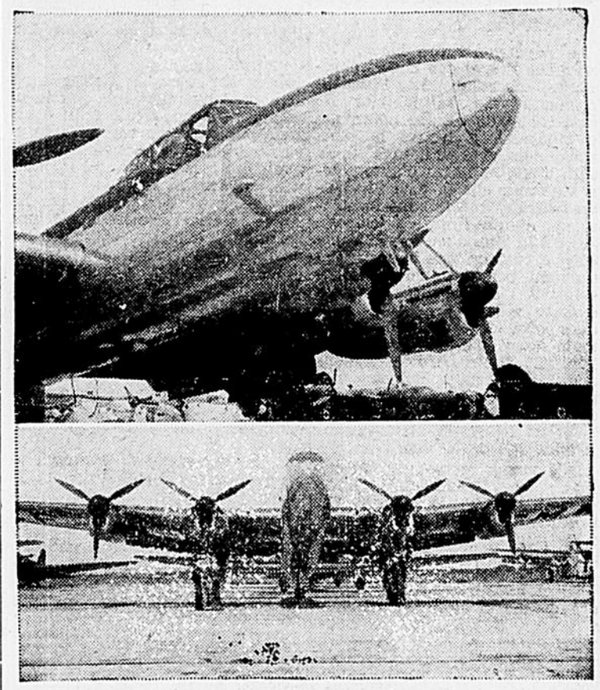

QU'ILS soient en Normandie, en Italie ou à tout autre endroit, nos militaires en service outremer reçoivent promptement le courrier qui leur est destiné, grâce aux gros avions de transport Lancaster, exploités par Air-Canada pour le compte de l'Etat canadien. Ces avions assurent aussi le transport du courrier venant d'outre-atlantique.

En moins d'un an, il a été transporté plus de 50,000,000 de lettres au cours de 95 envolées au-dessus de l'Atlantique. Il y a quatre avions en service et trois envolées aller-retour, entre Montréal et le Royaume-Uni, sont faites chaque semaine. Les envolées sont directes, sans escale, et la distance qui est d'environ 3,100 milles est généralement parcourue en un peu plus de onze heures.

Quelque 8,000 livres de courrier peuvent être transportées dans les soutes des gros avions Lancaster. De l'équipement et des pièces de matériel essentiels à l'effort de guerre sont aussi transportés. Aucun voyageur payant n'est accepté mais de temps à autre, des passagers officiels, en mission urgente, sont transportés.

CAFÉ FRAIS MOULU **A&P**

Buvez-le glacé, il est délicieux!

Un café réellement frais parce qu'il est frais moulu. — Il est moulu devant vos yeux au moment de l'achat.

BOKAR Vigoureux et fortifiant lb. 35c
8 O'CLOCK Doux et savoureux lb. 29c

THÉ A&P GLACÉ
NOIR "Notre Marque" Pqt 4 ozs 17c Pqt ½ lb. 31c
ORANGE PEKOE Pqt ½ lb. 41c

BEURRE SILVERBROOK PREMIERE CATEGORIE lb. 37c
GRAISSE PURE TENDERLEAF MAPLE LEAF lb. 13c
MUFFETS QUAKER 2 pqts 19c
OXYDOL 2 gros pqts 45c Pqt géant 64c
MARMELADE amère Aylmer 24 ozs fluide 32c
MACARONI ET SPAGHETTI CATELLI Pqt 1 lb. 10c

PAIN Vitamine "B" ANN PAGE BLANC BLE ENTIER BLE CRAQUELE 2 pains 24 ozs 15c

FROMAGE nouveau lb. 25c
KAM Bte 32c
SILVETS à l'huile Bte 13c
VIANDE en boite Bte pqts 15c
SOUPES pour enfants Aylmer Bte 7c

Fruits et Légumes Frais A&P

LIMES de Californie Exquis et rafraichissant Carton de 5 25c
PECHES FREESTONE Elberta de Californie lb. 19c
FEVES JAUNES OU VERTES rondes et sans fils lb. 6c
CELERI GROS PIEDS Culture locale Ch. 10c
PATATES NOUVELLES du Québec, Première catégorie 10 lbs 24c
CHOUX VERTS et frais 2 lbs 5c
CANTALOUPS Grosseur Jumbo, 36 ou melons miel Ch. 25c
CONCOMBRES Gros Ch. 6c

MAGASINS A&P
Propriété de The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd.

SAINT-HYACINTHE A PERDU 3-2 ET 12-8, DIMANCHE DERNIER, CONTRE CHAMBLY

L'équipe de base-ball de cette ville perd l'après-midi à Chambly et le soir à Saint-Hyacinthe. — Reese, lanceur perdant de la première, n'accorde que 6 coups sûrs. — Aubuchon et Blanchette brillent au bâton. — Chambly frappe 16 coups sûrs dans la seconde joute.

L'équipe de base-ball Saint-Hyacinthe, de la Ligue Yamaska, a perdu deux parties contre l'équipe Chambly, dimanche dernier. La première eut lieu à Chambly, l'après-midi, et l'équipe maskoutaine baissa pavillon au compte de 3-2. Reese, lanceur perdant, n'accorda que 6 coups sûrs à ses adversaires, cependant que le lanceur gagnant, Thibert, en accordait 7. Lamarre et Desrosiers menèrent l'attaque des vainqueurs, avec chacun deux coups sûrs. Aubuchon et Blanchette, de Saint-Hyacinthe, en frappèrent aussi chacun deux. Ci-après le rapport détaillé de la partie:

SAINT-HYACINTHE

	ab	p	cs	r	a	e
Bréard, a.c.	4	0	1	2	3	1
Aubuchon, 1b	4	0	2	10	0	0
Trudel, rec.	4	0	0	8	0	0
Levandis, c.d.	4	1	1	0	0	0
Blanchette, c.g.	3	0	2	1	0	0
Deschamps, 2b	3	1	0	3	1	1
Flibotte, c.c.	4	0	1	0	0	0
O'Brien, 3b	3	0	0	0	0	0
Reese, lanc.	2	0	0	0	6	0
Totaux	31	2	7	24	10	2

CHAMBLY

	ab	p	cs	r	a	e
Aubertin, 2b	4	0	0	3	3	1
Collette, c.c.	4	0	4	1	0	0
Lamarre, 1b	3	2	2	10	0	0
Bellemare, a.c.	3	1	0	1	1	0
Desrosiers, 3b	4	0	2	2	3	0
Bariteau, c.g.	4	0	1	3	0	0
Dallaire, rec.	4	0	0	7	2	0
Thibert, lanc.	3	0	1	0	2	0
Laventure, c.d.	3	0	0	0	0	0
Totaux	32	3	6	27	11	1

Sommaire par manche

St-Hyacinthe	010 010 000—2 7 2
Chambly	000 200 01x—3 6 1

Points produits par: Flibotte, Bariteau, Thibert, Desrosiers.

2-buts: Desrosiers.

Buts volés: Blanchette, Deschamps, Flibotte.

Coups sacrifiés: Blanchette, Bellemare.

Double-jeux: Desrosiers à Aubertin à Lamarre.

Laissés sur les buts: Saint-Hyacinthe 5; Chambly 7.

Buts sur balles de: Reese 1; Thibert, 2.

Retirés au bâton par: Reese 8; Thibert 7.

Manches lancées par: Reese 8; Thibert 9.

Coups sûrs sur balles de: Reese 6; Thibert 7.

Assistance: 300.

Durée de la partie: 1.20 hre.

Arbitre au marbre: Fournier; arbitre sur les buts: Gélineau.

Lanceur gagnant: Thibert; lanceur perdant: Reese.

* * *

Dans la seconde joute, le soir, à St-Hyacinthe, l'équipe Chambly gagna facilement par 12 à 8. Leblanc et Lamarre lancèrent pour les vainqueurs, accordant 11 coups sûrs. Les gagnants en frappèrent 16 sur les balles de Chabot, Reese et Bréard. Bellemare se distingua au bâton pour Chambly, frappant 4 coups sûrs, dont un deux-buts, en 6 apparitions au bâton. Desmarais en cogna 3 en six essais. Oscar Aubuchon dirigea l'attaque des vaincus, avec 4 coups sûrs, dont un deux-buts, en 5 essais. Ci-après le rapport détaillé de la partie:

CHAMBLY

	ab	p	cs	r	a	e
Aubertin, 2b	6	0	0	4	2	1
Collette, c.c.	5	1	1	2	0	0
Desmarais, 1b	6	3	3	9	0	0
Bellemare, a.c	6	1	4	5	3	1
Desrosiers, 3b	3	2	1	1	1	0
Bariteau, c.g.	5	0	2	2	0	0
Dallaire, rec.	6	1	1	4	2	1
Leblanc, l.-c.d.	5	3	2	0	4	1
Gamache, c.d.	1	0	0	0	0	0
Lamarre, c.d.-l.	4	1	2	0	1	0
Totaux	47	12	16	27	13	4

SAINT-HYACINTHE

	ab	p	cs	r	a	e
Bréard, a.c.-l.	5	1	0	2	3	3
Aubuchon, 1b	5	1	4	10	0	0
Trudel, rec.	5	0	1	2	0	1
Levandis, c.d.	3	2	0	2	0	1
Poirier, c.g.-c.c.	3	1	2	1	1	0
Deschamps 2b ac	5	0	1	8	6	0
Flibotte, c.c.-2b	5	0	0	0	0	0
O'Brien, 3b	3	1	2	1	4	2
Chabot, l .	1	0	0	0	4	2
Reese, l.	1	1	0	0	0	0
Blanchette, c.g.	1	1	1	1	0	0
Totaux	37	8	11	27	19	9

Sommaire par manche

Chambly	210 052 101—12 16 4
St-Hyacinthe	000 001 160— 8 11 9

Points produits par: Bellemare 2, Leblanc 2, Bariteau 2, Desmarais, Lamarre, Aubuchon 2, Trudel 2, Deschamps.

2-buts: Bellemare, Aubuchon.

3-buts: Leblanc.

Buts volés: Levandis 2.

Coup sacrifié: Bariteau.

Double-jeux: Lamarre à Aubertin; Deschamps (seul).

Laissés sur les buts: Chambly 13; Saint-Hyacinthe 7.

Buts sur balles de: Leblanc 3, Lamarre 1, Chabot 0, Reese 3, Bréard 1.

Retirés au bâton par: Leblanc 2, Lamarre 1, Chabot 0, Reese 0, Bréard 1.

Manches lancées par: Leblanc 7, Lamarre 2, Chabot 4 1-3, Reese 2 2-3, Bréard 2.

Mauvais lancer: Reese.

Balles passées: Dallaire 3.

Frappés par lanceur: Poirier et Levandis par Leblanc.

Coups sûrs sur balles de: Leblanc 6, Lamarre 5, Chabot 9, Reese 5, Bréard 2.

Asisstance: 400.

Durée de la partie: 1.55 h.

Arbitre au marbre: Gélineau; arbitre sur les buts: Fournier.

Lanceur gagnant: Leblanc; lanceur perdant: Chabot.

: o :

FORTS CHEVAUX ET HAUTES BOURSES AUX COURSES DE ST-PIE

Les grandes courses de chevaux de Saint-Pie, (Bagot), qui se tiendront cette année les 1er et 2 août, attirent toujours les amateurs de toutes la région, à cause de la renommée des bêtes qui y prennent part. Plusieurs ont déjà commencé à s'entrainer. La piste a été améliorée. L'espace de chaque côté a été élargi, afin d'assurer plus de confort aux jockeys et aux soigneurs de chevaux. La somme de $1,800 sera décernée en bourses cette année. Le programme sera le suivant: mardi, 1er: 2.27, trot et amble, $300; 2.18, trot, $300; 2.16, $300; mercredi, 2: 2.24, trot et amble, $300; 2.19, trot et amble, $300; "free for all", trot et amble, $300. Diverses attractions seront offertes aux spectateurs sur le terrain de l'hippodrome. La fanfare de l'Ecole navale de Signaleurs, de Saint-Hyacinthe, exécutera la partie musicale. M. H.-E. Benoit, propriétaire de l'hippodrome et secrétaire des courses, donnera tous renseignements aux intéressés. S'adresser au no 1,745, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, téléphones 628 ou 52j.

"J'ai dit adieu à la Constipation!"

"... et aussi, aux pilules et aux purgatifs violents. J'ai trouvé que ma constipation était due au manque de "volume" ... et que le ALL-BRAN KELLOGG est une méthode merveilleuse d'en attaquer la cause... et, d'aider à la corriger!"

Si c'est votre cas, cessez de "droguer" avec des purgatifs violents—au soulagement temporaire! Mangez du ALL-BRAN tous les jours, avec du lait ou avec d'autres céréales. Ou, mangez des muffins au ALL-BRAN tous les jours! Buvez beaucoup d'eau. Votre épicier le vend en boîtes de 2 grandeurs commodes. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

AS DU GOLF ET DU TENNIS AU CLUB DE GOLF, DIMANCHE, 30

Une équipe de joueurs de golf professionnels donnera une exhibition à Saint-Hyacinthe le dimanche 30 juillet. A cette occasion, une équipe de joueurs de tennis professionnels viendront probablement donner une exhibition. Le président de la section de tennis du club de Golf, M. Albert Raymond, tente présentement des démarches pour engager le jeune virtuose Henri Rochon, champion de la province de Québec, les soeurs Suzanne et Françoise Lacasse et d'autres as de la raquette.

: o :

SOIREE DE DANSE AU CLUB DE GOLF D'ICI, SAMEDI, 22

Une soirée de danse aura lieu samedi, 22, à 9 heures 30, au club de Golf de Saint-Hyacinthe. L'orchestre de l'Ecole navale de Signaleurs, de cette ville, exécutera la partie musicale. Tous les membres de la section de golf et de la section de tennis sont invités avec leurs amis. Le président de la section de tennis, M. Albert Raymond, téléphone 858m, donnera les renseignements aux intéressés.

: o :

LE REST. DU COIN BAT LA FEUILLE D'ERABLE, PAR 8 A 6

L'équipe de balle molle Restaurant du Coin a défait lundi soir, sur le terrain de l'Ecole Saint-Dominique, l'éque Feuille d'érable, par 8 à 6, vengeant ainsi l'échec subi dernièrement contre la même équipe. Le lanceur Hervé Labossière brilla pour les vainqueurs. Le gérant du Restaurant du Coin a déclaré après la joute qu'il verrait à corriger la mauvaise conduite d'un certain joueur ennemi. L'équipe gagnante comprenait les joueurs suivants: M. Beauregard, Leduc, Gagnon, R. Leduc, Gagnon, Jean, Paris, Charpentier, Lacoste, Labossière et Lavoie. L'équipe perdante se composait de L. Messier, B. Lamontagne, Chagnon, Bousquet, Parenteau, Jodoin, Daigneault, Côté et Charron.

: o :

DEFI DU CLUB LES MARCHANDS A TOUTE EQUIPE

Le club de croquet Les Marchands, de Saint-Hyacinthe, lance un défi à toute équipe, de la ville ou de la région, pour tout enjeu. Le club acceptera même de jouer un tournoi avec 2, 3, 4 ou 5 équipes. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guy Piché, Palais de justice, Saint-Hyacinthe.

ADRIEN CHAPUT BAT BLANCHETTE ET GARDE LE CHAMPIONNAT

Saint-Pie, 19, (Spéciale)

Le champion des joueurs de dames de la province de Québec, Adrien Chaput, de Saint-Pie, a conservé son titre en battant le champion des Trois-Rivières, Antonio Blanchette, dans un tournoi joué dimanche dernier à Saint-Pie. Le champion a gagné les deux premières parties. La deuxième a duré quelque trois heures, et Chaput la termina en maitre. Plus de 300 amateurs assistèrent au tournoi.

M. Adrien Chaput

: o :

DEUX EQUIPES DU CLUB LES MARCHANDS GAGNENT A ST-NAZAIRE

L'équipe Guy Piché-Paul-Emile Houle et l'équipe Rodolphe Ménard-Robert Provost, du club Les Marchands, de Saint-Hyacinthe, ont gagné ex-aequo le tournoi régional de croquet tenu à St-Nazaire dimanche dernier. Les vainqueurs se partagèrent une somme de $26. L'équipe Soucy-Benoit, de la Canadian Celanese, Drummondville, décrocha la deuxième position et le prix de $8. Une autre équipe de Drummondville se classa 4e. Une vingtaine d'équipe participèrent au tournoi.

: o :

EXCURSION A BICYCLETTES A GRANBY LE 30

Une excursion à bicyclette à Granby aura lieu dimanche, 30 juillet. Les garçons intéressés à y participer peuvent s'inscrirent en téléphonant, le soir, au numéro 1303J, où de plus amples renseignements leur seront donnés.

: o :

LE DR H. BRETON

Le Dr Hyacinthe Breton, chirurgien-dentiste de Saint-Hyacinthe, partira incessamment pour un voyage de repos qui durera jusqu'à la mi-septembre. Ses bureaux seront fermés durant cette période, et sa clientèle est priée d'en prendre note.

DEFI DU RESTAURANT DU COIN A TOUTE EQUIPE DE JEUNES

L'équipe de balle molle Restaurant du Coin, de cette ville, lance un défi à toute équipe de jeunes de moins de 16 ans, de la ville ou de la région. Les intéressés pourront s'adresser à Robert Leduc, 232, avenue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe.

: o :

LES BOUFFONS ONT GAGNE ET PERDU CONTRE L'HOTEL OTTAWA

L'équipe de balle molle des Bouffons, de Montréal, a gagné et perdu contre l'équipe de l'Hôtel Ottawa, dimanche dernier, sur le terrain du Quartier Un. Les Bouffons gagnèrent la première joute par 8 à 3, et perdirent la seconde par 2 à 1. Nombre d'amateurs étaient présents. M. J. Morin fut l'heureux gagnant du tirage au sort. Il portait le numéro 13.

: o :

TOURNOI REGIONAL DE CROQUET AU CLUB DE VAUDREUIL SAMEDI

Un grand tournoi régional de croquet aura lieu samedi soir, 29, au club de Vaudreuil, à Saint-Hyacinthe De nombreuses équipes de la région se feront la lutte. Des prix s'élevant à $50 seront décernés aux gagnants. Les joueurs enregistrés auront droit au tirage d'un billet de $5. Tous les amateurs sont invités. Le tournoi debutera à 8 heures.

: o :

MME L. DESROCHES EST DECEDEE JEUDI A L'AGE DE 81 ANS

Mme Louis Desroches, née Rose-Anna Mathieu, est décédée jeudi à son domicile, 1,005 rue Calixa-Lavallée, à l'âge de 81 ans. Outre son époux, la défunte laisse une fille, Mlle Dorila Desroches, de cette ville. Un frère lui survit également, M. Victor Mathieu, Saint-Jude. Les funérailles auront lieu samedi, 22, à 9 heures, au Christ-Roi, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. L'inhumation se fera à St-Jude.

: o :

SOIREE DRAMATIQUE A SAINT-THOMAS LE MERCREDI, 26

Saint-Thomas, 19, (Spéciale)

Une soirée dramatique et musicale aura lieu à Saint-Thomas d'Aquin mercredi, 26, à 8 heures 15. Une troupe de jeunes Tertiaires de Montréal représentera "Le triomphe de la charité". Le prix d'entrée sera de 35 cents.

MME J. BRODEUR, DE SAINT-PIE, EST DECEDEE A 75 ANS

Saint-Pie, 20, D.N.C.

Mme veuve Joseph Brodeur, née Aglaée Bousquet, est décédée dimanche dernier à l'hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 75 ans. La défunte laisse une fille, Mme Louis Morissette, (Marie-Ange), de La Providence; deux beaux-fils, MM. Joseph Brodeur, Montréal; Philippe, Québec; et une belle-fille, Mme veuve Alarie Daigle, (Stella), Saint-Pie. Lui survivent également: 5 frères et deux soeurs: MM. Joseph et Edouard Bousquet, Saint-Pie; Napoléon, Moise, Saint-Dominique; Ludger, Nashua, N.-H.; Mmes Clodomir Chaput, (Régina), Saint-Pie; Lionel Chaput, (Alida), Saint-Hyacinthe; un demi-frère et trois demi-soeurs: M. Edmond Bousquet, Saint-Pie; Mme J. Ménard, (Mary); J. Leboeuf, (Hélène); A. Pépin, (Blanche), Montréal. Les funérailles eurent lieu mercredi à l'église paroissiale de Saint-Pie, sous la direction de la maison René-J. Mongeau, de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé, fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés J.-A. Cordeau et Louis-Philippe Breton, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph Berthiaume, Arthur Brodeur, J.-A. Gosselin, L.-A. Casavant, J. Lussier et J. Frédette.

: o :

EN VACANCES

Les teinturiers et nettoyeurs de Saint-Hyacinthe fermeront leurs établissements durant la semaine du 7 au 14 août. Le public est prié d'en prendre note.

● "*Oui*, j'aime sa saveur excellente—j'aime la grosse bouteille de douze onces plus profitable—*oui*, je promets de toujours avoir une bonne provision de 'Pepsi-Cola' dans notre glacière." Femme bien avisée! . . . et dans le courant de la journée, vous constaterez, vous aussi, qu'un grand verre de "Pepsi-Cola" revivifie, fait oublier la fatigue, renouvelle l'énergie rapidement et agréablement.

DÉGUSTEZ PEPSI-COLA MARQUE ENREGISTRÉE GLACÉ

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX QUI SOIT EMBOUTEILLÉ

"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

EMBOUTEILLÉ PAR

M. L. LARIVÉE, ST-HYACINTHE, QUÉBEC.

Avec autorisation spéciale

A l'affiche du CORONA ● Salle Climatisée

VENDREDI - SAMEDI FRIDAY - SATURDAY JULY 21 - 22

Second Film au Programme — 2nd Feature on the Program

EXTRA Samedi - VAUDEVILLE - Saturday EXTRA

HARLEM ON PARADE mettant en vedette CRIP LAW ET AND The SPENCER SISTERS

Dimanche - Lundi, 23 - 24 JUILLET

CONTINUEL DIMANCHE

— Au même programme —

Les Dernières Actualités Françaises Filmées

MARDI - MERCREDI - JEUDI Tuesday - Wednesday - Thursday JULY 25 - 26 - 27 JUILLET

Attraction additionnelle

"SWING THAT BAND"

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'abbé Frs-X. Côté

Température du 13 juillet au 20 juillet 1944

Date	Baromètre à 8 h. a. m.	Température à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
13	30.00	65	77	63	0.44	
14	30.32	64	79	52		
15	30.16	66	82	54		
16	29.92	71	81	64		
17	30.08	59	72	47		
18	30.12	58	75	46		
19	30.24	62	83	46	0.09	

Précipitation: Pluie: 0.53.

REMARQUES:

Moyenne Maxima: 79.85.
Moyenne minima: 53.14.

Tél. 775 Soir 918

J. E. ST-ONGE

Entrep.-Electricien

248 Cascades

Saint-Hyacinthe, P. Q.

Exigez toujours le matelas à ressorts

"Le Maskoutain"

fabriqué par

A. ROBERT

515-555, 10e Ave., St-Michel
Tél. 523 St-Hyacinthe

ATTENTION: GARANTIE, 5 ANS

L'achat de ce matelas vous procurera toujours le confort désiré.

Les Seuls Distributeurs à St-Hyacinthe:

C. Sicotte, Meublier
A. Robert, Manufacturier

REPARATION

DE RADIOS de toutes Marques

A. LETOURNEAU

Technicien diplômé du C. S. O. E.

Aussi clavigraphes loués, vendus et réparés

1345 DES CASCADES
TEL. 1070
ST-HYACINTHE

RECUPEREZ

METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON.
Téléphonez à la Campagne nationale de Récupération:

TEL. 576

M. Victor HEBERT

AVIS

Votre POELE et FOURNAISE, sont-ils défectueux ? Si oui, téléphonez au MAGASIN BELANGER pour y faire votre réparation. Nous pouvons vous procurer les pièces de rechange pour toutes les marques de poêles.

Adressez-vous au

MAGASIN BELANGER

Dans l'édifice de MM. H. Messier & Fils,

957 Rue des Cascades, St-Hyacinthe, Tél. 1421J

E. CHAUSSE

MONUMENTS

1955, 12ième rue (Sicotte)

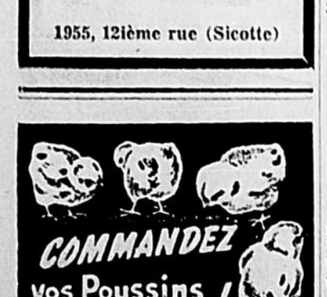

BRAY HATCHERY
30 rue Dufferin, Sherbrooke
(Poulets exposés)

J. Ed. Morin, St-Liboire;
ou Oscar Joyal, St-Barnabé-Sud

Hommes 30,40,50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B1, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 25c. seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant remboursa les prix. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

A VENDRE

A VENDRE. — Maison de campagne meublée, pouvant être habitée l'hiver comme l'été, située à 3 milles de la ville. S'adresser à Perreault & Fils, 1100, rue Désaulniers, Ville. jno-26m

A VENDRE. — Maison en stucco blanc située rue Saint-Pierre, La Providence, appartenant à M. Henri-Louis Godbout. Pour toute information, Tél. 89. jno-26m

A VENDRE OU A ECHANGER — Pour propriété privée: restaurant avec pool room, 2 allées de quilles, avec la propriété. Cause de maladie. S'adresser à boite postale 208, Acton-Vale. 30jn-7-14-21jl

A VENDRE. — Propriété sise au coin des rues Duclos et St-Louis. Pour informations écrire à A. Phaneuf, 1223, St-Christophe, Montréal. 14-21-28j

A VENDRE. — Machine à laver marque "ABC", usagée, en bonnes conditions, à vendre à bon marché. S'adresser à 1890 Morisson, Ville. 21jl

A VENDRE. — 2 lits jumeaux, en acier. S'adresser à 1620 Duvernay. 21jl

A VENDRE ou à échanger un yatch avec engin marin à échanger contre une auto ou une bicyclette. S'adresser à 207 de Vaudreuil. 21jl

A VENDRE. — Machine à laver Northern Electric comme neuve à vendre. S'adresser au "Clairon".

A LOUER

A LOUER. — Grand bureau situé au no 575 rue St-Denis, autrefois occupé par Me Philippe Pothier. Occupation immédiate si désiré. Pour tous renseignements s'adresser à Me Philippe Pothier. jno-9jn

DIVERS

ON DEMANDE à acheter une auto, sedan, 5 passagers, petit modèle, économique, 1930 à 1934. S'adresser à M. Paul Beaudry, sur l'Yamaska, Chalet, RR. No 2. 21jl

PERDUE. — Une chienne répondant au nom de Beauty — blanche et drabe, portant attelage, pesant 5 à 6 livres. Veuillez avoir l'obligeance de la retourner à son propriétaire, M. Victor St-Jean, 1585 St-Antoine, Ville, Tél. 611. 21jl

ENCAN. — Grand encan vendredi soir le 21 juillet à 7 hres à 1007 Calixa-Lavallée coin St-Michel comprenant set de salon, salle à diner, de chambre, de cuisine, accessoires, électriques, vaisselle, outils de forge et de menuisier. 21jl

DESIRE LOUER. — Couple sans enfant désire un petit logement ou 2 ou 3 chambres dans maison privée. S'adresser au "Clairon". 21jl

TROUVEE. — Une montre de dame a été trouvée. Prière de la réclamer à 1207 rue StPaul, Ville. 21jl

ACHETERIONS. — Automobiles, toutes marques. Paierions bon prix. Sadresser, de préférence après 6 heures du soir, ou le samedi toute la journée, à MM. Anthime et Jules Desmarais, 139 rue Centrale, Village St-Joseph, St-Hyacinthe, Tél. 313-w. jno-23jn

A VENDRE

Très bon marché

Grande porte pouvant servir pour garage, hangar ou grange. Dimensions 13.8 pds large, 11 pds haut, complète avec roulettes et track.

2 grands chassis pouvant servir pour poulailler. Grandeur 10 pds par 7'6 pds.

4 bons chassis français. Grandeur 37 x 68 pcs.

2 bons chassis français. Grandeur 32 x 62 pcs.

Le tout en très bonne condition. S'adresser à J. JETTE, Marchand de Meubles, 1605 St-Antoine, St-Hyacinthe. 21jl

IMMEUBLE

A vendre toutes sortes de propriétés telles que maisons ici en ville et magasin général de campagne, aussi deux hôtels et plusieurs terres de toutes grandeurs avec ou sans roulant, le tout à les conditions très avantageuses. Ne cherchez pas vous-mêmes, confiez-vous à nous, nous sommes prêts à vous donner pleine et entière satisfaction. — Pour vendre ou acheter, voyez F. Gélinas ou A. Dubé, 190 rue St-François. Tél. 1173-W ou 813 Café Canadien. 14-21jl

ON DEMANDE. — Fille ou femme d'âge mûr, pour prendre soin de deux enfants, chez un veuf. Pas de lavage, trois appartements. S'adresser à 990 Laframboise, ville. 14-21-28jl—4a

SOIREE RECREATIVE SAMEDI, 22 JUILLET, A SAINT-THOMAS

St-Thomas, 19, (Spéciale)

Une grande soirée récréative aura lieu à Saint-Thomas d'Aquin, samedi soir, 22 juillet. Il y aura vingt magnifiques prix, des prix spéciaux et de présence et tirage d'un montant de $5. Cette soirée, dont le prix d'admission est de 25 cents est organisée par les dames de Sainte-Anne et comprend un beau programme de chansons canadiennes.

:o:

DE L'ETAT DES CULTURES DANS NOTRE REGION

La Section agricole du Bureau des Statistiques de la province de Québec vient de publier le quatrième d'une série de sept rapports télégraphiques traitant de l'état des cultures et des fléaux agricoles. Nous publions ci-après ce qui concerne Saint-Hyacinthe et la région:

Région agronomique No 9. — Bagot, Chambly, St-Hyacinthe, Verchères.

Les foins sont très avancés et même terminés dans une proportion de 25 pour cent. Les pluies de la semaine dernière ont fait grand bien à toutes les cultures. Le grain est très beau; les pâturages sont encore bons et la production laitière excellente. Malgré les dommages causés par le vent et la grêle en quelques paroisses les cultures maraichères sont en très bonne condition. La betterave à suvre va bien, l'éclaicissage est fini et la pousse est très bonne.

Région agronomique No 10. — Brome, Rouville, Shefford.

La fenaison est à moitié terminée et la récolte de foin est assez bonne. Les céréales ont belle apparence et commencent à épier. Les sarclages ayant été retardés par la pluie, les cultures sarclées ont grand besoin de nettoyage. La betterave à sucre manque de main-d'oeuvre et plusieurs champs ont été détruits par les tempêtes récentes. Les pâturages sont très bons et l'état du bétail excellent.

:o:

L'EXPOSITION PROMET D'ETRE INTERESSANTE

(Suite de la page 1)

seront avec les meilleurs de la race porcine.

Tous les soirs, au son d'une musique entra-nante, des parades d'animaux défileront au stade. Les organisateurs ne négligeront rien pour rendre, par la présentation et l'élégance, ce spectacle des plus attrayants.

La Société d'agriculture n'a rien épargné, cette année, pour donner à son exposition encore plus d'ampleur et une plus grande portée éducative. Des travaux sont en cours sur le terrain: construction d'étable assainissement, peinture, piste de course, etc.

Quant à la partie récréative, tout a été prévue. La somme de $3,350.00 sera donnée en prix aux courses de chevaux. Les entrées sont nombreuses. Il y aura place pour asseoir tous les amateurs, puisque la Société d'agriculture rapprochera les estrades latérales de la grande estrade.

La Cie Wallace Brothers, de Toronto, a contracté pour toute la durée de l'exposition. Jamais spectacle aussi complet n'a été amené à Saint-Hyacinthe. Tout le terrain en face du stade sera envahi d'amusements de toutes sortes: avions, grande roue, etc., 6 spectacles sous tente, 25 concessions, etc. Un programme de vaudeville sera également présenté tous les après-midis devant la grande estrade. Au stade un autre spectacle sera offert par une des plus grosses organisations de Vaudeville du continent. Chaque soir, le spectacle comprendra 20 numéros de vaudeville, l'orchestre de Stan Simon et un artiste de la radio.

:o:

NAISSANCE

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Joseph-Albert-Luc, fils de M. Albert Gagnon, représentant de la compagnie Christie Brown, et de madame Gagnon, née Berthe Stebenne, du village La Providence. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Gagnon, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Omer Benoit, cousine de l'enfant. Le nouveau né a été baptisé le 13 juin par le R.P. Alphonse Pelchat, S.J., professeur de rhétorique au Collège Jean de Brébeuf.

Nos félicitations.

:o:

Il ne reste plus que 250 animaux à longues cornes aux Etats-Unis.

ETAT-CIVIL

CHRIST-ROI

Naissance. — 12 juil.: Marie, Francine, Nicole, fille de Alphonse Grégoire et de Fleurette Chagnon. Parr. et marr.: Clément Grégoire et Jeannine Grégoire.

Mariage. — 10 juil.: Entre Jules André Cardin fils de Roch Cardin et de feu Angéline Smith, et Thérèse Bachand fille de Victor Bachand et de Alida Frigault.

CATHEDRALE

Naissances. — 9 juil.: Joseph Emile, Maurice, Richard, Bernard, fils de Emile DeGuise et de Yvonne Mandeville. Parr. et marr.: Maurice DeGuise et Lucille DeGuise. — 9 juil.: Marie Monique, Françoise, fille de Marcel Plouffe et de Simonne Vincent. Parr. et marr.: Osa Plouffe et Rose Beaudry. — 10 juil.: Marie, Jeannine, fille de Conrad Bruneau et de Marie-Ange Corbeau. Parr. et marr.: Alma Corbeau et Adelina Cordeau.

Mariage. — 8 juil.: Entre Achille Leclerc fils de Hormisdas Leclerc et de feu Délima Lauzon et Lucienne Houle fille de feu Joseph Houle et de Diana Bergeron.

Décès. — 8 juil.: Jean-Bte L'Heureux, 76 ans. — 10 juil. Laurence Morin, fille de Adelard Morin et de Louise-Emma Tétreault, 23 ans.

:o:

LE R. F. MARIE VICTORIN TUE DANS UN ACCIDENT SUR LA ROUTE DE STE-ROSALIE

(Suite de la page 1)

dant plusieurs années à Longueuil. Tout en poussant ses études générales, le Frère Marie-Victorin cultiva spécialement la botanique dont il devint bientôt un maître incontesté au Canada. Lors de l'ouverture de la faculté des sciences de l'université de Montréal, en 1920, il fut nommé titulaire de la chaire de botanique. Après soutenance d'une thèse, en 1922, il avait obtenu le titre de docteur ès-sciences. En 1923, il fut admis dans la Société royale du Canada.

En 1932, la Société botanique de France lui avait attribué le prix Gandoger et en 1935 l'Académie des sciences de Paris lui accorda le prix de Coincy pour l'ensemble de ses travaux floristiques. La même année, il avait reçu une décoration de Sa Majesté le roi d'Angleterre, en commémoration du jubilé d'argent royal. En 1936, la société Provancher d'histoire naturelle lui a décerné une médaille d'or pour la publication de la "Flore Laurentienne".

Le Frère Marie-Victorin a fait de nombreux voyages de représentation. Il est allé en Afrique-Sud, en Angleterre, en Allemagne et en d'autres pays. Depuis quelques années, il allait passer une partie de l'hiver à Cuba. Ses voyages se sont toujours accompagnés de recherches et ont servi à documenter l'Institut et le Jardin botanique.

L'éminent religieux faisait aussi partie de nombreuses sociétés savantes du Canada et de l'étranger. Aussi jouissait-il dans les milieux universitaires et scientifiques du monde entier d'une réputation de savant qui faisait grand honneur au Canada, en particulier au Canada français.

L'oeuvre du Frère Marie-Victorin est considérable: environ 300 travaux. Sur ce nombre il y en a cent de science pure ou appliquée, surtout de botanique; les autres embrassent divers sujets: littérature, éducation, vulgarisation scientifique, histoire. Ils vont de 1903 à la veille de sa mort. Depuis 1939, il s'adonnait particulièrement à la publication de son étude de la flore tropicale: Antilles, Amérique centrale, Mexique. Son grand ouvrage sur ce sujet—a-t-il eu le temps de l'achever? — porte le titre général "Itinéraires botaniques dans l'île de Cuba". Deux volumes ont déjà paru; il travaillait à la préparation du troisième.

L'une des grandes oeuvres auxquelles le nom du Frère Marie-Victorin restera attaché sera celle du Jardin botanique de Montréal. Pendant plusieurs années, il a réclamé la construction de ce Jardin. En 1937, il avait la satisfaction de voir son projet adopté et mis à exécution.

Dans les pavillons de ce Jardin où se trouve aussi l'Institut de botanique de l'université de Montréal, tout un personnel formé par le distingué fondateur poursuivra l'oeuvre commencée et continuera de travailler dans son esprit et dans le culte de son souvenir.

Le Frère Marie-Victorin a donné de l'éclat à la science canadienne-française et il disparaît au milieu des regrets de tous. Il est mort à l'oeuvre, au retour d'une excursion de botanique, en compagnie de disciples. C'était le vrai maître.

M. Marcel Raymond, l'un des assistants du R. F. Marie-Victorin à l'Université, est aussi un écrivain. Il a publié deux ou trois ouvrages sur le théâtre, dont "Henri Gheon", biographie du célèbre dramaturge français, décédé dernièrement, et "Le jeu retrouvé", étude sur Jacques Copeau et son influence sur le théâtre moderne.

Le corps du R. F. Marie-Victorin fut transporté au Mont-Saint-Louis, Montréal, où les funérailles eurent lieu mercredi matin.

:o:

SOUSCRIPTION DU CAMP DE SANTE

(Suite de la page 1)

venir meilleure. C'est le but de la Ligue anti-tuberculeuse.

Quand les enfants auront mis en pratique les leçons d'hygiène qui leur sont données et qu'elles auront fait passer dans leur vie journalière les habitudes de propreté et de saine alimentation apprises au Camp, il y a à parier qu'elles sauront résister victorieusement aux menaces de la tuberculose. Pour les avoir ainsi préservées, la Ligue anti-tuberculeuse aura rempli sa mission.

Les moyens à la disposition de la Ligue sont encore bien modestes. C'est pour lui permettre d'intensifier son oeuvre et d'élargir le cadre de ses activités qu'elle a acquis la propriété de Contrecoeur et qu'elle veut agrandir l'établissement. En fournissant à un plus grand nombre d'enfants les moyens de se prémunir contre les atteintes du mal, elle augmentera ses services à la société.

Lundi prochain, 24 juillet, commencera la campagne de souscription en faveur de l'oeuvre du Camp de Santé. Il faut, à tout prix, que la population de Saint-Hyacinthe appuie cette entreprise, qui doit réussir. D'autres villes ont leur camp de santé et le font vivre convenablement. Saint-Hyacinthe doit aussi avoir le sien, et avec d'autant plus de raison que c'est la ville de la province où la tuberculose fait le plus de ravage.

Qu'on donne généreusement au Camp de Santé, c'est le moyen de combattre avec succès les atteintes de la tuberculose.

:o:

LE NOUVEAU CONSEIL S'EST SIEGE LUNDI

(Suite de la page 1)

prêté leur serment d'office: Son Honneur le maire Sylvestre, et les échevins Bergeron, Cadorette St-Pierre, Lussier et Beauregard.

L'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est unanimement résolu, que M. l'échevin Louis Bergeron, soit nommé maire-suppléant de la cité pour le prochain terme.

Estimateurs

Le choix des estimateurs municipaux pour la préparation du prochain rôle d'évaluation, est reporté à une séance ultérieure.

Recenseur

L'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que M. Henri Brousseau soit nommé recenseur, en chef, le conseil devant, à temps opportun, lui désigner des collègues pour faire son travail du recensement municipal annuel.

Le conseil approuve à l'unanimité les minutes des séances des cinq, douze, dix-neuf et vingt-six juin dernier, telles qu'elles ont été rédigées par le greffier.

Les documents suivants sont produits et mis aux archives:

Le rapport des départements de la police et des incendies pour le mois de juin dernier;

Une lettre de l'Ave Maria remerciant le conseil pour remise d'un octroi;

Un rapport sur le budget des départements municipal et de l'aqueduc au 30 juin dernier;

Le rapport des condamnations et des amendes imposées par la Cour du Recorder durant le mois de juin dernier;

Une lettre de remerciements de l'Association Anti-tuberculeuse pour remise d'une allocation au bénéfice du Camp de Santé;

Des lettres de Me T.-A. Fontaine, M.P., au sujet de la résolution adoptée par le conseil concernant la disposition du matériel de guerre à la fin des hostilités;

Une lettre de M. A. Ellison au sujet d'un local pour établissement d'une industrie de bois, après la guerre;

Une lettre de la Cie de Transport Provincial au sujet d'une demande d'un permis pour ligne d'autobus;

Des avis de la Régie des Services Publics concernant des demandes de permis d'exploitation de lignes d'autobus.

L'échevin St-Pierre propose, appuyé par l'échevin Lassonde, et il est résolu, que le greffier soit autorisé à faire au rôle d'évaluation en vigueur, les corrections nécessitées par les mutations de propriétés constatées au Bureau d'Enregistrement.

Des rapports du Chef Malo au sujet d'aide fournie à St-Joseph et La Providence lors d'incendies survenus dernièrement dans ces municipalités sont laissés sur la table.

L'échevin Auger propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu que le Chef Malo soit autorisé à assister à la convention de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, qui se tiendra à Granby du 24 au 28 juillet courant.

A la suite d'une requête de la Société d'Agriculture, l'échevin Auger propose, appuyé par l'échevin Cadorette, et il est résolu que la cité permette à la requérante de déplacer les estrades du champ de balle et de les installer de chaque côté de l'estrade centrale, ainsi que de louer les stalles du stade durant l'exposition pour y installer des exhibits seulement et non des restaurants de quelque nature qu'ils soient. Le prix de la location ne devra pas être moindre de $25.00, et sera partagé par moitié entre la Société d'Agriculture et la cité.

Des requêtes pour ouvertures des rues Lafontaine et Sicotte, ainsi que pour trottoirs sur les rues Bachand, Després, Lafontaine et Dessaulles sont référées à l'ingénieur pour estimés et rapports.

Une demande de la compagnie J.M.S. Enrg., de la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, pour protection contre l'incendie est laissée sur la table.

Une requête de MM. Jérémie et Esdras Brouillette pour rétrocession de terrains donnés pour ouverture de rues sur le site actuel du Camp Naval, est laissée sur la table.

Il est unanimement décidé de ne pas amender le règlement concernant les panneaux-réclames tel que demandé par M. H. Foisy.

Le conseil refuse à l'unanimité d'amender son règlement de la Construction afin de permettre l'ouverture de places d'affaires sur la rue Morison.

Pour faire suite à une requête de la Ligue des Anciens Retraitants, l'échevin Auger donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendant le Règlement No 39 concernant les vagabonds, la paix et les bonnes moeurs.

Une lettre de Me Ph. Pothier, au sujet de réclamation de Chalifoux & Fils pour dommages résultant de la construction du tunnel de la rue Ste-Anne, est laissée sur la table.

Une réclamation de Mlle Dorile Dansereau pour dommages résultant d'un bris de conduite d'eau, est laissée sur la table.

L'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Auger, et il est unanimement résolu que conformément à des soumissions produites à la séance du 26 juin dernier, la cité accepte celle du plus bas soumissionnaire, la Supertest Petroleum Corporation Ltd., qui s'engage à fournir au prix de 9 cents ½ le gallon, toute l'huile carburante requise pour le fonctionnement des engins "Diesel" du département de l'électricité, durant les douze mois qui suivront le 1er août prochain, et que le maire et le greffier soient autorisés à signer, au nom de la cité, tous contrats et documents requis pour donner effet à la présente résolution.

Attendu que par acte reçu le 4 novembre 1940 devant Me Henri Morin, notaire, la cité vendait à M. Ls Héroux certains terrains situés rue St-Louis dont plus ample description est donnée au dit acte;

Attendu que le solde de cette vente, faite payable au moyen de versements annuels, devient exigible cette année;

Attendu que l'acquéreur a fait tous ses versements annuels tant en capital qu'en intérêt, et qu'il entend exécuter son dernier versement contre bonne et valide quittance,

Il est proposé par l'échevin St-Pierre, appuyé par l'échevin Lassonde et résolu à l'unanimité:

Que la cité, contre remise du solde de cette vente et des intérêts à date, donne quittance générale et finale à M. Ls Héroux des obligations qu'il a contractées par l'acte de vente plus haut cité, et que le maire et le greffier soient autorisés à signer, au nom de la cité tous actes ou autres documents requis pour donner effet à la présente résolution.

L'échevin St-Pierre propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu, que M. Ls Sicotte, trésorier de la cité, soit autorisé à signer au nom de cette dernière, la formule de procuration requise pour l'encaissement de neuf mille ($9,000.00) dollars d'obligations de la cité de Montréal, échues depuis 1941, et enregistrées au nom de la cité de Saint-Hyacinthe.

L'échevin St-Pierre propose, appuyé par l'échevin Lussier, et il est résolu, que M. Ls Sicotte, trésorier de la cité, soit autorisé à signer au nom de cette dernière, la formule de procuration requise pour l'encaissement de cinq mille ($5,000.00) dollars d'obligations émises par l'Ecole Polytechnique de Montréal, enregistrées au nom de la ville de Saint-Hyacinthe et devenues échues le 1er juillet courant.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Auger, et il est résolu à l'unanimité, que ce conseil accepte le prix soumis par la National Paving and Construction Co. Ltd., pour le posage d'une couche d'asphalte sur la rue Ste-Anne, de Morison à Laframboise, aux prix et conditions mentionnés dans la lettre de cette compagnie datée du 1er juillet courant, c'est-à-dire: $6.00 la tonne d'asphalte posée, et $3.90 la tonne d'asphalte qui sera livrée non posée pour approches des trottoirs et montées d'accès aux propriétés riveraines.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance du cinq juin dernier, l'échevin Auger, appuyé par l'échevin Lassonde, propose, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No 608. — Règlement concernant la distribution d'annonces, prospectus et circulaires en la Cité.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance du cinq juin dernier, l'échevin Gendron, appuyé par l'échevin Lassonde, propose, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No 609 — Règlement amendant le règlement de la Construction, No 575, concernant la ligne de construction de la 22ème avenue, Sylva Clapin.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu qu'une somme de deux cents ($200.00) dollars soit votée pour payer le coût d'une expertise des bassins de sedimentation de l'aqueduc.

Production est faite d'un rapport des ingénieurs Lalonde et Valois concernant l'examen qu'ils ont fait des bassins de sédimentation de l'aqueduc et des suggestions qu'ils croient devoir faire pour la réparation ou réfection de ces bassins. L'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Cadorette, et il est unanimement résolu que les ingénieurs Lalonde et Valois soient chargés de préparer, dans le plus court délai possible, des plans pour la réparation de ces bassins, le tout aux conditions et prix mentionnés dans leur lettre du 3 juin courant adressée à l'ingénieur de la cité, M. Ls Crépeau.

Le conseil prend connaissance d'une lettre de M. H. G. Hunter, ingénieur-conseil, acceptant de faire la revision des plans préparés pour l'agrandissement de l'aqueduc. L'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est unanimement résolu, que M. Hunter soit chargé de coordonner les divers plans préparés pour cet agrandissement, le tout aux conditions et rémunération mentionnées dans sa lettre du 12 juillet courant adressée à l'ingénieur de la cité, M. Ls Crépeau.

L'échevin Lassonde donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement abrogeant le Règlement No. 606.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est unanimement résolu, que la Commission échevinale chargée d'étudier les soumissions reçues et octroyer les sous-contrats, qui sont soumis par la Compagnie Dansereau Limitée, concernant l'agrandissement de l'aqueduc et la construction de l'égout collecteur, soit, à compter de ce jour, composée de MM. les échevins Raoul Lassonde, René St-Pierre et de l'ingénieur de la cité, M. Louis Crépeau.

L'échevin St-Pierre propose, appuyé par l'échevin Lassonde, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée après certaine correction par le comité des finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

AVIS

LES BIJOUTERIES

Laurent Godbout - Hervé Lépine

SERONT FERMÉES

du lundi, 31 juillet au jeudi 3 août,

pour les vacances des employés.

CHARS A VENDRE

MERCURY COACH 1941 - radio, chaufferette, très propre.
MERCURY SEDAN 1941 - chaufferette sous le siège, peinture neuve.
DE SOTO SEDAN 1937 - chaufferette, over drive.
FORD SEDAN 1936 - chaufferette.
FORD COUPE CONVERTIBLE 1939 - chaufferette.

Tous à vendre pour le PRIX DE LISTE.

Station Service Mondor Enrg.

1455 Ave. Mondor, Saint-Hyacinthe.

Tél. jour 25 Tél. soir 1035-W 1206-W

Jeunes Filles Demandées

dans une buanderie locale pour travailler sur presses, classification du linge, ou repassage à la machine. Très bon salaire plus un boni, une semaine de vacances payées, uniforme fourni.

S'adresser au Bureau Sélectif, Edifice du Bureau de Poste Saint-Hyacinthe

La Cordonnerie Gervais Blier

soucieuse de plaire à sa clientèle

ne sera pas fermée

la semaine du

30 juillet au 6 août.

CONFIEZ-LUI TOUTES REPARATIONS

Spécialité : CIRAGE

5 chaises et les meilleurs cireurs de la ville à votre service.

GERVAIS BLIER
CORDONNIER

480, ave. Mondor Saint-Hyacinthe

POINTE-VALAINE HÔTEL

ST-HILAIRE

TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS,

DANSE

avec Orchestre de la Marine de St-Hyacinthe.

Danse en plein air, tous les soirs.

SANS CHARGE DE COUVERT

FAITES VOS RESERVATIONS

SOUS L'ABAT-JOUR

LES CONSEILS HEBDOMADAIRES DE FLORE CHAPUT

Chère Louisette,

Vous me demandez mon opinion exacte en fait de cosmétiques. Il me faudrait un espace beaucoup plus vaste que le petit coin qui m'est alloué pour vous exprimer en détail ma conception exacte à ce sujet. Quelques définitions pourront tout de même vous donner une orientation assez juste.

Personne, à mon avis, ne peut contester à une femme du monde le droit de faire valoir — dans la mesure des convenances — ses qualités physiques. Je dirais même que *toute femme vivant* en société a presque le devoir de se montrer sous son jour le plus favorable, par considération pour son mari, ses enfants, ses compagnes de travail En d'autres termes, une femme doit se conserver aussi attrayante que possible pour les siens. Or, dans ce but, le maintien d'un teint frais, par des traitements sensés et raisonnables, est sans contredit, essentiel.

Malheureusement, beaucoup de femmes s'imaginent que traiter leur peau, c'est employer un vernis quelconque, blanc, rose ou rouge dont une réclame savante accentue hautement les avantages supposés indiscutables; publicité, au reste, toujours accompagnée d'une vignette représentant une beauté parfaite, mais réalisable seulement à la peinture ou au crayon. Vous avez des boutons? Votre compagne a des points noirs? Votre voisine a une peau irritée et flétrie par les rides? Allons-y toujours pour le même élixir miraculeux, à base de produits indéfinis et indéfinissables; formules à noms ronflants. Ronflants en proportion de leur prix. Pourquoi pas? Puisqu'on donne la garantie de guérir de tous maux. Ajoutons qu'un grand nombre de personnes — admirables dans leur naïveté — ont d'autant plus confiance en ces panacées magiques et internationales qu'elles sont présentées sous des noms étrangers; noms que plusieurs de nos bonnes canadiennes ne parviennent pas à déchiffrer et encore moins à prononcer. Figurez-vous alors ce qu'elles peuvent bien comprendre aux compositions de tels produits.

Hélas! On connaît les résultats. Il suffit d'une observation objective de quelques minutes, à la sortie de la messe de dix heures, par exemple. Que de teints délabrés! Que de peaux irréparablement massacrées. Que de visages peints d'une façon absolument ridicule! Que de cheveux tristement frisotés et brûlés!

Mon opinion la plus franche, chère amie, la voici en deux phrases. Quel que soit l'âge d'une femme, (20 ou 60 ans) un nettoyage profond de l'épiderme — tous les soirs — est d'extrême rigueur. Et ce nettoyage doit être fait, pour les peaux sèches, au moyen d'une huile à démaquiller ou d'une mousse au Citron, dans le cas d'une peau grasse. Disons l'Huile des Orientales ou la Mousse au Citron dont je vous ai déjà parlé. Nos grand'mamans n'employaient que du savon? Oui, mais la vie n'était pas la même. Il y avait alors moins de moteurs, de fourneaux, de tuyaux et cheminées exhalant des nuées de poussières graisseuses qui se logent dans les pores et s'y incrustent. Croyez-en mon expérience; il n'y a pa d'autre moyen d'avoir une peau nette et en santé, une peau exempte de points noirs, de boutons et d'irritation.

Après ce nettoyage, selon l'âge de la personne, il est également indispensable, si l'on veut prévenir la flétrissure et les rides, d'appliquer une bonne crême nourrissante et Anti-Rides que l'on garde la nuit. Cette crème est le tonique de la peau comme les vitamines sont le stimulant de l'organisme. Ne cherchez pas midi à quatorze heures, complications et dépenses inutiles.

J'ai déjà empiété au delà de l'espace auquel j'ai droit. A la semaine prochaine pour les traitements de jour.

Si vous désirez une réponse personnelle, écrivez à madame Flore Chaput, 5600, avenue Decelles, Montréal. Nous ne répondons toutefois qu'aux personnes qui incluent une enveloppe adressée et affranchie pour le retour, sans quoi vous ne recevrez pas de réponse.

Tous les produits de l'Institut de Beauté "France" sont en vente au Magasin Moderne, 67, rue St-François, Place du Marché (Prop. C.-O. Lassier) seul dépositaire à Saint-Hyacinthe. Une vendeuse spéciale vous donnera gratuitement tous les renseignements que vous désirez obtenir à ce sujet.

———— : o : ————

LE DR J.-E.-A. COLLETTE

Le Dr J.-E.-A. Collette, médecin de cette ville, sera absent de ses bureaux du 25 juillet au 8 août. Sa clientèle est priée d'en prendre note.

ECHOS MONDAINS

Récent mariage:

Samedi, 15 juillet, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Paul-Hus benissait le mariage de Mlle Victoire Riendeau, fille de M. et Mme Ovila Riendeau, de Saint-Hyacinthe, à M. Fernand Auger, fils de M. et Mme Adrien-L. Auger, également de Saint-Hyacinthe. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au club Nautique, à La Providence. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage dans les Laurentides. A leur retour ils habiteront Saint-Hyacinthe. Les invités à ce mariage étaient: M. et Mme Adrien-L. Auger, M. et Mme Raoul Blancahrd, leur fille, Gilberte, leur fils, Henri, d'Acton-Vale; M. et Mme Paul Blanchard, Berthierville; M. et Mme J.-A. Bélanger, leur fille, Réjeanne; Mlle Jacqueline Ledoux, M. et Mme Ed. Richard, M. et Mme Lucien Beauregard, M. et Mme Lucien Plamondon, leur fille, Luce, leur fils, Guy; M. et Mme Jacques Plamondon; M. et Mme J.-E. Ledoux, leurs enfants, Madeleine et Marcel; Mme Alexandre Rivest et sa famille, M. et Mme Gérard Ledoux, Mlle Simone Ledoux, M. et Mme Armand-L. Auger et leurs enfants, Montréal; Mlle Arthur Gosselin, M. et Mme Ed. Bernadette Ledoux, M. et Mme Pépin, M. et Mme Adrien Bissonnette, Mme V. Alexandre, Mme Armand Collette, Outremont, Mlle Herminie Fontaine, Mme Gilbert Brunette et sa famille, M. et Mme L.-P. Gendreau, M. Jacques Beaudoin, M. et Mme Francis Riendeau, M. et Mme Clément Riendeau, M. et Mme Emile Riendeau, Mme Bruno Turcotte, M. et Mme Adrien Richard, M. et Mme Arthur Riendeau, M. et Mme Aurèle Yvon, M. et Mme Léo Riendeau, M. et Mme Gérard Morier, M. et Mme Julien Riendeau, Mme Charles Carignan, M. et Mme Ovila Poitras, M. et Mme Alphonse Brodeur, M. Armand Poitras, M. et Mme Arsène Deslandes, M. et Mme Elphège Benoit, M. et Mme Adrien Poitras, M. Raymond Poitras, Mlle Yvette Brodeur, M. et Mme Roger Poitras, M. et Mme M. Poitras, M. Marcel Brodeur, Mlle Lilianne Carignan, M. et Mme Omer Dufresne, Mlle Adrienne Deslandes, M. et Mme Raphaël Gloutney, M. Jean Deslandes, M. et Mme Joseph Dansereau, Mlles Madeleine, Jeannine, Gisèle et Marcelle Dansereau, Mlle Irène Dery, Mlle Rhéa Brouillette, M. Georges Cormier, Mlle Emilienne Desmarais, M. et Mme Frank Stebbens, Mlle Gabrielle Saint-Pierre, Mlle Jeanne Léveillé, M. S. Pelletier, Mlle Solange Desmarais, M. et Mme Léon Germain, La Présentation, M. et Mme Roméo Germain, M. et Mme Euclide Riendeau, St-Thomas d'Aquin, M. et Mme Wilfrid Chabot, St-Thomas d'Aquin, Mme François Leblanc, Mme Cléophas Chabot, M. Joseph Chabot, Mlle Aurore Normandin, M. et Mme Reed.

Déplacements:

Mlles Juliette Richer et Janine Fontaine sont de retour des Trois-Lacs, où elles ont passé des vacances, les invitées de Mlle Yolande Thibault, de Danville.

Le juge et Mme Gustave Marin, d'Outremont, de passage au début de cette semaine chez le juge et Mme Emile Marin.

Mme Conrad Morin a passé quelques jours chez sa mère, Mme Gédéon Beaupré.

Mme Horace Laporte, de Montréal, est actuellement l'invitée de Mme Maurice Saint-Jacques.

Mlle Laure Dumont est partie récemment pour Sainte-Angèle-de-Laval et le Cap-de-la-Madeleine, où elle passera quelques semaines.

M. et Mme Paul Thérien, Mme R. Roy, Mme Andrew Orford, de Montréal, et Mlle Gertrude Duvert, de Saint-Rémi, étaient de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

M. et Mme G.-L. Beauchesne, leur fils, Robert, de Cartierville, passent une quinzaine chez M. et Mme J.-A. Ostiguy.

M. Guy Saint-Pierre, de La Providence, est actuellement en vacances pour une quinzaine au lac Memphremagog.

Mlle Paule Saint-Jacques, M. Yves Saint-Jacques, de Québec, de passage à Saint-Hyacinthe au début de cette semaine.

Mlle Madeleine Benoit, de Lévis, passe quelques semaines chez ses grands-parents, le docteur et Mme J.-E.-A. Collette et Mme Eugène Benoit.

M. et Mme Léo Trudel sont de retour d'un voyage à Gardner, Mass.

Mme Henri Tousignant et sa fille, Gabrielle, passent une quinzaine au lac Mégantic, les invitées de M. et Mme Albert Choquette.

M. et Mme Raymond Picard, de La Providence, M. et Mme J.-N. Desrosiers, de Sainte-Madeleine, M. Roméo Crousette, de Montréal, passent actuellement leurs vacances en Gaspésie.

M. et Mme J.-H. Bariteau, de Montréal, M. et Mme L.-P. Roy, de Nashua, N. H., étaient à Saint-Hyacinthe dernièrement, chez Mlle Agathe Bariteau.

Mme Lucien Lafleur, Mlle Marthe-Irène Nolin, de Montréal, de passage dans notre ville la semaine dernière.

Mme A. Saint-Pierre, Mlles Réjane, Estelle et Suzanne Saint-Pierre ont passé la fin de semaine au lac Memphrémagog.

Me J.-P. Barbeau, de Montréal, de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

Mme Ulric Jeannotte fait un séjour de quelques semaines à Montréal.

Mme Jules Laframboise, de Montréal, passe la semaine à St-Hyacinthe, l'invitée de M. et Mme Paul Laframboise.

M. et Mme Arthur Ledoux sont en villégiature pour une quinzaine à Saint-Jean-Port-Joli, (L'Islet), P.Q.

Mme Gustave Bertrand, de Laval-sur-le-Lac, de passage ces jours derniers chez sa soeur, Mlle Blanche Denis.

M. et Mme J. Dulude, de Woonsocket, sont à Saint-Hyacinthe depuis quelques jours, en visite chez des parents.

Mlle Andrée David est de retour de Knowlton, où elle a passé quelques jours.

Mme Louis Lussier, de Saint-Hyacinthe, Mme F. Flynn, de Québec, sont actuellement à Philippsburg pour une quinzaine.

Mlle Simone Leduc passe une quinzaine à la Villa Saint-Hyacinthe à Contrecoeur.

Mlle Hermiline Gaudette, de Montréal, en visite à Saint-Hyacinthe chez M. et Mme Lucien Marchesseault, et chez Mme Noël Loranger à Saint-Barnabé.

Mme Phaneuf et Mlle Irène Phaneuf, de Winnipeg, M. et Mme P.-A. Phaneuf et leurs fils, Jean et Gabriel, de Montréal, étaient les invités ces jours derniers de M. et Mme Honoré Guillaume, de La Providence.

M. et Mme Euclide Brunette étaient de passage à la villa Saint-

(Suite en page 6)

BUVEZ Coca-Cola GLACÉ
TRADE-MARK 135 F.

MME J.-F. GIRARD

désire informer le public qu'elle ouvrira

UN MAGASIN DE

CONFECTION POUR DAMES et LINGERIE D'ENFANTS

VENDREDI, 28 JUILLET 1944, AU

No 1280, Cascades (EDIFICE DOLBEC) Saint-Hyacinthe

MESDAMES

MAGASINER, c'est FACILE
ACHETER, c'est DIFFICILE

EPARGNEZ-vous des fatigues, en vous RENDANT chez

BERGERON & SICOTTE ENRG.
SAINT-HYACINTHE

Vous trouverez un choix varié dans les:

SOIES, CREPES LAINAGES, TOILES, COTON,
PATRONS, BAS, GANTS, SACOCHES,
FANTAISIES, TROUSSEAUX DE BEBE

Ils vous présentent des marques connues:

"WATSON" "PENMANS" "WABASSO"
"CORTICELLI" "BUTTERICK"

FATIGUES exclues — QUALITE obtenue

— chez —

BERGERON & SICOTTE ENRG.
1624, 5ième rue, Des Cascades Tél. 276
SAINT-HYACINTHE

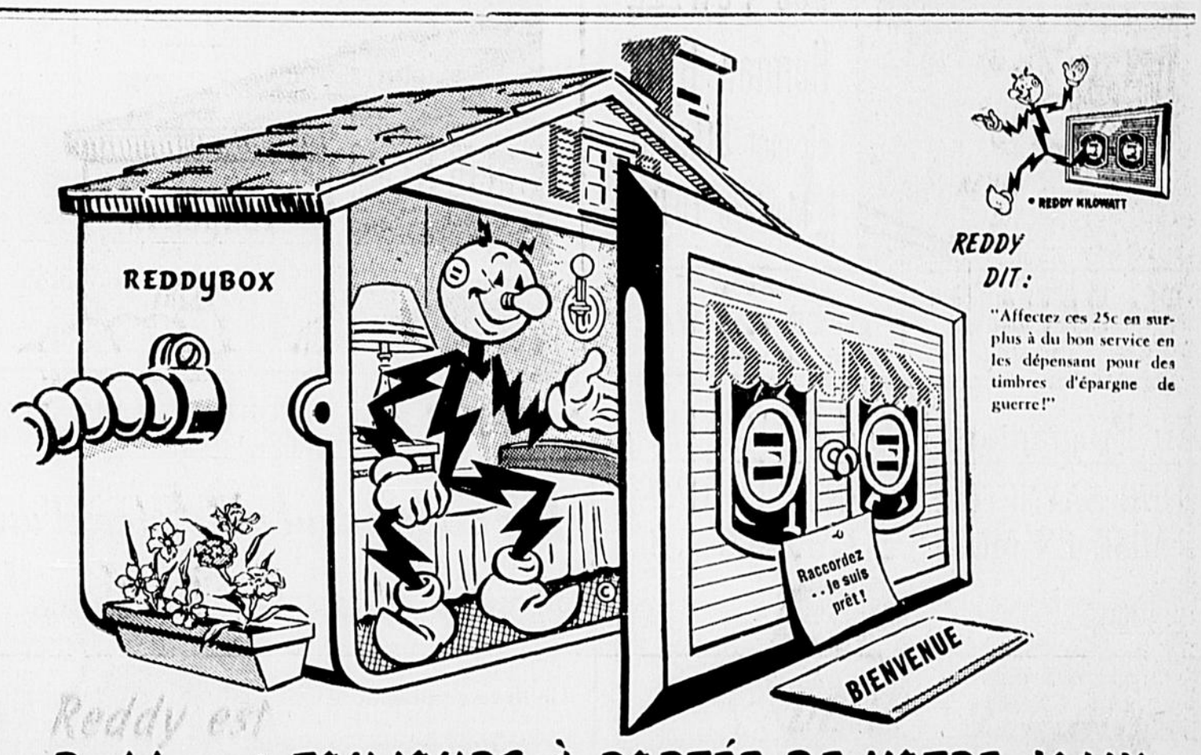

Reddy est TOUJOURS À PORTÉE DE VOTRE MAIN

— pour éclairer votre demeure et alléger vos besognes ménagères!
Il se trouve aussi près de vous que votre plus proche commutateur.

"Appartenant à ceux qu'elle sert" SOUTHERN POWER CANADA

Feuilleton du "Clairon"

La Part du Pauvre

par

M. DESCHAMPS

19 (Suite)

X

Quand elle entra, ce matin-là, au bureau, le visage de Mme Aubin paraissait transfiguré.

Un changement si étonnant s'était produit dans celui de Denise qu'elle la questionna:

—Je suis sûre qu'il y a du nouveau ce matin; vous avez enfin des nouvelles de vos amies?

L'interpellée confia:

—Elles vont venir, madame; plus que quelques jours à les attendre. Elles seront ici pour la fête des Rois, et nous les tirerons ensemble, chez moi, comme nous le faisions aux temps lointains. Je suis très heureuse qu'elles viennent pour cette circonstance qui me rappelle une des plus douces émotions de mon passé...

Mme Aubin, sachant combien le coeur trop longtemps contraint de sa secrétaire avait besoin de s'épancher, la laissa parler du lumineux passé, du temps, ou, par obéissance à une coutume qui s'était toujours transmise dans la famille, la mère de Denise mettait toujours sur la table, le soir où l'on devait se partager la galette des Rois, un couvert de plus, pour l'hôte imprévu qui pouvait surgir à l'improviste.

La jeune fille narra qu'un vagabond, un vieux mendiant du nom de Rémy, arrivait toujours ce soir-là; qu'il était le bienvenu et que c'était un honneur pour tous de le recevoir, comme s'il eût accordé un bienfait.

Denise expliqua que, du temps de son père, ils étaient presque riches; que son pauvre papa avait une peur exagérée de voir sa fille perdre le sens de l'humilité et qu'il avait devant elle les égards les plus fraternels pour les infortunés.

D'aussi loin qu'il se trouvait, le père Rémy accourait, par devoir de fidélité et de reconnaissance.

A l'heure du dîner, son bâton cognait contre la porte et l'on voyait entrer cet infirme, abandonné de tous, depuis que ses enfants ingrats avaient mal tourné, par suite de mauvaises fréquentations.

On s'empressait autour de lui.

On le soulageait de sa besace, de son bâton, de sa houppelande, et, de lui faire croire pour un soir qu'il avait un foyer, une table, des amis, un lit, cela emplissait le coeur de Denise d'une joie immense, qui lui avait laissé des souvenirs émouvants.

Mme Aubin, dont le visage, soudain, avait pris un caractère pensif à cette évocation, demanda:

Qu'est-il donc devenu, ce vieillard?

Et Denise, croyant que la douce charité de cette excellente femme voulait s'intéresser au sort de cet infortuné, répondit:

—Nous ne l'avons jamais su. Quand il cessa de paraître, tout à coup, à la date habituelle, nous avons supposé qu'il avait trouvé asile dans quelque hospice de vieillards ou qu'il avait déposé pour toujours sa pauvre besace et que son corps reposait sous la pitié des herbes communes, que paissent les humbles moutons et qui recouvrent charitablement d'un peu de verdure et de quelques fleurs les tombes abandonnées dont nul ne s'occupe.

Mme Aubin paraissait plongée dans des réflexions sérieuses.

Le rayonnement de joie qui éclairait son visage s'était voilé.

On la devinait distraite, pendant qu'elle prenait connaissance du courrier peu volumineux, à l'époque de l'année, où, dans toutes les parties du monde, on néglige les affaires pour se donner à la douceur des devoirs de famille.

Plusieurs fois, à la dérobée, elle fixa Denise, qui faisait tout son possible pour paraître absorbée par sa besogne.

Elle s'eperçut que, de temps en temps, la jeune fille était secouée d'un frisson brusque, comme le sont ceux que l'on enfonce dans l'eau, et qui sentent le froid les pénétrer.

Un moment, les yeux de Mme Aubin rencontrèrent ceux de la secrétaire, plongèrent en eux, découvrirent des choses sombres dans les profondeurs.

Mme Aubin pressentit une angoisse, soupçonna une détresse.

Elle crut retrouver l'idée fixe, obstinée qu'elle devinait en Denise, et qui devait s'accompagner de l'inquiétude que font naître les résolutions téméraires et hasardeuses.

Une déclaration inattendue de la jeune fille lui démontra qu'elle s'égarait.

—Madame, excusez-moi si je me permets d'appeler votre attention sur un détail... C'est au sujet des secrets importants qui sont placés dans le coffre-fort. Il me semble qu'il serait plus prudent de les déposer dans une banque.

Mme Aubin, stupéfaite, fixa son employée.

Son regard contenait un point d'interrogation.

Peu habituée à se méfier, comme toutes les personnes qui sont foncièrement honnêtes, elle était surtout surprise de trouver en Denise de semblables préoccupations et se demandait visiblement ce qui avait pu les faire naître.

—Mais ils ne peuvent nulle part être plus en sûreté. Pensez donc, dans un coffre, dont vous seule et moi connaissons le secret; un coffre scellé au mur du bureau, où n'entrent que nos agents ou nos employés.

—Ce bureau est assez éloigné de votre appartement, fit Denise, et, la nuit, on ne sait jamais ce qui peut se produire.

Mme Aubin examina sa secrétaire avec une insistance qui semblait demander où elle voulait en venir et si elle avait eu vent de quelque trame secrète.

Le visage de Denise demeurant hermétique, elle déclara:

—A quoi pensez-vous? Oubliez-vous que Stop est un gardien vigilant et fidèle, qui rôde la nuit tout autour de la maison, et que le plus petit bruit insolite met en alarme?

"Rassurez-vous, ma chère enfant, les cambrioleurs n'agissent pas sans discernement. Ils seraient plutôt à l'affût des sommes d'argent que nous pourrions avoir dans ce coffre que des secrets de fabrication qui seraient pour eux des papiers sans valeur.

"Il n'y a que pour nous que ces formules ont de l'importance.

"Il nous les faut sous la main, puisque nous avons assez fréquemment à les consulter.

"D'ailleurs, nous avons pensé à tout, nous avons envisagé le cas où un incendie les détruirait et nous en avons déposé la copie dans un établissement de crédit, à Paris. Vous pouvez donc être rassurée.

Mme Aubin avait accompagné ces paroles d'un sourire empreint de gratitude pour cette jeune fille qui se souciait de ses intérêts avec un tel élan de sentiment et d'intelligence.

Elle ajouta:

—Vous n'avez pas de raisons spéciales de supposer que ces secrets puissent être en danger?

Sans une hésitation, Denise répondit:

—Les coffres-forts désignent aux malfaiteurs l'endroit où doit se porter leur attention...

—Mais il n'y a pas de malfaiteurs.

A ces mots, partant d'un bon naturel, Denise rougit, comme si elle était accusée de mauvais soupçons, comme si l'on venait de découvrir un côté inattendu de sa ncaractère, une région obscure où se contractait de la méfiance.

—Ne croyez pas, madame, dit-elle, que je manque de charité, mais j'ai acquis déjà assez d'expérience pour savoir que les fripons prennent quelquefois le visage des honnêtes gens, et qu'on les tient pour tels tant qu'ils n'ont pas commis les actions répréhensibles qu'ils préméditent.

"Alors, il n'est plus temps pour leurs victimes de s'accuser d'avoir manqué de perspicacité et de prudence.

"Un proverbe antique disait: "Souviens-toi de te méfier".

Ce fut le tour de Madame Aubien de rougir.

Ses délicatesses cachées, sa droiture simple s'alarmèrent à la pensée qu'elle avait pu, par l'expression d'une réflexion trop spontanée et trop vive, infliger à Denise le trait d'une déduction sévère.

Elle expliqua:

—Mon enfant, vous n'avez pas bien compris le sens de mon exclamation; elle n'a voulu traduire que la surprise causée par une semblable révélation.

"Vous m'aidez depuis assez longtemps de votre entrain, de vos qualités d'intuition et d'organisation, pour que je puisse me fier au flair particulier dont vous m'avez donné tant de preuves et qui n'est jamais mis en défaut.

"Il faut, pour que vous ayez parlé comme vous venez de le faire, que vous ayez des... pressentiments, que certaines attitudes ont fait naître.

Le trouble de Denise s'accrut.

Sa grâce, sa douceur et sa volonté rayonnèrent, en vertu d'une flamme intérieure.

Il ne lui était pas possible de fournir des précisions.

Elle dit:

—On a toujours des envieux et des ennemis. Cette nuit, je ne dormais pas, en songeant à certaines paroles que j'avais entendues. Tout à coup, j'ai reçu l'avertissement qu'il était urgent de faire disparaître les formules qui constituent la raison de la réussite de la maison.

"Vous les ôterez, madame. Je les remplacerai par des documents falsifiés. Si ceux-ci disparaissent, c'est que les mesures que mon instinct me prescrit n'auront pas été superflues.

—Vous ne pouvez pas me dévoiler le nom de la personne ou des individus dont les allures suspectes vous incitent à prendre ces précautions?

Denise hésita, puis, délibérément:

—Je ne crois pas me tromper; cependant, j'ai peur encore de me laisser abuser par des apparences et de porter un jugement téméraire.

"Peut-être suis-je victime de ma crédulité!

"Si ce que je crains se réalise, nous ne tarderons pas à être fixées et alors, vous connaîtrez les acteurs d'une trame ténébreuse, qui sont aussi naïfs que redoutables.

Madame Aubin ne demanda pas davantage d'explications.

Elle comprit que l'avertissement de sa secrétaire était sérieux.

Elle proposa le concours d'un ou de deux agents de la police secrète, que l'on pourrait faire venir de Paris, en s'adressant à une agence spéciale, et que l'on embaucherait comme ouvriers.

Denise ayant déclaré que cette aide n'était pas nécesraire our confondre les impudents, Madame Aubin ouvrit le coffre, en retira les papiers précieux.

Elle allait les emporter, lorsque la porte communiquant avec sa demeure s'ouvrit.

Philippe parut, en élégant costume de chasse, la courroie du fusil à l'épaule, accompagné de Stop, qui gémissait de plaisir et qui, dans ses bonds, allait de Denise au chasseur, comme pour s'excuser auprès de la jeune fille de l'obligation où ses instincts despotiques allaient le mettre de la quitter pour quelques heures.

—Excusez mon étourderie, dit Madame Aubin avant de sortir, j'ai oublié de vous informer du retour de mon fils.

Son sourire de mère heureuse accompagna le fier regard qu'elle dirigea sur Philippe; puis, s'adressant au jeune homme, pendant que Denise, surprise par cette entrée inattendue, sentait tout so nsang refluer vers son coeur:

—Déjà en chasseur? Tu n'es pas sitôt arrivé que tu vas tuer des bêtes? Tu es un monstre.

—Je sais, maman, que tu te mets du parti du gibier contre le chasseur; tu ne vois dans la chasse que des assassinats, c'est pourtant le plus beau de tous les sports.

—Ce serait le plus beau si l'on n'y tuait pas d'innocents animaux, si on ne les traquait pas avec une inconscience de leurs misères, qui est vraiment inhumaine.

Philippe interrogea du regard le visage de Denise, pour savoir si elle approuvait la théorie de sa mère.

Madame Aubin saisit le sens de ce regard.

—Tu n'as pas besoin de demander à Denise si elle est de mon avis, toutes les femmes sont ennemies de la cruauté.

—Mère, confessa le jeune homme, je ne vais pas au café, ni au cinéma. J'ai horreur de l'atmosphère enfumée ou confinée qu'on y respire. J'aime le grand air, l'espace, la liberté, les enchantements de la plaine, la splendeur des bois. C'est après-demain la fermeture, et je suis invité pour aujourd'hui par mon oncle Bernard. Je me réjouissais à la pensée de faire encore une petite partie de chasse cette année.

—Va chasser, mon grand. Ce que j'en dis, c'est pour tequiner. Je te pardonne quelques meurtres, pourvu que tu te portes bien.

Madame Aubin disparut, après avoir lancé:

—Nous n'avons qu'un homme armé pour veiller sur ce qu'il y a ici de plus précieux, et il faut que ce soit le bon génie qui veille sur nos intérêts, attentif comme un sphinx, qui me recommande de mettre les documents en sûreté.

Philippe regarda sa mère, puis Denise, à qui elle avait, avant de sortir, jeté un coup d'oeil plein de gratitude.

Il s'avança vers la jeune fille, puis, se trouvant ridicule avec une arme à la main, il dit: "Pardon", déposa son fusil, son chapeau de chasse.

—Mademoiselle Denise, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs voeux de bonheur pour cette année et pour toutes celles qui composeront la guirlande de votre vie.

La jeune fille remercia, formula des voeux, d'une voix qui trahissait une émotion dont elle n'arrivait pas à triompher.

Il la devinait palpitante et craintive.

Il la regardait avec une adoration qui accroissait la gêne et l'émoi de la jeune fille.

Elle lui paraissait plus belle que jamais.

Chez elle, une clarté d'intelligence illuminait une perfection plastique et une beauté esthétique souveraines.

Il ajouta, heureux de parler de bonheur en ce commencement de d'année qu'il croyait, pour lui, celles des définitives réalisations.

—Si je tenais le bonheur dans mes mains, mademoiselle Denise, comme un bouquet, c'est à vous qu'il me serait doux de l'offrir.

Denise ne dit pas un mot.

La pâleur de son visage s'accentua.

Il était visible qu'elle avait peur des paroles que le jeune homme pouvait prononcer et qu'elle contractait, qu'elle recroquevillait son âme, pour qu'elle éprouvait et qu'elle voulait à tout prix cacher, ensevelir à tout jamais dans le mystère.

Philippe se sentit intimidé, incapable d'articuler les phrases qu'il avait longuement méditées pendant son voyage, qu'il avait choisies une à une, comme il eût rassemblé des gemmes et des perles, pour composer le plus précieux des colliers.

Il n'eut pas le courage de les prononcer encore et il chercha une diversion momentanée.

—Etes-vous vraiment de l'avis de ma mère sur la question de la chasse? demanda-t-il.

Et il tenta tout de suite de s'excuser.

—Beaucoup l'exercent pour demander à ce sport la salutaire détente physique, le repos moral, la bonne fatigue qui procure un sommeil sans agitation. Je sais bien qu'à la chasse, la recherche du gibier est un stimulant.

Denise, comme il le pressentait, fit passer les raisons du coeur avant toutes les autres:

—Ils sont si heureux de vivre, les pauvres hôtes des champs et des bois!

(A suivre)

La grandeur des annonces du **CINÉMA MASKA** n'enlève rien dans la valeur de ses programmes

Pour VENDREDI et SAMEDI -- CONTINUEL SAMEDI DE 1.00 HRE A FERMETURE

Toute l'action d'une série dans un seul grand film !

"The BATMAN" 3ème Chapitre

AUSSI **"OVER THE WALL"** Caricature!

Le plus grand et plus populaire des succès de toute la carrière de

Au Programme DIMANCHE et LUNDI -- CONTINUEL DIMANCHE DE 12.00 P.M. A MINUIT

UNE SAYNETE ELEGANTE ET GAIE, MISE EN MUSIQUE PAR M.G.M. !

La renversante histoire d'une femme dans les Ténèbres!

Un drame puissant avec trois de vos étoiles favorites !

— EN PLUS —

Les Nouvelles Mondiales

"UNIVERSEL"

A l'affiche MARDI - MERCREDI - JEUDI -- MATINÉE MERCREDI A 2.00 HRES P.M.

"Old Acquaintance" ne sera jamais oublié, car Bette n'a jamais joué avec autant d'âme !

Des milliers et des milliers de spectateurs qu'a tenus en haleine cette histoire où s'entrechoquent les deux plus fougueux tempéraments de l'écran !

Leur film le plus gai, et le plus romanesque !

Plus amusant que "Mr. Big" !

Plus épatant que "Top Man" !

dans

"CHIP OF THE OLD BLOCK"

"MEET THE PEOPLE": DE LA GAITE ET DE L'ENTRAIN DANS UNE USINE DE GUERRE

"Meet the People" met en vedette Lucille Ball et Dick Powell, au ciné Maska, dimanche et lundi prochains, en programme double avec "Paris After Dark".

La vie pleine d'entrain qui se déroule dans les chantiers de construction maritime des Etats-Unis, tel est le thème de la grande comédie musicale, "Meet the People" que le cinéma Maska met à l'affiche pour les 23 et 24 juillet prochains.

Ce film, une adaptation cinématographique de la célèbre "revue" du même nom met en vedette la célèbre artiste Lucille Ball, dans une de ses meilleures interprétations à date, ainsi que le brillant chanteur Dick Powell dans un rôle composé expressément pour lui.

Lucille Ball nous apparaît dans le rôle d'une vedette du Broadway. Invitée à un chantier maritime pour inviter les ouvriers à acheter plus de bons de la victoire, elle fait la connaissance de Dick Powell, un employé du chantier. Durant ses loisirs, celui-ci s'est occupé à composer une comédie musicale. Lucille Ball, avec son consentement, décide de lancer ce spectacle sur le Broadway. Les répétitions vont bon train jusqu'au moment où Powell s'apercevant de plusieurs modifications qu'on a fait subir à son texte, s'oppose à sa représentation au théâtre. Il s'en retourne à son travail au chantier où Lucille, éprise de lui, le suivra, s'engageant comme ouvrière. Quelques jours plus tard, elle apprend que, par décision du gouvernement, il n'est plus permis à un employé de guerre de quitter son poste. Elle est donc destinée à abandonner temporairement sa carrière. Pour occuper son temps sans que Dick Powell le sache, elle entreprend de monter sa comédie musicale avec, pour acteurs, des employés du chantier. Lorsque Dick apprend ce que Lucille a fait pour lui, nos amoureux s'embrassent et filent enfin le parfait amour.

Outre les vedettes, la distribution comprend Virginia O'Brien, le comédien Bert Lahr, Rags Ragland, June Allyson, l'orchestre de Vaugh Monroe, ainsi que le célèbre ensemble de Spike Jones et de ses "City Slickers".

Le second film à l'affiche est "Paris Under Dark", mettant en vedette George Sanders et Brenda Marshall.

Le film traite de ce qu'il advient d'une femme abandonnée aux mains des Nazis. Comme l'indique le titre, l'action se déroule à Paris, mais un Paris sous la brutalité allemande. Ce que les Boches ne parviennent pas à conquérir, c'est l'amour de tout un peuple pour la liberté. Les dangers que doivent affronter les membres des organisation secrètes sont dépeints d'une façon saisissante par Brenda Marshall, une infirmière dont le mari est prisonnier des Allemands. George Sanders excelle dans son rôle de chef de bande de résistance secrète. Parmi les autres artistes notons Philipp Dorn, ainsi que les artistes français Madeleine Lebeau et Marcel Dalio.

"OLD ACQUAINTANCE", AVEC BETTE DAVIS ET MIRIAM HOPKINS, EST UN EMOUVANT TEMOIGNAGE DE LA LOYAUTE FEMININE

Ce grand film passera sur l'écran du théâtre Maska, mardi, mercredi et jeudi prochains. — En programme double avec une amusante comédie, "Chip Off the Old Block", mettant en vedette Donald O'Connor et Peggy Ryan.

C'est la semaine prochaine, les 25, 26 et 27 juillet, que le cinéma Maska aura l'avantage de présenter à ses habitués le célèbre film "Old Acquaintance" mettant en vedette Bette Davis et Miriam Hopkins.

Bette Davis, dans le rôle de Kit Marlowe, une jeune romancière de talent, rend visite à une amie d'enfance, Millie Drake (Miriam Hopkins). Celle-ci, quoiqu'heureusement mariée, envie le succès de sa compagne et décide de la supplanter. Excitée par sa jalousie et son goût de l'argent, elle compose plusieurs oeuvres superficielles qui, néanmoins, remportent un grand succès.

Son attitude hautaine, née de sa récente célébrité, ne manque pas de lui aliéner l'amour de son mari; il devient amoureux de Kit, et lui demande bientôt de s'enfuir avec lui. Mais celle-ci, quoique partageant tous ses sentiments, refuse la proposition de Preston Drake et ainsi, demeure loyale à son amie de jeunesse.

Dix ans se passent. Durant cette période, Kit est devenue une célébrité, et la fille de Millie, Deirdre, une ravissante jeune fille. Millie et son mari se rencontrent de nouveau, mais les efforts de la jeune femme pour reconquérir son mari demeurent inutiles. Après de multiples incidents où Millie comprend de plus en plus que son mari lui est irrévocablement perdu, elle se réconcilie enfin avec Kit, cette femme dont elle a pu apprécier la grande loyauté.

Outre les vedettes, la distribution comprend aussi John Loder, Gig Young, Dolores Moran, Philipp Reed et Ann Revere.

Le second film à l'affiche est une amusante comédie mettant en vedette le jeune acteur Donald O'Connor. "Chip off the Old Block" est considéré comme le chef-d'oeuvre de ce jeune artiste.

L'histoire du film concerne un cadet de la marine américaine qui devient amoureux d'une jeune fille apartenant à une grande famille d'artistes de théâtre. Après de nombreuses difficultés causées par la grande différence d'éducation qui existe entre le cadet et la famille de son amie, le jeune homme finit par se faire agréer comme le prétendant officiel à la main de la jeune fille.

Peggy Ryan, Ann Blyth, Helen Vinson et plusieurs autres artistes renommés font aussi partie de cette amusante comédie musicale.

Un intéressant sujet court termine le programme.

ECHOS MONDAINS

(Suite de la page 5)

Hyacinthe à Contrecoeur, récemment.

Mlle Marie-Reine Guillaume est actuellement en vacances à Montréal.

M. et Mme Louis Ringuet et leurs enfants, de Montréal, ont passé quelques jours à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

M. et Mme Lionel Lamoureux et leurs enfants, Mme Robert Saint-Germain passent la semaine à Old Orchard.

Mlles Gabrielle Saint-Jacques et Claire Sylvestre sont de retour d'une croisière au Saguenay.

Mme Ephrem Brodeur passe quelque temps à Québec, l'invitée du docteur et Mme Lomer Cayer.

Le lieutenant et Mme James Coulton font un séjour d'une semaine à Québec.

Mme Ernest Guimond, de Montréal, de passage à Saint-Hyacinthe au début de cette semaine.

M. et Mme Lucien Marcheseault de passage à Contrecoeur à la villa Saint-Hyacinthe.

L'hon. Alfred Leduc, M. René Morin, N.P., Me J.-E. Phaneuf, c.r., Montréal, M. Irénée Auclaire, Chambly-Canton, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dernièrement.

Mlle Thérèse Brabant est de retour de Contrecoeur, où elle a passé une semaine.

M. et Mme Roméo Maynard, et leur fille, Aline, sont actuellement en vacances au Petit-Lac de Waterloo.

Mme A. St-Pierre et Mlle Réjane St-Pierre étaient à Montréal au début de la semaine.

Mme Louis Maheu, de Montréal, a passé quelques jours chez Mme Prosper Reeves et chez Mlle Henriette Lanctôt.

M. et Mme A. Laroche, de Gardner, Mass., sont à Saint-Hyacinthe depuis quelques jours, chez des parents.

M. et Mme Robert Chagnon étaient de passage à Contrecoeur dimanche dernier, à la villa St-Hyacinthe.

Mlle Gracia Loiselle, de Saint-Hyacinthe, était à Sainte-Madeleine ces jours derniers chez M. et Mme Tétreault.

Mlle Marie-Berthe Racine, de Granby, passe quelques jours à Saint-Hyacinthe.

Le major et Mme Paul Bousquet, d'Ottawa, passent la fin de semaine à La Providence, chez M. et Mme Jean-Baptiste Bousquet.

M. et Mme Charles Bousquet, de cette ville, recevaient, samedi dernier, Mlles Mariette Bernier, Jeanne d'Arc Tétreault, de cette ville, MM. E. Brault et A. Allard de Montréal.

Mlle Claire Huard, de Lewiston, Maine, a passé la semaine à Saint-Hyacinthe.

Mlle Odette Leblanc, de cette ville, était de passage à Montréal mardi.

M. Henri Dupras, Montréal, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez ses parents, M. et Mme J.-O. Dupras.

M. Maurice Saint-Germain, de Montréal, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe cette semaine.

Mlle Solange Gagnon, de cette ville, est de retour de vacances à Acton-Vale, chez ses parents.

M. Roland Ouellet, de cette ville, était de passage à Granby en fin de semaine.

La rédactrice se fera un plaisir de publier, sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. Tél. 370.

———: o :———

ACTIVITES DE L'UNITE SANITAIRE CETTE SEMAINE

Ci-après le programme des activités du personnel de l'Unité sanitaire pour la semaine finissant le 29 juillet prochain:

Lundi le 24:

P.M. — Bureau: Clinique antituberculeuse.

Mardi le 25:

A.M. — Ste-Angèle: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

P.M. — Marieville: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

Mercredi le 26:

P.M. — Notre-Dame: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

Jeudi le 27:

A.M. — St-Damase: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

P.M. — Bureau: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

Vendredi le 28:

A.M. — St-Barnabé: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

P.M. — St-Jude: Clinique de puériculture et vaccination antidiphtérique.

La Semaine Prochaine au Cinéma MASKA

Pour DIM. et LUN., 30 - 31 Juillet

2ème FILM

"Always A Bridemaid"

avec THE ANDREWS SISTERS

Très Spécial durant 3 Jours Seulement

MAR. - MER. - JEU., 1 - 2 - 3 Août

Une beauté de rêve dans une comédie musicale qui est un enchantement! Tout en COULEURS!

2ème FILM

Margaret O'BRIEN - James CRAIG

dans

"The LOST ANGEL"

M. PAUL-E. POIRIER AU CONGRES REGIONAL A SAINT-JEAN, LE 23

M. Paul-E. Poirier, président de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec, président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, portera la parole au congrès régional de la Fédération qui se tiendra à Saint-Jean dimanche prochain. Les directeurs de la Chambre locale participeront aussi au congrès.

M. Poirier doit rencontrer prochainement, à La Malbaie, les directeurs de la Fédération, afin de préparer le programme du congrès annuel de la Fédération, qui se tiendra au Manoir Richelieu.

———: o :———

LISEZ LE "CLAIRON"

UNE FILLE NAIT A M. ET MME GASTON LAMOTHE

M. Gaston Lamothe, du corps d'aviation canadien, présentement stationné à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, et Mme Lamothe, de St-Hyacinthe, sont les heureux parents d'une fille, née à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, le 17 juillet, et baptisée Marie-Georgette-Renée. Parrain et marraine: M. et Mme Georges-Henri Blanchard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hervé Breault, grand'mère.

———: o :———

Vanderstuyft, un cycliste professionnel atteint une vitesse de 74 milles à l'heure sur un bicycle mu par une motocyclette.

ANNUAIRE STATISTIQUE

Le Bureau provincial des Statistiques, qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, que préside l'honorable Oscar Drouin, vient de publier son "Annuaire statistique". C'est le vingt-neuvième de la série. Celui de cette année, à cause des conditions de guerre et à l'exemple du Bureau fédéral de la Statistique, porte en titre les années 1942 et 1943.

Le volume de cette année publie les chiffres définitifs du recensement fédéral de juin 1941. Dans un résumé analytique, le directeur de la Statistique provinciale, M. Samuel Gascon, écrit en préface du volume: "Le dénombrement décennal montre que la population globale de la province s'élevait au 1er juin 1941 à 3,331,882 habitants contre 2,874,662 en 1931; celle du Canada à 11,506,685. De ce nombre, le Québec a fourni une augmentation de 457,220, soit 40 p. 100. L'accroissement de la population de la province de Québec a été de 15.90 p. 100, à comparer à 10.89 p. 100 pour tout le Canada. La population du Québec est maintenant passée à 28.96 p. 100 de celle du Dominion, de 27.70 p. 100 qu'elle était en 1931. Au recensement de 1931, l'Ontario avait sur notre province un excédent de population de 557,021 âmes; au dernier recensement, cet excédent n'était plus que de 455,773."

"La population d'origine française était de 2,695,032, contre 2,270,059 en 1931. C'est donc dire que l'apport de l'élément français dans l'augmentation de 457,220 de la population du Québec, d'un recensement à l'autre, a été de 424,973. La population des races des Iles Britanniques (anglaise, irlandaise, écossaise et autres) était de 452,887, contre 432,726 en 1931, soit une augmentation de 20,161 âmes. C'est un accroissement de 4.6 p. 100 pour l'élément britannique, tandis qu'il a été de 18.7 p. 100 pour le groupe français, à rapprocher de 15.90 p. 100 pour l'ensemble de la province. La proportion de la population française de la province est de 80.9 p. 100, contre 13.6 100 pour l'élément britannique".

"La statistique sur le recensement apporte aussi des classifications de la population selon la langue parlée et la langue maternelle ou langue du foyer. Au recensement de 1941, il y avait 2,717,287 personnes qui ont indiqué le français comme étant leur langue maternelle, et 468,996 qui ont donné l'anglais pour langue maternelle. Ces chiffres sont à rapprocher de 2,695,032 et 452,887, population respective du groupe de race française et de l'élément britannique."

"La population de religion catholique s'élevait en 1941 à 2,894,621 âmes, ou 86.87 p. 100, contre 2,463,160 en 1931, ou 85.7 p. 100".

"La population urbaine de la province se chiffrait par 2,109,684 et la population rurale par 1,222,198, soit respectivement 63.32 et 36.68 p. 100. Au lendemain de la Confédération, au premier recensement de 1871, la population urbaine n'était que de 271,851 habitants, contre une population rurale de 919,665. Il ressort de ces chiffres que de 1871 à 1941, en soixante-dix ans, la population rurale de la province ne s'est accrue que de 302,533, tandis que la population urbaine montre une augmentation d'un peu moins de deux millions, le pourcentage de la population urbaine passant de 19.50 à 63.32, et celui de la population rurale de 80.50 à 36.68. Il est à noter toutefois que ce déplacement de la population vers les centres urbains a été enrayé au cours de la période décennale d'avant 1941. En effet, la population urbaine de la province était déjà en 1931 de 63.10 p. 100, contre 36.90 p. 100 pour la population rurale, à rapprocher de 63.32 et 36.68 p. 100 respectivement en 1941. Si notre population rurale ne s'est accrue que de 302,533 en soixante-dix ans, de 1871 à 1941, l'augmentation pour la décennie de 1931 à 1941 a été de 161,142 contre seulement 141,391 pour les soixante années précédentes. Il convient aussi de mentionner que la statistique fédérale entend par population urbaines les habitants des cités, des villes et des villages érigés comme tels en municipalités, tandis que la statistique provinciale verse la population de ces villages dans la colonne rurale. De la sorte, la population urbaine n'est plus que de 55.30 p. 100, tandis que la population rurale remonte à 44.70 p. 100".

"C'est la population d'origine française qui offre le pourcentage le moins élevé de résidence dans les cités, villes et villages. Un classification montre pour la population du groupe français est urbaine dans une proportion de 58.13 p. 100. Même, si l'on fait le transfert signalé plus haut au sujet des municipalités de villages, la population française de la province devient à peu près également répartie entre les groupes rural et urbain. Pour les autres races, la proportion de la population urbaine est la suivante: races des Iles Britanniques, 79.9 p. 100; hébraïques 99.3 p. 100; italiennes, 96.4 p. 100; polonaise, 88.8 p. 100; allemande, 73.3 p. 100; autres races, 89.5 p. 100."

"La classification de la population par groupes d'âge se ressent de la baisse du taux de la natalité après la crise de 1930. Pour la première fois, la population de moins de dix ans est inférieure à celle de 10 à 20 ans. Au recensement de 1941, le groupe de moins de 5 ans représentait 10.61 p. 100 de la population totale de la province; le groupe de 5 à 9 ans, 10.44 p. 100; 10 à 14 ans, 10.85 p. 100; 15 à 19 ans, 10.54 p. 100. C'est une tendance tout à fait contraire à celle indiquée au groupe de moins de 5 ans, et baissait par la suite de groupe en groupe. Si l'on remonte à cinquante ans en arrière, au rencensement de 1891, l'on voit que la population de moins de 20 ans était exactement de 50.10 p. 100, alors qu'elle n'était plus que de 46.01 p. 100 en 1931, pour tomber à 42.44 p. 100 en 1941. Si l'on tient compte compte que le groupe de 20 à 25 ans représente 9.13 p. 100, l'on peut dire que la ligne médiane de l'âge de la population s'établit aux environs de 24 ans".

Le rédacteur de "l'Annuaire", M. G. Lemonde, décrit ainsi les modifications apportées à l'édition de cette année: "Le relevé de la précipitation annuelle enregistrée à l'observatoire de Québec, depuis sa fondation en 1870, apparaît à la Climatologie... Un nouveau texte décrit brièvement les activités du ministère de la Santé et du Bien-Etre social. La section de l'Assistance, chapitre de l'Administration, a été refaite. La population et la valeur du cheptel d'après le recensement décennal de 1941, la production mensuelle de beurre et de fromage de 1936 à 1942, la production de ces mêmes produits par régions agronomiques en 1942 et quelques tableaux sur les fermes à fourrure constituent les principaux changements apportés au chapitre de la Production. Dans le domaine de l'Activité économique, "l'Annuaire" de 1942-43 présente les résultats préliminaires du second relevé détaillé des établissements de commerce et de service. Enfin, la valeur des permis de construire émis de 1920 à 1942 dans les six principales cités du Québec et les indices régionaux du coût de la vie, compilés par le Bureau fédéral de la Statistique, complètent l'énumération des nouveaux renseignements qu'offre cette édition".

———— : o : ————

En tenant compte de la consommation, il y a du fer d'enfoui dans les entrailles de la terre pour encore 600 ans.

* * *

Les pistaches sont originaires du Brésil et elles furent mangées bie navant que les Espagnols ne découvrent le continent.

LE TABAC À CIGARETTES

VOGUE

donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une ½ livre . . . il est économique

NOUVELLES DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE

Prix des oignons

L'administration des vivres à la Commission des Prix et du Commerce vient d'annoncer que les prix des oignons sur certains marchés seront dorénavant quelque peu inférieurs à ceux de l'automne dernier.

Le prix maximum des expéditeurs pour des oignons Canada no 1 est de 3¾ cents la livre du 1er au 15 juillet et de 3½ cents du 16 juillet au 30 novembre. Les oignons de type espagnol d'un diamètre minimum de 3 pouces se vendront à 1½ cent plus cher la livre et les oignons blancs à pelure argentée Canada no 1 se vendront au prix maximum de 10 cents la livre. A ces prix, les expéditeurs peuvent ajouter leurs frais de transport des points d'expédition de base et des majorations déterminées.

* * *

Légumes en conserve

Les prix de plafond pour la mise en conserve canadienne des légumes en 1944 seront à peu près semblables à ceux de l'an dernier. C'est ce que vient d'annoncer la Commission des Prix et du Commerce dans une ordonnance fixant les prix maxima de la présente production de légumes.

On a apporté quelques légers changements aux prix de plafond du jus de tomate, afin d'encourager la mise en conserve d'un produit de haute qualité. Les prix maxima des conserves de légumes préparées dans la province de Québec cette année sont fixés au même niveau que ceux en vigueur dans la province d'Ontario.

Sucre pour la mise en conserve

Les coupons de sucre numérotés F 6 à F 10 dans le carnet de rationnement no 3 sont valides, depuis le 6 juillet, selon une nouvelle annoncée par la Commission des Prix et du Commerce.

Chaque coupon donne droit à une livre de sucre. Les cinq premiers coupons F sont devenus valides le 25 mai afin de faciliter la tâche aux ménagères qui voulaient faire des confitures très tôt dans la saison. Les personnes qui préfèrent fabriquer leurs propres conserves plutôt que de les acheter, peuvent obtenir du sucre en se servant des coupons de conserves D, lesquels donnent droit à une demi-livre de sucre chacun.

Enfin, les personnes qui aiment mieux acheter des confitures et des gelées préparées plutôt que de les faire à la maison, peuvent échanger leurs coupons F pour des coupons de conserves en s'adressant au bureau de leur comité local de rationnement.

* * *

Coupons de thé-café

Comme deux coupons de rations de thé-café deviennent valides chaque mois, les deuxième et quatrième jeudis, une période de trois semaines s'écoule entre les dates de validité des coupons lorsqu'il y a cinq jeudis dans le mois.

La Commission des Prix et du Commerce a donné cette explication lorsqu'on lui a demandé pourquoi le coupon T-35 devenait valide jeudi 22 juin et le coupon T-36 ne devenait valide que le 13 juillet.

La même période de trois semianes se présentera entre le 24 août et le 14 septembre de même qu'entre le 23 novembre et le 14 décembre.

* * *

Fabrication des brosses

Une plus grande variété de brosses sera maintenant disponible au Canada, vient d'annoncer l'administrateur des meubles et des brosses à la Commission des Prix et du Commerce.

Après entent avec le War Production Board des Etats-Unis et l'administration des meubles et des brosses, l'allocation des soies pour le Canada a été augmentée environ de 33 1-3 pour cent. L'administrateur partagera les quantités disponibles entre les fabricants en se basant sur la quantité de soies qu'ils utilisèrent en 1941. On emploiera ces soies dans la fabrication des pinceaux, des blaireaux, des brosses à dents, des brosses pour nettoyer, des brosses à chevaux et des brosses de dégraisseurs.

———— : o : ————

La première manufacture de glace artificielle fut établi en Nouvelle-Orléans, en 1866.

* * *

Le lac d'asphalte de Trinidad ne diminue aucunement quelle que soit la rapidité avec laquelle on en enlève.

COMMENT DONNER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE

Dans un nouvel effort pour réduire le nombre croissant des victimes de l'onde, la Ligue de Sécurité de la province de Québec donne les conseils suivants sur la manière d'appliquer la respiration artificielle selon la méthode Schafer.

Une personne peut avoir séjourné trente minutes sous l'eau et être quand même rappelée à la vie. Il faut donc commencer le travail de ressuscitation aussitôt le sujet retiré de l'eau. Ne pas s'amuser à chercher un lieu tranquille mais procéder tout de suite à rétablir la fonction normale du diophragme et des poumons.

Placer le sujet à plat ventre, un bras allongé en avant de l'épaule et l'autre replié sous la tête, une joue appuyée sur le dos de la main, le menton dans la direction des doigts, de manière que le nez et la bouche ne soient pas par terre. S'agenouiller face à l'avant, les genoux serrant la cuisse gauche ou droite du sujet ou un genou de chaque côté de son corps.

En comptant 1, placer une main de chaque côté du dos, juste au-dessus de la ceinture du sujet, les poignets écartés de quatre pouces, doigts et pouce serrés l'un contre l'autre, les petits doigts pardessus et suivant la ligne des basses-côtes. Dans cette position, les bouts des doigts sont à peine visibles.

En comptant 2, et sans plier les bras, appuyer de tout le poids du corps en se penchant en avant jusqu'à ce que les épaules soient juste au-dessus des mains.

En comptant 3, cesser brusquement la pression en glissant les mains de côté, relevant en même temps le tronc pour ramener le corps en position de repos sur les talons, et comptant 4, puis 5, ce qui donne une respiration complète. Replacer alors les mains sur le dos comme précédemment et répéter l'opération.

Pour soutenir la cadence des mouvements (environ 12 respirations et autant d'expirations artificielles par minute), on peut répéter "vlan! le mauvais air" à chaque mouvement de pression, et "ho donc! le bon" en basculant en arrière.

Prolonger la respiration artificielle sans interruption, quatre heures ou plus longtemps, ou jusqu'au retour de la respiration naturelle ou tant qu'on n'est pas relevé par le médecin. L'exécutant fatigué se fait remplacer mais sans interrompre la cadence des mouvements.

———— : o : ————

L'accordéon fut inventé à Vienne en 1829 par Damien.

CONSTRUCTION DE 12 WAGONS-HOPITAUX AU RESEAU NATIONAL

Montréal, 10 juillet. — Ottawa a annoncé récemment que le modèle du quatrième wagon-hôpital récemment mis en service par le Canadien National a été accepté comme standard, et qu'une commande pour deux wagons-hôpitaux à air-conditionné, modèle standard, a été placée aux ateliers du Réseau National, à Montréal. Ces deux nouveaux wagons pourront hospitaliser 28 patients. On s'attend à ce qu'ils soient terminés au début de septembre, ce qui portera à six le nombre de wagons-hôpitaux construits par le Canadien National pour le service du corps médical de l'armée canadienne.

L'intérieur du 4ième wagon-hôpital avait été dessiné par le colonel E. Stone, d'Ottawa, aviseur médical de la circulation, en collaboration avec les spécialistes du service médical et du service des wagons du Canadien National.

———— : o : ————

Jos dit

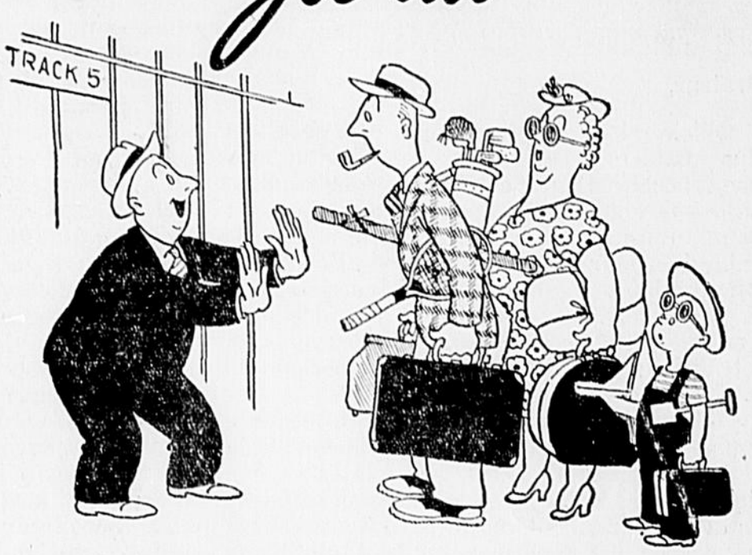

"PAS DE VOYAGES INUTILES!

Vous et vos bagages occupez une place qui devrait appartenir à nos troupes. Qu'en savez-vous? Vous prenez peut-être la place d'un permissionnaire dont c'est le dernier congé. D'autres n'ont pas revu leurs foyers depuis un an et ils ont hâte d'arriver à la maison. Si vous prenez leur place, ils devront se tenir debout—ou même rester sur le quai de la gare.

Alors, songeons donc à nos gars en uniformes. Ils font tout pour nous. Pourquoi à notre tour ne pas faire quelque chose pour eux et ne pas voyager inutilement?"

Contribuée par la BRASSERIE Dow MONTRÉAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE B-16F

UN PNEU DE CAOUTCHOUC... CELA N'EXISTE PAS!

En plus du CAOUTCHOUC un pneu contient...

DU COTON . . .

Le tissu de fortes cordes de coton fait la force d'un pneu. En 1913, Goodyear a créé la première fondation de corde multiple. Aujourd'hui, tous les pneus sont fabriqués sur ce principe. Et, en 1923, Goodyear a introduit la première corde Supertwist . . . le principe avant-coureur de la construction de tissu d'aujourd'hui.

DES PRODUITS CHIMIQUES . . .

Outre le noir de carbone, il entre beaucoup de substances chimiques dans la composition du caoutchouc pour pneus afin de lui donner des qualités comme la résistance à la chaleur, aux coupures et à l'abrasion. Caractéristique de la suprématie de Goodyear, le Captax fut développé en 1922—un grand pas dans la vulcanisation.

DE L'ACIER

Les talons de fil d'acier jouent un double rôle; ils assujettissent le pneu sur la jante et sont des ancres auxquelles est fixée la carcasse de tissu de coton. Le talon de fil tressé, une invention Goodyear, fut l'avant-coureur du présent talon à flanc droit qui est maintenant d'usage régulier dans l'industrie.

● En ces jours de changement dans l'industrie du caoutchouc . . . du caoutchouc naturel au synthétique . . . rappelez-vous que le caoutchouc n'est qu'une partie d'un pneu. Rappelez-vous aussi que le caoutchouc a beau ÊTRE important, il n'est pas de la plus haute importance . . . qu'avec TOUTE sorte de caoutchouc, la force, la sûreté et le rendement de tout repos d'un pneu dépendent ENCORE dans une large mesure des nombreux matériaux qui se trouvent dans la semelle et en dessous. D'autre part, l'habileté avec laquelle ces matériaux sont utilisés dépend des connaissances et de l'expérience du fabricant.

Nous vous donnons cette information afin que VOUS, l'usager de pneus, sachiez que les prochains Goodyear que vous achèterez ne seront pas "complètement différents" . . . ni des pneus "d'expérimentation." Ils possèderont, dans une mesure encore plus grande, les nombreuses qualités qui ont fait des pneus Goodyear le premier choix des automobilistes canadiens durant 29 années consécutives.

Les nouveaux Goodyear incorporeront de plus tous les fruits de notre expérience dans le domaine des caoutchoucs synthétiques—une expérience résultant d'un programme de recherche qui vit en 1927 le développement de brevets fondamentaux qui ont permis à Goodyear de fabriquer le premier pneu tout synthétique et de construire la première usine de caoutchouc synthétique commercial sur ce continent.

Aujourd'hui, les brevets de Goodyear sur le caoutchouc synthétique ont été contribués au gouvernement pour le bien commun—mais l'expérience acquise au cours du développement de ces brevets et dans la poursuite des recherches fait partie de la "valeur cachée" des pneus de fabrication Goodyear.

Voici un pneu Goodyear ALL-WEATHER de caoutchouc synthétique!

Les marchands Goodyear l'ont . . . mais seulement pour les usagers autorisés. C'est le fruit des quarante années d'expérience de Goodyear dans la fabrication des pneus, à quoi viennent s'ajouter les connaissances que Goodyear a acquises par des recherches et des épreuves incessantes sur le caoutchouc synthétique.

GOODYEAR

LE PLUS GRAND NOM EN CAOUTCHOUC

N64BF

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Texte du discours prononcé par l'honorable T.-D. Bouchard, au Sénat, le 21 juin 1944, sur la motion David proposant l'adoption d'un manuel uniforme pour l'enseignement de l'Histoire du Canada.

M. L'Orateur,

Je solliciterai de mes honorables collègues, qui sont plus familiers avec la langue anglaise qu'avec la langue française, l'autorisation de parler pendant quelques minutes dans ma langue maternelle avant de faire mes remarques principales sur la motion de l'honorable Sénateur pour la division de Sorel. Si, par chance, mes paroles présentent quelque intérêt et ne sont pas suffisamment comprises par quelques-uns de mes auditeurs, cela ne leur fera perdre qu'un peu de temps vu que je répèterai mes remarques en anglais.

Une des principales lacunes que l'on a mentionnées comme existant dans les diverses histoires du Canada des provinces anglaises, serait le fait qu'on laisse ignorer que la langue française est officielle dans les deux Chambres de notre parlement fédéral.

Au cours de mes remarques sur la résolution de l'honorable Sénateur de la division de Sorel, je n'ai pas l'intention de m'arrêter sur la critique des manuels en existence dans les provinces anglaises. Je n'ai certes pas les informations voulues pour rendre un jugement valable sur ces manuels et je crois que, dans une matière épineuse comme celle-là, il vaut mieux laisser aux citoyens de chaque province le soin de signaler eux-mêmes les faiblesses de leur propre enseignement de l'histoire canadienne.

Si, au début de mon allocution, je parle en français, c'est que, me levant pour la première fois dans cette honorable Chambre pour prononcer un discours, je désire d'abord rendre hommage à ma langue maternelle et signaler ensuite ce fait important de la légalité de la langue française dans un parlement d'allégeance britannique.

Qu'il me soit permis de dire que je n'implique pas du fait que la langue française est officielle dans ce pays, qu'elle y serait obligatoire; je ne suis pas de ceux qui voudraient imposer chez nous, aux Canadiens d'origine anglaise, l'obligation de parler notre langue de manière à ce que, sans s'imposer aucun sacrifice d'étude, ils puissent comprendre tout ce qui se dit dans nos parlements. La loi constitutionnelle, et c'est juste, ne va pas plus loin que de rendre les deux langues principales de ce pays facultatives dans nos parlements. Ceux qui désirent comprendre tout ce qui se dit ici, dans la Chambre des Communes et dans les Chambres de la province de Québec, restent dans la nécessité d'étudier les deux idiomes. J'admets, et par là je ne me rends qu'à l'évidence, que les Canadiens d'origine française ont beaucoup plus besoin pour leur développement économique que les Canadiens d'origine anglaise d'apprendre une langue seconde: l'anglais est parlé sur ce continent par tout près de 150 millions de population alors que nous sommes à peine 5 millions ayant la langue française comme langue maternelle. A chacun de décider si c'est son intérêt d'apprendre les deux langues. Tout Canadien en viendra à cette conclusion s'il désire nécessairement comprendre les deux langues officiellement parlées dans nos deux Chambres fédérales; autrement il devra attendre la publication du Hansard pour savoir ce qui s'y est dit.

Au cours de mes remarques, je reviendrai sur cette question pour signaler certains de ses à-côtés produits par une mauvaise interprétation de l'histoire du Canada telle qu'on l'a enseignée et que l'on continue de l'enseigner dans les écoles de ma province.

Estimant que la parole a été donnée à l'homme pour communiquer ses idées à ses semblables plutôt que pour glorifier le coin de terre sur lequel le hasard l'a fait naître, que cette parole est en somme le simple véhicule de la pensée et que, en honnête compagnie, comme disaient les gens du Grand Siècle, il est séant de parler le langage compris de tous, je prendrai la liberté de continuer mon allocution dans la langue anglaise.

Je me soucie fort peu de l'opinion des gens à l'esprit étroit qui ne manqueront pas de me blâmer sévèrement d'avoir fait le gros de mon premier discours en anglais; de ces mesquines attaques, j'en ai vu bien d'autres au cours de ma longue carrière. Cette langue je la parlerai en observant, mais bien malgré moi, le conseil d'un évêque de mon jeune temps, Monseigneur Laflèche, qui disait: "Parlez l'anglais, mais parlez-le mal". Nos éducateurs comprirent ce qu'ils devaient nécessairement entendre de ces paroles "Enseignez l'anglais, mais enseignez-le mal". Non seulement ils comprirent le conseil, mais ils le suivirent fidèlement, à partir de nos petites écoles à aller jusqu'à nos universités.

C'est une mauvaise philosophie tirée de l'histoire mal enseignée de notre pays qui a inspiré à ceux, à qui nos anciens gouvernants avaient confié l'éducation des masses, cette fausse mentalité qui a fait qu'après avoir quitté ma petite école, où elle n'avait pu encore pénétrer, je n'ai appris pratiquement rien de l'anglais dans mes classes d'études secondaires; le peu que j'en sais, c'est ce que j'ai pu m'assimiler à la lecture des journaux et des livres anglais qu'il m'a été possible de lire pour me tenir au courant des événements du jour et de la marche des idées contemporaines. Aussi je m'excuse à l'avance des blessures que je pourrai infliger aux oreilles de mes honorables auditeurs, habitués à entendre parler la belle langue de Shakespeare tel qu'elle doit l'être par ceux qui en connaissent tous les secrets.

M. l'Orateur,

La motion qui est devant la Chambre a pour objet principal de trouver les moyens de mettre dans les mains de nos enfants de toute langue ou croyance un manuel où seraient relatés les principaux faits de notre histoire du Canada, conformément à la vérité, sous leur aspect véritable, et avec une interprétation qui tendrait à créer un réel esprit canadien dans toutes les parties de ce grand pays ouvert à toutes les espérances. Bien qu'il puisse exister des divergences d'opinions au sujet des meilleurs termes à employer dans son texte, afin d'avoir plus de chances de lui donner tout son effet, je crois que nous sommes unanimes sur la nécessité d'obtenir son but ultime: l'unité canadienne.

En cette chambre, il n'y a aucun doute que nous sommes tous sincèrement pour l'unité du pays; nous savons que les Canadiens ont tout à gagner à être unis. Mais pouvons-nous faire la même affirmation pour tous ceux qui sont en dehors de ces murs, même s'il semble y avoir unanimité dans les déclarations publiques de fidélité à l'allégeance canadienne et d'un désir sincère d'unité entre nos groupements ethniques distincts.

Je suis certain que c'est le manque d'unité dans l'esprit de notre peuple sur les questions nationales et quelques-unes des actions des générations montantes aussi éloignées du concept d'unité que les deux pôles magnétiques opposés, qui a amené mon honorable collègue à inscrire cette résolution sur l'ordre du jour, dans son ardent désir de servir son pays.

Au cours de mon bref exposé, j'espère pouvoir démontrer qu'on doit le féliciter pour avoir amené cette question en temps opportun devant cette chambre et devant le pays.

De même que mon collègue de la division de Sorel, je crois que le temps est venu depuis longtemps d'améliorer l'enseignement de l'histoire du Canada dans les écoles de la province de Québec. Il faut juger un arbre à ses fruits et je regrette d'être obligé de déclarer que les résultats obtenus à date sont loin d'être satisfaisants. En réalité, ils sont plutôt décourageants pour ceux qui pensent et qui persistent à croire que nous pourrions édifier un vaste pays où les descendants de deux grandes nations et de deux grandes cultures pourraient vivre et prospérer dans la paix et dans l'harmonie.

C'est en exposant ouvertement la situation actuelle dans ma province, en montrant notre histoire telle qu'elle est à s'écrire et qui procède de l'histoire faussée que la génération passée et la nôtre ont apprise dans nos écoles, que je démontrerai jusqu'à quel point il y a urgence d'apporter un changement radical dans cet enseignement. L'histoire du Canada ne doit pas servir d'instrument à la propagande subversive dans les mains de ceux qui ont pour but d'amener la rupture du système confédératif et de renverser notre forme de gouvernement démocratique. Je m'aperçois que plusieurs d'entre nous sont étonnés de ces déclarations émanant d'un homme qui a été dans la politique active depuis plus de quarante ans. Je ne suis pas un visionnaire, loin de là, mais je pense que l'éternelle vigilance est le prix de la sûreté, comme on l'a dit, il y a longtemps. C'est pour avoir oublié cette règle que les grandes nations démocratiques sont maintenant plongées dans la plus terrible guerre des annales de l'humanité.

Le problème d'un manuel uniforme d'histoire du Canada peut paraître de peu d'importance aux esprits superficiels, mais si nous allons au fond des choses, nous réaliserons sans difficulté sa nécessité primordiale. Personne ne contestera que les opinions, même les croyances bien assises, portant sur les questions nationales et religieuses prennent presque toujours source dans nos écoles et le plus souvent dans l'enseignement de l'histoire.

Je démontrerai que l'histoire du Canada est défectueuse chez nous, en vous lisant quelques extraits des idées que l'on s'efforce d'inculquer dans les cerveaux malléables des jeunes, et en vous indiquant les tendances subversives que nous trouvons chez un nombre étonnant de nos hommes instruits de moins de quarante ans, tendances créées par la façon dont on enseigne l'histoire du Canada dans nos écoles publiques.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter longuement sur l'enseignement actuel de l'histoire dans les écoles de la province de Québec et comme je l'ai dit précédemment, je ne risquerai pas une discussion sur ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les manuels en usage dans les provinces de langue anglaise; en ce cas, comme dans plusieurs autres, je crois qu'il est opportun pour tout le monde de suivre les conseils du vieux philosophe: "Medice cura te ipsum" Médecin, guéris-toi toi-même.

Si dans chaque province, nous voyons à guérir nos propres maux, la nation en général ne s'en portera que mieux. Je ne veux pas dire qu'une conférence des autorités en la matière ne soit pas à souhaiter, loin de là. Je crois que cette réunion, recommandée par la résolution qui est devant nous, est nécessaire. Je voudrais seulement souligner qu'à cette phase du problème, les profanes en histoire, comme j'en suis un, devraient se contenter de déplorer les déficiences de l'enseignement de l'histoire dans leur domaine respectif.

Que la résolution de notre collègue soit adoptée ou non sous sa forme présente ou telle que modifiée dans certaines de ses conclusions, qu'elle ait son plein effet telle qu'adoptée par la Chambre Haute, ou qu'elle demeure dans les archives du Sénat comme lettre morte, je crois qu'elle pourra aider ceux qui s'efforcent d'édifier une réelle unité canadienne chez les deux plus importants groupes de nos concitoyens, fondateurs et principaux constructeurs de ce pays, Canadiens de descendance française, et d'origine britannique.

Le problème d'un manuel uniforme d'histoire du Canada apparaît simple aux plus âgés, à ceux qui ont beaucoup étudié et ont réalisé qu'ils vivent dans un monde nouveau. La plupart d'entre eux ont été amenés à voir les grands avantages qui se produiraient pour les deux races et les deux religions, si notre population était imbue de l'idéologie moderne et nord-américaine sur les bonnes relations qui doivent exister entre peuples d'origine et de croyances différentes. Ils voient dans un enseignement plus exact de l'histoire du Canada un moyen efficace d'atteindre cet objectif: le manuel de faits essentiels accepté par chaque province tendrait nécessairement à aplanir la route de la bonne entente.

Mais, en réalité, la question est plutôt complexe quand nous avons à considérer que nous sommes loin, dans toutes les parties de ce grand pays, d'avoir mis de côté le vieil esprit de clocher de l'ancien continent. En réalité, quelques-uns parmi nous s'efforcent de reconstituer au pays un des petits royaumes provinciaux qui existaient en France au temps jadis, tandis que d'autres inconsciemment inspirés par un esprit colonial latent mais invétéré, ne veulent pas réaliser que nous sommes depuis près d'un quart de siècle une nation véritable, et que le rejeton du grand arbre est lui-même devenu un chêne majestueux. Il n'y a pas à s'étonner que nous ne considérions pas du même oeil les problèmes importants au sujet desquels devrait se réaliser l'unité d'opinion chez ceux qui ont droit de réclamer la diversité dans les domaines où non seulement elle peut, mais en réalité doit exister. C'est quand nous avons des distinctions à faire entre les choses au sujet desquelles l'unité devrait exister et les sujets sur lesquels la diversité est permise sans nuire à l'intérêt commun, que nous pouvons voir la complexité du problème actuellement soulevé en cette chambre.

Un homme bien intentionné doit concéder qu'il se produit des heurts d'une certaine gravité entre Canadiens d'origines française et anglaise. La différence de religion et de langue est, bien qu'il ne devrait pas en être ainsi, un champ fertile où les semeurs de discorde travaillent nuit et jour, mais la plupart du temps dans l'ombre. Ils oublient que le fondateur de nos deux religions a dit: "Soyons tous frères", et que sur les armoiries du Commonwealth des nations britanniques nous voyons encore inscrits les mots suivants: "Dieu et mon droit".

Notre collègue de Sorel a vu dans l'enseignement présent et passé de l'histoire du Canada dans nos écoles de langue française et anglaise, une des causes primordiales de ces différends, et à mon sens, il a parfaitement raison dans ses conclusions.

Le peu que j'ai appris à l'école depuis mon enfance jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat n'a pas aidé, loin de là, à m'inculquer l'esprit canadien que mes études postscolaires et les réalités de la vie m'ont inspiré. J'ai fait mes études classiques comme externe et j'étais moins sujet que les pensionnaires au bourrage de crâne sur les questions de langue et de religion. C'est probablement pour cette raison qu'à ma sortie du Séminaire, une des étapes les plus décisives de mon existence, je fus assez heureux d'avoir comme premier patron un Canadien d'origine écossaise que vous n'auriez pas reconnu comme tel en vous en tenant à son français impeccable. A son bureau, j'appris que les Canadiens d'origine britannique n'avaient pas tous le pied fourchu ni des cornes sur la tête, mais étaient animés des mêmes bons sentiments que les Canadiens de descendance française.

Pourquoi, auparavant, avais-je été porté à croire ces stupidités ? Pourquoi, comme mes jeunes camarades, étais-je nourri de préjugés contre ceux qui ne parlaient pas ma langue et ne fréquentaient pas la même église ? Depuis mon enfance, j'avais appris que tout ce que le Canadien-français a eu à souffrir provenait du fait qu'il était de descendance française ou catholique.

En citant deux ou trois paragraphes d'une des histoires du Canada les plus en usage dans nos écoles du Québec, cette histoire étant bien caractéristique de ceux qui ont formé les opinions du Canada français sur les questions de races, je montrerai la raison qui m'avait induit à fuir autant que possible la société des Canadiens d'autre origine racique et je prouverai clairement que l'une des plus importantes matières scolaires pour la formation de l'esprit national, est loin d'avoir été enseignée comme elle devrait l'être dans notre province française.

Comme je veux donner à mes auditeurs l'occasion de vérifier l'exactitude de mes citations, je les renverrai au manuel intitulé: "Histoire du Canada", par les Frères des Ecoles Chrétiennes, approuvé par le conseil de l'instruction publique pour les écoles primaires, cours élémentaire, le 11 mai 1910, troisième édition.

Je lis à la page 72, au paragraphe 134: "Sans tenir compte de l'acte de capitulation, les Anglais abolirent les lois françaises pour les remplacer par celles d'Angleterre; tous les Canadiens furent obligés sous peine de bannissement de prêter le serment du test ou de suprématie, dont la formule hérétique révoltait leur conscience de catholiques."

Paragraphe 135: "Le général Murray nommé gouverneur général, (1763) adoucit la rigueur des nouveaux règlements et n'exigea point le serment du test."

Il convient de noter que ces deux paragraphes contradictoires apparaissent sur la même page (72) et se suivent.

A la page suivante (73) nous lisons sous le titre: "Le clergé canadien" paragraphe 2: "Le clergé dirigea le courage et le bon vouloir des Canadiens encore inexpérimentés; il les aida à supporter l'oppression et l'injustice, et leur inspira cette loyauté qui contraignit l'Angleterre à rendre au Canada français toutes les franchises reconnues par le traité de Paris."

Vous me permettrez de souligner que ce traité de Paris, que l'auteur cite comme un document dans lequel l'Angleterre avait consenti les privilèges les plus importants aux Canadiens, est le même traité dont on dit à la page faisant face, que tous les Canadiens furent obligés sous peine de bannissement de prêter le serment du test ou de suprématie, dont la formule hérétique révoltait leur conscience de catholiques."

Comment se fait-il que l'auteur ait pu trouver du bon dans un traité où, à la page suivante, il n'a vu que du mal pour les Canadiens ?

Au paragraphe 137 de la page 74, on peut lire: "le général Murray fut rappelé en 1766; Guy Carleton qui le remplaça, adopta à l'égard des Canadiens français la conduite sage et impartiale de son prédécesseur."

De ce paragraphe et du paragraphe 135 que j'ai déjà cité, un homme ayant le moindre bon sens conclurait que sous les deux premiers gouverneurs généraux, les Canadiens français avaient été passablement bien traités. Ecoutons ce que l'historien de nos écoles publiques écrit d'eux dans son appréciation de leur conduite. A la page 75, nous lisons un paragraphe faisant face exactement au paragraphe 137 que je viens de citer:

1. "Depuis 1763, les Canadiens avaient à se plaindre d'un gouvernement qui ne rendait pas justice à leurs droits. Les emplois publics étaient donnés à une foule d'aventuriers qui ignoraient la langue française; le serment du test les éloignait de toute participation aux affaires de l'Etat; leur religion même était à peine tolérée."

Si les gouverneurs eurent quelque chose à dire auprès du gouvernement de la colonie, comment concilier ce jugement inconsidéré avec celui que l'auteur vient de porter à savoir, que Murray n'exigea pas le serment du test, qu'il adoucit la sévérité des nouveaux règlements et qu'il avait adopté à l'égard des Canadiens français une conduite sage et impartiale, comme le fit son successeur Guy Carleton ?

Maintenant, avant de fermer cette Histoire du Canada, parcourons la page 79 intitulée: "Récit — l'Anglicisation".

Nous verrons là l'appréciation générale de l'auteur sur les premières décades d'années du régime anglais et l'esprit qui anime tout le livre. Voici le premier paragraphe dans toute sa crudité:

"Le but poursuivi par la politique de l'Angleterre dans les premiers temps de son administration au Canada, fut d'angliciser la nation franco-canadienne, de lui ravir sa religion, sa langue et ses coutumes nationales."

Il faut admettre qu'à la fin du récit, après dix-sept lignes du genre de celles que j'ai citées, l'élève peut lire:

"L'Angleterre finit par accorder aux Canadiens français tous les privilèges dont jouissent aujourd'hui les peuples libres et indépendants."

Il est évident que l'auteur devait nécessairement insérer ces deux lignes dans son manuel, parce que même un enfant de dix ans n'aurait jamais pu comprendre comment il se pouvait qu'après tant d'années de tyrannie et d'oppression, sa race et sa religion fussent aussi libres et prospères qu'il les voyait dans son milieu.

Le premier point que je voudrais prouver au cours de mes remarques fut que notre histoire n'est pas écrite comme elle devrait pour ceux qui croient que l'harmonie entre les deux grandes races qui vivent dans ce pays est possible et même très désirable au Canada. J'ai donné un exemple caractéristique de notre histoire du Canada telle qu'elle est enseignée dans les écoles du Québec. Les déclarations contradictoires que j'ai citées démontrent clairement que cet enseignement ne peut être conforme aux faits et qu'il est donné avec l'intention de remplir la jeunesse de préjugés contre nos compatriotes de langue et de croyance différentes. Cela est anticanadien, voire antichrétien. Le fondateur du christianisme n'a jamais demandé de soulever les hommes les uns contre les autres à cause des divergences de races et de langues.

La seconde proposition que je voudrais prouver, c'est que ceux qui ont enseigné notre histoire canadienne dans le but de nous diviser sur les questions de race et de religion ont jusqu'aujourd'hui atteint leurs fins à tel point qu'ils ont compromis la paix à l'intérieur du pays. C'est en imprégnant les esprits des générations présentes et passées des élèves de nos écoles et de nos collèges d'une histoire du Canada faussée et en interprétant d'une manière encore plus fausse les événements qui se sont passés réellement, que nous en sommes rendus à ce point. Il y a parmi nous des Canadiens de descendance française qui, à l'encontre de l'oiseau du désert qui enfouit sa tête

dans le sable mouvant pour ne pas voir le danger, sont consentants à ouvrir les yeux en face d'une situation sérieuse. Nous pensons que le temps est arrivé, et prions Dieu qu'il ne soit pas trop tard, de mettre fin à une propagande subversive intensifiée par l'état de guerre dans lequel nous sommes plongés depuis maintenant plus de quatre ans; cette propagande peut nous donner à brève échéance le régime des émeutes et peut-être la guerre civile avant longtemps.

Je ne puis accepter les vues de certains de nos concitoyens haut placés qui prétendent qu'il vaut mieux fermer les yeux sur les activités subversives se produisant dans le secret ou à ciel ouvert, chez ceux qui, animés par la haine de race insidieusement distillée dans les esprits des Canadiens français par un enseignement erroné de l'histoire du Canada, travaillent actuellement à ruiner les institutions gouvernementales. Je persiste à croire que la grande majorité de mes compatriotes aiment leur pays tel qu'il existe d'après la constitution et ne désirent pas un changement d'allégeance, mais cette majorité est composée de citoyens paisibles et respectueux des lois et leur seul tort est de ne pas s'occuper des activités de ceux qui dans l'ombre ou ouvertement, sabotent nos libres institutions. Les vers sont à ronger les racines de l'arbre de nos libertés; seul l'observateur averti peut voir que les feuilles se dessèchent, mais si le propriétaire prudent ne trouve pas sous peu moyen d'enrayer la destruction qui se poursuit sous terre, avant longtemps le tronc tombera sur le sol.

La fausse philosophie dont on a imprégné l'esprit des Canadiens-français par l'enseignement tendancieux de l'histoire du Canada, a conduit nombre d'entre nous à désirer une forme indépendante de gouvernement. N'apercevant que les torts que lui ont montré, sous les couleurs les plus vives possible, les historiens improvisés et imaginatifs, ont semblé ne pas voir les avantages que nous a valu notre association avec le gouvernement britannique. Changer la forme d'un gouvernement n'est pas tâche facile; aussi, nos séparatistes ont fait appel à toutes les forces qui peuvent le plus attirer les masses: religion, race et cupidité. Le nouvel état serait catholique, français et corporatiste, pour que le travailleur catholique et français puisse devenir maître de ses propres destinés religieuse, sociale ou économique.

L'histoire nous enseigne que presque toutes les révolutions ont commencé avec l'influence des sociétés secrètes. Aussi, bien qu'il y eût de nombreuses prédications contre les sociétés secrètes, il y en eut une de fondée vers 1928, avec la bénédiction du clergé catholique canadien français, sous le nom d'Ordre Jacques-Cartier, et ayant son bureau chef à Ottawa. Des Canadiens français éminents furent invités à se joindre au mouvement, le but pratique et avoué de la Société n'étant pas une révolution, mais tendant à permettre aux Canadiens français d'obtenir leur juste part des emplois dans le service civil. Plus tard, lorsque l'Ordre de Jacques-Cartier décida de se répandre en dehors de la capitale, les activités de l'Ordre devaient être employées à restreindre ce qu'on appelait les placements étrangers dans le commerce local, quand ce commerce n'appartenait pas aux Canadiens français. L'antisémitisme fut aussi appelé à la rescousse pour aider au recrutement des membres. Finalement, les officiers les plus haut placés donnèrent dans le plus grand secret le mot d'ordre d'envahir le domaine politique et de contrôler les sociétés patriotiques, les gouvernements et les administrations publiques de tous genres.

L'appel fut bien accueilli et presque toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Syndicats Catholiques, les Commissions Scolaires des villes, les Conseils Municipaux, les Chambres de Commerce Junior sont sous l'influence directe de cette société secrète. C'est grâce à son organisation occulte, que l'Union Nationale se hissa au pouvoir en 1936 pour nous donner le gouvernement le plus pauvre et le plus tyrannique que nous ayons connu dans l'histoire de notre province; ce gouvernement essuya une éclatante défaite après trois années d'existence, le peuple ayant ouvert les yeux sur les turpitudes de la campagne de diffamation entreprise contre le parti libéral par les ennemis de la démocratie.

Cette société est propriétaire de journaux publics et clandestins. La Boussole est son organe connu. L'Emerillon est sa revue clandestine. Examinons si les activités de cette organisation secrète auraient pu être tolérées si l'enseignement de l'histoire du Canada dans nos écoles publiques n'avait pas préparé notre population à recevoir favorablement tout ce qui tend à nous séparer de nos concitoyens de langue anglaise.

Ici, je dois faire une déclaration. Je suis sincèrement convaincu qu'il y a soixante-quinze pour cent des membres de cet ordre, se chiffrant suivant les plus récentes informations, au nombre de dix-huit mille, qui sont de bons citoyens britanniques ne soupçonnant aucunement où les conduisent les fanatiques de toute espèce qui sont les vrais chefs de cette société secrète. Peut-on s'imaginer tout le mal qui peut être accompli par ces agents très actifs de destruction au sein d'une population plus ou moins passive comme l'est celle de ma province.

Dans un vieil exemplaire de l'organe clandestin, l'Emerillon, remontant à septembre-octobre 1937, je lis ceci au sujet de la situation dans le centre de l'Ontario:

"A noter l'enchaînement de nos groupes qui menacent d'encercler le centre de l'Ontario, et, par suite, d'étouffer ceux qui redoutent, et avec raison, notre "french domination" pour un avenir plus ou moins rapproché. Nos masses françaises du nord, surtout, finiront pas peser si lourdement sur celles du centre et du sud de l'ancien Haut-Canada, que, de part et d'autre, l'on songera peut-être à une scission, en vue d'ériger une nouvelle province en grande majorité française."

Comme je viens de le souligner, cela était publié en 1937, pendant la guerre civile d'Espagne, au cours de laquelle les nazis allemands et les fascistes italiens se préparaient à détruire les peuples libres et à mitrailler leurs populations civiles. Et n'allez pas croire que ce rêve inspiré par les études indigestes des Canadiens français sur notre histoire constitue un cas isolé. Loin de là. Nous avons parmi nous un nombre assez considérable, bien que ne représentant pas encore la majorité de ceux qui croient possible et dans notre intérêt de créer, non seulement une province française en Ontario, mais un état indépendant, catholique et français. Ce n'est pas là une idée nouvelle, mais les progrès du totalitarisme en Europe au cours des 20 dernières années qui ont précédé la dernière guerre mondiale, ont donné un nouvel essor à ces mouvements réactionnaires tendant à nous faire retourner à l'état social et économique du Moyen Age.

Il n'y eut pas que des jeunes gens désireux de se mettre en vedette devant l'opinion publique pour favoriser ces opinions. Le chargé d'affaires lui-même de la délégation apostolique au Canada, Son Excellence Monseigneur Mozzoni, recommanda un état intégralement catholique. Voici les termes qu'il employa, tels que je les ai retrouvés, dans une publication à grande circulation, Les Semaines Sociales du Canada, quinzième session, Saint-Hyacinthe, 1937:

"Les politiciens pourront nous parler de la grandeur et de la prospérité du pays sous telle ou telle "forme de gouvernement; cela ne nous intéresse "qu'indirectement. Ce que nous voulons, ce que nous "travaillerons à réaliser de toutes nos forces, c'est un "Etat intégralement catholique, parce que seul un "tel pays représente l'idéal du progrès humain, et "parce qu'un peuple catholique a le droit et le devoir "de s'organiser socialement et politiquement selon "les enseignements de sa foi."

En 1937, comme aujourd'hui, nous étions dans un pays libre et tout le monde avait droit à ses opinions, mais je suis heureux de dire qu'il n'y a pas un pays dans le monde entier où la religion soit plus libre que dans la province de Québec. La grande majorité de mes compatriotes est entièrement satisfaite des présentes institutions gouvernementales et ne réclame pas de changement. Ce que nous voulons, c'est la paix et l'harmonie entre nos peuples d'origine différente, et si j'ai cité ces mots, c'est pour démontrer qu'il existe un malaise, non seulement chez les masses en raison de leurs connaissances erronées de l'histoire du Canada, mais aussi chez les esprits dirigeants pour que nous nous tenions les yeux ouverts sur les courants souterrains qui produisent de tels remous à la surface troublée des eaux de notre vie nationale.

En 1944, la situation est passée de mal en pis. Un nombre toujours plus considérable de jeunes gens ont quitté l'école avec cette déformation d'esprit procédant d'un mauvais enseignement de l'histoire du Canada et la propagande secrète a augmenté en intensité.

Sous le régime de l'Union Nationale, le premier rejeton politique de l'Ordre de Jacques-Cartier, on adopta en notre province des règlements pour réduire l'enseignement de l'anglais dans nos écoles et aussi une loi pour donner préséance au texte français dans nos statuts, quand la constitution place le français et l'anglais sur un pied d'égalité. Pas un seul Canadien français doué d'un jugement sain n'avait jamais réclamé un tel changement, car nous étions satisfaits que l'esprit de la loi, tel qu'établi par une version ou par l'autre, constitua le meilleur guide pour aider à l'interprétation de la loi; le décret de nos isolationnistes causa une telle commotion dans les centres anglais de notre province, que ceux qui l'avaient fait insérer dans les statuts furent contraints de le rappeler eux-mêmes.

Le mouvement contre l'enseignement de l'anglais dans nos écoles primaires avait pris une telle ampleur que les pères de familles s'aperçurent que leurs fils et leurs filles n'enregistraient aucun progrès dans la langue anglaise.

Un jour, un de mes voisins vint me rendre visite. Il voulait faire apprendre l'anglais à un de ses garçons et il était découragé du peu de progrès qu'il faisait, bien qu'il fût un enfant assez intelligent. Il ne savait pas pourquoi, à l'école que fréquentait son garçon, l'anglais était enseigné par un professeur qui pouvait à peine dire *yes* ou *no*, quand l'un des frères venant des Etats-Unis était très familier avec la langue anglaise. Je lui dis que c'était probablement parce que les bons frères ne voulaient pas que leurs élèves apprennent l'anglais. Par la suite, il revint chez moi et me raconta l'histoire que voici:

Un de ses cousins venant d'une ville de l'Ontario était professeur dans la même communauté et il était venu lui rendre visite à Saint-Hyacinthe. Mon ami lui avait dit qu'il semblait que les professeurs de l'école que fréquentait son fils aîné ne paraissaient pas disposés à voir leurs élèves apprendre l'anglais, quand il était si nécessaire pour les Canadiens français d'apprendre cette langue. Son cousin fut étonné et il dit qu'il ne comprenait pas cela et que le même soir il procéderait à une enquête sur ce sujet; il irait rencontrer les frères et discuter la question avec eux. Mon ami me raconta que le jour suivant il vint le voir; il avait complètement changé d'idée au sujet de l'enseignement de l'anglais. La figure radieuse, comme s'il avait réalisé l'un des objectifs les plus ardemment désirés de sa vie, il commença à dire: "Que penseriez-vous, mon cher cousin, si dans 50 ans, il ne restait plus dans la province de Québec un seul citoyen pouvant parler anglais?" Mon ami, complètement stupéfié, répondit: "Etes-vous devenu fou?" "Non, répondit-il, les ordres viennent d'en haut." Et il mentionna le nom d'un membre du haut clergé maintenant décédé. Empêcher par tous les moyens les Canadiens français d'apprendre l'anglais, pour leur plus grand détriment, constitue l'une des activités secrètes de nos isolationnistes. Ils ne veulent pas nous voir rencontrer des Canadiens de langue anglaise, naturellement, parce que quand vous parlez à quelqu'un, les préjugés inspirés par la propagande disparaissent.

Pour se faire une idée de l'Ordre de Jacques-Cartier sur cette question, lisons quelques-uns des conseils donnés par l'un des éditeurs de l'Emerillon aux XC, c'est-à-dire aux commanderies de l'Ontario:

"BIEN DE L'ORDRE

"10e.—Prendre la direction de tous mouvements "patriotiques, organisations, fêtes, etc. En exclure "tout ce qui sent la Bonne-Entente, et ne sert qu'à "nous reléguer en deuxième place.

"REVEIL ECONOMIQUE

"2e.—Observer que le déclin économique a com"mencé en même temps que les méthodes anglaises ont "été enseignées chez nous. L'abus de l'anglais com"mercial nous a fait perdre nos qualités françaises.

"3e.—Nous sommes la seule race à copier les "autres; résultats des échecs partout. L'Anglais fait "des affaires comme Anglais; le Juif, comme Juif.

4e.—Notre programme scolaire anglifie et abêtit. "Qui doit apprendre la langue d'un voisin arrogant "excite l'arrogance du voisin. Mais en même temps, "celui qui va s'anglicisant va se défrancisant. Educa"tion de valets, donnée, hélas trop souvent par des "valets."

Et maintenant, au sujet de la discipline de l'Ordre, je citerai le paragraphe 2 des conseils:

"2.—Les mots d'ordre n'ont pas à être discutés. "C'est le bien général qui les inspire. Ne rien chan"ger de leur sens à moins d'en demander autorisa"tion à Ottawa."

Ces mots d'ordre étant les instructions de la chancellerie, le Conseil Suprême, sont transmis aux commandeurs et des commandeurs aux initiés dans les conseils municipaux, les directorats de Chambres de commerce, Commissions Scolaires, Syndicats ouvriers, sociétés patriotiques et autres.

Dans l'édition de l'Emerillon de mai-juin 1937 où j'ai puisé ces extraits, il y a un long article pour promouvoir l'adoption d'un drapeau national pour les Canadiens français: fond bleu royal, grande croix blanche et fleurs de lis aux quatre coins. Dans cet article, l'auteur rappelle à ses lecteurs que l'Ordre a réussi à changer le nom du pont du Hâvre en celui de pont Jacques-Cartier, et celui de Fletcher Fields en celui de Jardins Jeanne Mance. Il y a trois semaines, alors que la guerre redoublait d'intensité, l'Ordre a en outre réussi à décider les autorités de l'Université de Montréal à bénir virtuellement ce drapeau comme le vrai Labarum de l'Etat catholique français inexistant en le hissant au mât de l'édifice de dix millions de dollars érigé avec l'argent du gouvernement. Cet argent appartient, pourtant, non seulement à ceux qui prônent la séparation de notre province, mais surtout aux Canadiens, fidèles à leur régime politique et au Commonwealth des nations britanniques. On faisait cela au sommet de la montagne située au centre de la plus grande ville du Canada et en présence de milliers et de milliers de citoyens attirés là par la bénédiction par un prêtre catholique éminent, du vieux drapeau de Louis XV comme drapeau national des Canadiens d'origine française. Evidemment, il y a nombre de gens qui jouent avec le feu sans s'en douter.

La déformation d'esprit de certains de nos compatriotes est allée tellement loin que ceux qui veulent corriger certains faits de notre histoire qui ont été représentés sous un faux jour, se voient affublés de l'étiquette de traîtres à leur race et à leur religion. Un de nos historiens les plus éminents, l'abbé Arthur Maheux, un membre de la Société Royale du Canada, professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval, a écrit il y a un an ou deux, un livre intitulé: "Pourquoi sommes-nous divisés". Ce livre faisait suite à un autre intitulé: "Nos débuts sous le régime anglais".

Parce que l'abbé Maheux voulait être honnête avec les faits véritables, parce que sa philosophie de l'histoire du Canada est orientée dans le sens que nous devrions entretenir des relations de bon voisinage avec nos compatriotes d'origine différente, il a été, au cours de ces dernières années, l'objet d'une campagne d'injures sans précédent de la part de nos séparatistes et isolationnistes de tout acabit. Ce prêtre si respectable fut honni comme un traître à sa race parce qu'il disait la vérité, et la campagne de terreur contre lui est allée si loin que récemment une réunion où il devait adresser la parole fut contremandée à trois reprises au cours de la semaine précédant sa conférence. La conférence eut lieu toutefois, mais sous la protection de la police municipale, provinciale et fédérale.

Une des organisations les plus actives et les plus bruyantes de l'Ordre de Jacques-Cartier est celle des jeunes Laurentiens. Au cours du mois de mai dernier, ils ont publié un manifeste et afin de vous donner une idée de ce que nos réactionnaires pensent de l'abbé Maheux, un vrai Canadien, je vous citerai à la page 7 du manifeste ces mots stupides: "un chat est un chat; l'abbé Maheux un été noir."

Et maintenant, pour vous faire connaître le but réel de toutes les organisations politiques, religieuses et soi-disant patriotiques contrôlées en sous-main par l'Ordre de Jacques-Cartier, laissez-moi vous lire quelques paragraphes du message du Président général de ces jeunes Laurentiens, intitulé: "Nos raisons pour une Révolution."— Je vous dirai que c'est notre devoir d'avoir la situation en main. Je vous dirai plus, il est urgent de former des chefs. Des chefs, c'est la seule raison d'être de notre mouvement. Pour une révolution qui sera la nôtre pour les véritables intérêts du peuple Canadien français. Et cette révolution que nous voulons sera pratique, efficace, calme et bonne, parce qu'elle réclame des hommes purs, fondamentalement catholiques et français. C'est la révolution de l'Espagne libérée, du Portugal organisé, de la France de Pétain."

La paternité de l'association est facile à retracer et à relier à l'Ordre de Jacques-Cartier, quand nous lisons à la page 12: "Et surtout de la discrétion. N'allez pas commettre l'erreur de vous prononcer en tant que jeune laurentien. Nous formulons cet appel à l'individu et non au membre."

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de m'attarder davantage sur le sujet pour convaincre mes honorables collègues qu'un enseignement erroné de l'histoire du Canada dans notre province a déjà fait tout le tort que pouvaient désirer ceux qui favorisent la désunion en ce pays entre peuples d'origine et de langue différentes. Leur objectif ultime n'est pas uniquement la division du peuple sur les questions de langue et de religion, mais la rupture de la Confédération, l'abandon de l'idéal nord-américain et plus humain d'une grande nation composée de peuples de croyances religieuses différentes et d'origines diverses pour revenir au vieux concept européen des petites nations de même religion et d'ascendance racique identique.

Comme je l'ai démontré, le terrain est assez bien préparé pour une attaque de flanc sur nos institutions politiques. Les travailleurs clandestins ont déjà réussi à détruire le parti libéral-conservateur québécois, l'ancien groupement des libéraux conservateurs avec les "castors" ou ultra-montains de la vieille école, a rendu cette tâche facile aux leaders de nos fascistes déguisés. Les déclarations contre la guerre, la démocratie et le libéralisme n'ont pas encore réussi à renverser le parti libéral de Québec. Nous ne savons pas encore quel effet produiront les efforts des ennemis jurés du libéralisme pour susciter des mécontentements au cours de la guerre. Le Bloc Populaire dont le leader dans la province de Québec est l'un des ex-présidents des Jeunes Canada mouvement de Jeunes Laurentiens, est l'instrument politique bien connu de l'Ordre de Jacques-Cartier; il se pourrait qu'au dernier moment, si les amants de la liberté n'ouvrent pas les yeux en temps utile, ils verront jusqu'à quel point les activités souterraines ont miné nos institutions libres.

Certains me blâmeront publiquement d'avoir fait connaître mes vues sur l'hisoire du Canada, telle qu'enseignée dans nos écoles de Québec et spécialement d'avoir dévoilé ce qui se passe chez nos classes dirigeantes et populaires au sujet de la situation politique en levant le rideau où les acteurs s'exercent à répéter ce que plusieurs pensent devoir être une comédie, mais qui dans mon opinion, peut bien aboutir à une tragédie nationale. En face d'un orage qui s'annonce, j'aime à faire face au vent et non pas à lui tourner le dos. Je ne suis pas un pessimiste, mais quand j'entends les grondements lointains du tonnerre, je réalise que les nuages menaçants sont susceptibles de monter sur ma tête.

Je voterai en faveur de la résolution de mon collègue de Sorel, telle qu'amendée ou dans sa forme présente. Elle ne peut avoir qu'un effet national salutaire, car elle a déjà fourni l'occasion de suggérer d'importantes réformes dans les manuels scolaires existant actuellement dans toutes les provinces.

Il se pourrait que sous la poussée de l'autonomie provinciale, il n'y ait pas d'entente entre les représentants des différents gouvernements pour nommer un comité chargé de rédiger le manuel uniforme qu'on suggère, mais il faut espérer que les représentants, d'accord sur cette réforme, trouveront une association progressive qui s'attaquera au problème et verra au moins à éliminer des manuels d'histoire du Canada tout ce qui tend à diviser le peuple de ce pays et à n'enseigner aux jeunes que les faits authentiques.

Nous devons édifier la mentalité des nouvelles générations sur des bases différentes de celles qui ont prévalu jusqu'aujourd'hui, et parlant pour ma province, j'espère que le jour viendra où les citoyens anglais et français, réaliseront qu'ils ont tout à gagner à être de bons voisins, si nous ne pouvons êtres frères pour atteindre la perfection évangélique. Laissez-moi vous avouer que j'aurais voulu vous brosser un autre tableau de la véritable situation dans Québec. Je l'ai fait parce que j'ai pensé qu'il était de mon devoir de de vous présenter la situation véritable, persuadé qu'il est maintenant devenu dangereux de se flatter de choses qui n'existent pas. L'histoire du passé et du présent ont fait connaître les misères du peuple durant les émeutes et les révolutions, et c'est pour préserver mes concitoyens de ces menaces que je les avertis de ne pas prêter l'oreille aux appels insidieux des réactionnaires et des politiciens de troisième ordre. Nos institutions représentatives et notre association avec les autres nations du Commonwealth nous ont donné la paix intérieure et la prospérité. Nous devons nous tenir aux côtés de ceux qui sont prêts à tous les sacrifices pour les maintenir dans leur intégrité. C'est là que nous trouverons la salut et le bonheur.

A votre service

Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations:

FONDS PUBLICS
(Gouvernement, provinces, villes)

Titres de communautés religieuses
Obligations industrielles, etc.

Renseignements fournis sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
515, rue Saint-Denis
Téléphone 929
SAINT-HYACINTHE

Trois-Rivières Sherbrooke
Québec Ottawa
Montréal

PRODUCTION DE BEURRE ET FROMAGE AU MOIS DE JUIN

La section agricole du bureau des Statistiques vient de publier son rapport préliminaire sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

Durant le mois de juin 1944 (chiffres correspondants de 1943 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 13,720,-032 (14,471,427) livres et enregistre une diminution de 5.2 pour cent.

La production de fromage s'est chiffrée à 10,850,216 (7,344,776) livres et accuse une augmentation de 47.7 pour cent sur le mois correspondant de l'an dernier.

Pendant les six premiers mois de l'année 1944, la production totale de beurre atteint 30,501,102 (34,009,320) livres et enregistre une diminutio nde 10.3 pour cent. La production cumulative de fromage se chiffre à 20,034,111 (11,-223,511) livres et dépasse de 78.5 pour cent celle de période correspondante de 1943.

et celui des vôtres

Protégez votre lendemain

— par un programme

D'ASSURANCE PARFAIT!

Quelques sous épargnés chaque jour vous garantiront ceci:

Somme comptant pour paiement des dettes accumulées au décès.

Continuation de salaire qui garantira un foyer à vos dépendants.

Rente de retraite, garantie d'un heureuse vieillesse pour vous-même.

Bénéfices en cas d'accident, maladie, hospitalisation.

Consultez nos représentant,

LEON CAMPAGNA St-Hyacinthe

1020 Morrison,

LA PLUS PROGRESSIVE

L'INDUSTRIELLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE-ACCIDENT-MALADIE

PRIMES ANNUELLES-SEMESTRIELLES-TRIMESTRIELLES MENSUELLES - HEBDOMADAIRES

COMPTE POUR BEAUCOUP DANS CE NOUVEAU

PNEU SYNTHÉTIQUE!*

Le pneu synthétique Goodyear possède par exemple beaucoup de qualités d'avant-guerre . . . une semelle à quadruple traction, une carcasse de corde Supertwist pour plus d'endurance, deux plis de corde protecteurs sous la semelle pour absorber les chocs. Et il y a bien d'autres raisons pour lesquelles un pneu synthétique Goodyear est le plus avantageux. Nous serons heureux de vous en dire plus long!

*POUR VEHICULES ESSENTIELS SEULEMENT

Si vous ne savez pas quelle est votre classification en fait de pneus, consultez-nous! Nous le savons! Venez nous voir aujourd'hui!

Pour le soin des pneus synthétiques

Votre marchand GOODYEAR

ST-JOSEPH AUTO PARTS ENRG.

OMER ST-AMANT, Prop.

ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE TEL. 954

AIDE DONNEE AUX PETITS ABATTOIRS DE LA PROVINCE

Afin de permettre aux petits abatteurs d'animaux des différents comtés de la Province de Québec de bénéficier du nouveau plan de classification des porcs mis en vigueur récemment par le ministère fédéral de l'agriculture, l'Association des Distributeurs de Vivres du Québec, Inc., en coopération avec l'office des viandes d'Ottawa entreprend présentement un relevé, qui lui permettra de faire les recommandations nécessaires pour l'émission de permis de classification aux principaux abattoirs.

Cet important projet est de nature à encourager à faire l'élevage des porcs sur une haute échelle. L'établissement d'autres abattoirs sera bien accueilli par tous ceux qui veulent bénéficier des primes actuellement payées sur les porcs de qualité supérieure.

Il va sans dire que les membres de l'Association devront satisfaire aux exigences du gouvernement fédéral concernant le système frigorifique pour l'entreposage des carcasses d'animaux en attendant l'inspection des classificateurs officiels (graders). Afin de donner entière satisfaction aux cultivateurs, une balance officielle sera requise.

Le gérant-adjoint de l'Association, M. J.O. Héroux, auparavant directeur régional des permis d'abattage à la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre est à grouper tous les abatteurs d'animaux afin de les faire bénéficier des nombreux avantages mis à leur disposition par l'Association des Distributeurs de Vivres du Québec.

———— : o : ————

LES RENARDS SOUFFRENT DE LA CHALEUR

La vague de chaleur que nous traversons comporte de grands risques pour les éleveurs d'animaux à fourrure, en particulier pour les éleveurs de renards.

M. L.-J. Simard, chef de la division des animaux à fourrure, tient à mettre les éleveurs en garde contre une alimentation trop copieuse laquelle augmente les risques de perte par la chaleur. Il recommande même de diminuer de moitié la ration de viande rouge lorsqu'il fait très chaud et de servir le repas le plus tard possible le soir, alors que la température est plus fraiche. D'ailleurs, durant la chaleur du jour, les renards ont peu d'appétit et laissent leur nourriture exposée aux mouches, ce qui aggrave le danger de contamination.

De plus, les éleveurs surveilleront de près la qualité de la viande servie. Si cette dernière est de qualité douteuse, ils s'exposent à enregistrer plusieurs cas de mortalité, surtout chez les renardeaux qui ont peu de résistance contre les organismes pathogènes de la viande contaminée. Donc, rejeter toute viande dont on n'est pas certain de la qualité. Bien que le renard préfère la viande crue, il vaudrait mieux la servir cuite que d'exposer ses animaux à l'empoisonnement.

———— : o : ————

REUNION LE 22 DES PROPAGANDISTES DES RETRAITES

La prochaine réunion des propagandistes des retraites fermées aura lieu samedi, 22, au Patronage des jeunes filles, à 8 heures du soir. Toutes les propagandistes, dames et demoiselles, y sont particulièrement invitées.

———— : o : ————

LISEZ LE "CLAIRON"

2,250,000 CIGARETTES AUX MILITAIRES

Montréal, 10 juillet. — Plus de 2,250,000 cigarettes ont été expédiées à nos troupes outremer, grâce aux contributions des employés du Canadien National au Vimy Buckshee Fund de Montréal. "Je suis au courant de votre magnifique travail" a déclaré le ministre de la défense nationale, l'honorable G.-J. Power, dans une lettre adressée au président de l'organisation, M. H.-E. Parker, "et je désire vous exprimer ici, à vous et aux vôtres, notre gratitude et nos félicitations les plus chaleureuses".

———— : o : ————

POUR L'EMPLOI DE LA PIERRE A CHAUX EN AGRICULTURE

Le ministère de l'Agriculture annonce que toutes les mesures nécessaires ont été prises afin d'assurer aux cultivateurs toute la pierre à chaux dont ils auront besoin en 1944. C'est une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser la classe agricole.

En 1943, selon les renseignements communiqués à notre représentant, les commandes de pierre à chaux pour fins agricoles ont dépassé la capacité de production des carrières parce que celles-ci disposaient d'un outillage insuffisant et manquaient de main-d'oeuvre. La consommation qui avait atteint 150,000 tonnes en 1942 descendait à 135,000 tonnes en 1943. Or, les cultivateurs en ont demandé 200,-000 tonnes. Ils auront entière satisfaction cette année, car le ministère a facilité l'achat de machines plus puissantes si bien que la production sera doublé et même triplée dans certains cas.

La valeur de la pierre à chaux, comme correctif de l'acidité du sol, assurent les agronomes, est fort bien comprise par nos cultivateurs. Ils désirent produire plus de légumineuses pour suppléer à la rareté des protéines du commerce et augmenter d'autant a fertilité de leurs terres. Ils savent que le trèfle et la luzerne ne viennent bien que dans les sols dont l'acidité a été neutralisée par des amendements calcaires. Notre politique d'assistance au développement des centres de broyage permettra de répondre aux demandes croissantes des agriculteurs; il va de soi que le plafond établi par le gouvernement fédéral en 1941 sur le prix de vente à la tonne n'est pas modifié.

En 1932, le ministère avait inauguré une forme d'aide substantielle au transport de la pierre broyée; le ministère continuera de payer les frais de transport jusqu'à concurrence de $1.50 la tonne. D'après les réclamations reçues par le Service de la Grande Culture, qui administre cette aide à l'agriculture, seulement 31,700 tonnes furent utilisées en 1932, et 49,483 en 1940. Depuis que la guerre a stimulé la production intensive, les commandes ont augmenté d'environ 50,000 tonnes par an.

Cette année une somme de $200,000 sera dépensée pour faciliter à tous les cultivateurs de progrès l'exécution de leurs projets de chaulage.

———— : o : ————

POMMES DE TERRE DU QUEBEC EXPORTEES AU PAYS ET AILLEURS

Le premier ministre, l'honorable Adélard Godbout, a annoncé dernièrement, en sa qualité de ministre de l'agriculture, que près de 600 wagons de pommes de terre furent expédiés cette année de la province de Québec dans les autres provinces du Dominion et aux Etats-Unis. "C'est la première fois dans son histoire, a-t-il dit, que notre province fait d'aussi importantes expéditions à l'extérieur".

M. Godbout a ajouté que les importateurs étrangers ont trouvé les tubercules québécois de qualité nettement supérieure. "Cela est dû, a-t-il expliqué, au classement et au triage très soignés faits par nos producteurs-coopérateurs désireux de créer à leurs produits une réputation enviable sur les marchés.

"Nous avons présentement, un peu partout dans la province, poursuivit-il, une cinquantaine de coopératives de producteurs de pommes de terre qui se sont construit, sous l'égide et avec l'appui du ministère de l'agriculture, des entrepôts parfaitement outillés et aménagés pour faire un classement rapide, économique et contrôlé des tubercules qu'y apportent les sociétaires".

"Ce sont ces coopératives qui ont réussi à créer une telle réclame et une aussi grande demande en faveur des pommes de terre du Québec, et pour peu que les planteurs de nos principaux centres de production continuent de suivre cet exemple, ils auront tôt fait d'éliminer la concurrence dont ils ont jusqu'ici souffert, tant sur nos marchés domestiques qu'à l'extérieur".

Il y a quelque temps, l'on fit grand bruit autour de l'importation de 222 wagons de pommes de terre du Maine au Canada. A cette époque, nos grandes villes canadiennes, comme Montréal et Toronto, manquaient de tubercules, au point que le gouvernement fédéral se vit forcé de permettre l'importation de la quantité de pompes de terre américaines ci-haut mentionnée. De ces 222 wagons qui entrèrent ce printemps au pays, 55 seulement étaient à destination de la province de Québec.

Cette importation n'était pas tant rendue nécessaire par la rareté des tubercules canadiens que par l'abstention d'un grand nombre de pjroducteurs à approvisionner régulièrement le marché domestique.

Etant sous la fause impression qu'il y avait rareté de patates au pays et confiants, partant, d'obtenir au printemps pour la vente de leurs tubercules le prix de plafond qui était de .50c plus élevé, par sac, en juin qu'en octobre dernier, un trop grand nombre de producteurs conservèrent leurs réserves, au cours de l'hiver, pendant que d'autres producteurs et notamment ceux du Bas St-Laurent et de l'Abitibi, se voyaient alors dans l'impossibilité d'alimenter le marché domestique, soit à cause de leur trop grand éloignement des gares de chemin de fer ou soit parce qu'ils ne pouvaient se procurer un nombre suffisant de wagons-réfrigérateurs.

Alertés par cette importation, les spéculateurs précipitèrent alors leurs expéditions sur nos marchés, jusqu'au point de provoquer un affaissement momentanée des prix. Une enquête immédiatement ordonnée par l'honorable ministre de l'agriculture prouva hors de tout doute que la surproduction ne venait pas de chez nous mais bien des provinces de l'est, dont l'une d'elles se trouvait, l'hiver dernier, dans l'impossibilité de faire des expéditions hivernales de tubercules, faute de bateau passeur.

Ce fut pour remédier à cette situation que le gouvernement fédéral fit le nécessaire pour empêcher que les tubercules de primeur américains ne parviennent sur les marchés canadiens.

Or, par un singulier retour des choses, les conditions de température furent, ce printemps, tellement défavorables à la production des patates de primeur aux Etats-Unis que non seulement nos voisins les américains n'auraient pu nous en expédier, mais qu'ils se virent même dans l'obligation d'importer du Canada 851 wagons de pommes de terre de garde canadiennes, du 1er mai au 16 juin, dont un bon nombre de wagons venaient de la province de Québec.

C'est donc à dire que nous leur en avons expédié, sur la fin du printemps, quatre fois plus que nous leur en avions importé au début de cette époque, sans compter que nous n'avons rien reçu, comme par le passé, de leur production printanière.

M. Godbout ajouta en terminant que si tous nos producteurs veulent s'appliquer à diminuer, par la coopération, leur coût de production et à augmenter la qualité et la présentation de leurs tubercules, ils pourront facilement s'emparer de leur marché domestique, qui est le meilleur du Canada, et surmonter désormais les difficiultés du genre de celles qu'ils ont éprouvées cette année, parce la surproduction ne vient pas de chez nous, mais bien de l'extérieur, quoique nous ayons récolté, l'an dernier, plus de onze millions de quintaux sur une superficie de 168,000 acres.

Il faudra toutefois, concluait-il, que nos gens se convainquent une fois pour toutes, que c'est en alimentant régulièrement le marché, de l'automne au printemps, qu'ils pourront se créer une clientèle stable, qui leur retournera, bon an mal an, un prix moyen beaucoup plus rémunérateur que n'en comportent les risques de la spéculation.

———— : o : ————

RECOLLECTION DES RETRAITANTES LE DIMANCHE, 30

La prochaine récollection des retraitantes aura lieu dimanche, 30, au Patronage des jeunes filles, et sera prêchée par M. l'abbé Eucher-A. Martel, curé du Précieux-Sang de La Providence. Toutes les dames et demoiselles peuvent se joindre aux retraitantes. Les jeunes filles des écoles et des couvents qui ont déjà fait une retraite fermée, sont spécialement invitées. Il est entendu que les retraitantes doivent entendre la messe dans leur paroisse avant de se rendre à la récollection, qui s'ouvrira à 10 heures précises de l'avant-midi.

———— : o : ————

Les anciens Egyptiens graissaient leur pain comme nous le faisons aujourd'hui.

• • •

Le cerveau humain ordinaire contient 10,000,000,000 cellules.

• • •

Il en coûtait $50 la tonne pour construire les océaniques de bois d'il y a 250 ans.

———— : o : ————

SAINT-JUDE

Nous avions parmi nous, ces jours derniers, M. l'abbé Irénée Courtemanche, vicaire à Roxton, qui a écoulé une semaine de vacances, chez ses parents d'adoption: M. et Mme Ferrier Lemieux.

—Egalement de passage parmi nous, dimanche le 16 M. l'abbé F.-X. LeBlanc, curé à Saint-Joachim de Shefford, chez M. et Mme notaire P.-E. L'Heureux.

—En notre église paroissiale, lundi le 17 a eu lieu l'ouverture officielle de la neuvaine préparatoire à la fête de la Bonne Ste-Anne; et la clôture aura lieu mardi soir le 25, cependant que la solennité de cette fête sera célébrée, dimanche le 23 juillet.

—Mlle Cécile Mathieu écoule actuellement une quinzaine de vacances à Montréal, l'invitée de ses grands-parents maternels.

—M. et Mme Joseph LeBlanc recevaient dimanche dernier le 16, un groupe de leurs parents et amis de St-Bernard et de St-Hyacinthe.

—On nous annonce pour la semaine prochaine, le mariage de M. Thomas Coderre, de cette localité, fils majeur, de M. et Mme J. Coderre, d'une part à Mlle Marie-Anne Plouffe, fille majeure, de M. et Mme V. Plouffe, de Ste-Victoire, d'autre part.

—M. et Mme Ernest Dupuis (Jeanne Beaulieu) et leur bébé d'East-Angus étaient dimanche dernier en visite chez M. et Mme Joseph Dupuis.

—Au bureau du Dr Gérard Beauregard il y eut mardi le 18. Clinique pour l'Ablation des Amygdales.

—Mme Maurice LeBlanc et son bébé Gilbert, de Montréal, passe actuellement une quinzaine de repos chez M. et Mme Ovila Le-Blanc.

—En notre église paroissiale, mardi le 11 juillet, a été baptisé Joseph, Léo, Jacques fils né à M. et Mme Léo Angers (Cora Pelletier). Parrain et marraine: M. et Mme Frédéric Mongeau (des Etats-Unis) oncle et tante du nouveau-né. Porteuse: Mlle Alma Magnan, de St-Jude.

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

D'un bout à l'autre du Canada, des machines puissantes usinent des produits de guerre de toutes sortes, depuis des balles de mitrailleuse jusqu'à des cargos transatlantiques. Pour permettre cette gigantesque industrialisation d'un pays qui se contentait autrefois d'exporter ses matières premières, il faut des ouvriers habiles, des machinistes hors-pair, des techniciens capables de créer les moules que copieront les machines géantes. Une machine ne vaut que ce que vaut l'ouvrier qui la dirige. M. Alfred Siouï, *ci-contre*, employé depuis 29 ans dans une grande métallurgie de Hull, fabrique des modèles de pièces de tanks et de cargos qui sont ensuite produites en série. Nous saluons en M. Siouï l'un des innombrables ouvriers patriotes dont l'habileté et le dévouement ont permis au Canada de devenir une grande nation industrielle, pour la guerre d'abord et pour la paix ensuite.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

5 AVANTAGES QU'OFFRENT LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

GARANTIE EXCEPTIONNELLE: Toutes les richesses du pays, une des nations les plus riches du monde.

PRÊT NÉGOCIABLE TRÈS FACILEMENT: Contrairement à beaucoup de prêts, les Obligations de la Victoire peuvent être revendues facilement à la banque, à la Caisse populaire ou à une maison de placements. Voyez les prix courants des six Emprunts de la Victoire.

EXCELLENTE GARANTIE POUR UN EMPRUNT: En cas de besoin temporaire, les banques et Caisses populaires prêtent sur la seule garantie des Obligations de la Victoire et à très bas taux. En outre, les Obligations continuent à payer de l'intérêt.

BON TAUX D'INTÉRÊT vu la garantie et la facilité de revente. 3%: le double du taux payé par les banques.

RÉSERVE POUR L'APRÈS-GUERRE: Pour améliorer les bâtiments ou les troupeaux; pour acheter des machines aratoires plus modernes, alors disponibles.

C'est le temps d'économiser pour l'avenir!

1C4 LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Nous recommandons . . . .

l'achat des nouvelles obligations 3%

(non remboursables par anticipation)

émises par la

CITÉ DE QUÉBEC

Nous fournirons sur demande un exemplaire du prospectus officiel, lequel contient des renseignements sur la situation financière de la Cité de Québec ainsi que sur les modalités de ces titres.

ÉCHÉANCES DISPONIBLES ET PRIX SUR DEMANDE

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

515, ave St-Denis

ST-HYACINTHE

Québec Trois-Rivières Montréal Sherbrooke Ottawa